



Rapport de gestion  
de la  
Municipalité de Jongny

Exercice 2019





**Préavis municipal n°04/2020 relatif au rapport de gestion et des comptes 2019 de la Commune de Jongny**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c, alinéa 2),
- de l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Jongny du 12 mai 2015 (art. 17),

la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, le présent rapport de gestion 2019 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2019.

Pour rappel, dit rapport de gestion suit, pour une lecture parallèle, l'ordre de classement du plan comptable communal.



# 100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## 101 Conseil communal

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Madame Annerose Lakhdar préside le Conseil communal, assistée par Madame Yasmine Bianchi, secrétaire.

Composition du bureau du Conseil (BUC) au 31.12.2019 :

LAKHDAR Annerose	Présidente
MELLINA William	Vice-président
BIANCHI Yasmine	Secrétaire du Conseil
PITTET Dominique	Scrutateur
TAVERNEY Jean-Emil	Scrutateur
TAVERNEY Bernadette	Huissière

### Composition du Conseil communal au 31 décembre 2019

Membres :

ANSERMOZ Corinne	LEAL BUTTICAZ Férial
BRAUCHLI Pascal	MELLINA William
BRIQUE Olivier	MEISTER Daniel
BUCHER David	MEYSTRE Thierry
COHEN Michaël	MOSIMANN Marc-André
COMINOLI Mauro	MURISIER Michel
DE QUATTRO Angelo	OEHEN Cédric
DETTLWILER Philippe	PAQUIER Micaël
DURIAUX Guillaume	PIGNOLET Olivier
DURUSSEL Dominique	PITTET Dominique
FIGLIOLA Massimiliano	POINTET Cloé
FREYMOND Lionel	RENKENS Frédéric
GAILLARD Agnès	REY Jacques-Alain
GERBER Christoph	REYMOND Danny
GUBLER Marie-Odile	ROUFFAER Bernard Antoine
HOONDERT Hubert	SCHUMANN Lionel
JAQUET Alain	TAGLIAFERRI Anna
JENSEN Hans Joergen	TAVERNEY Jean-Emil
JOYE André	TODT Thomas
KELLER Elisabeth	VOLET Françoise
LAKHDAR Annerose	ZANOLI Jérôme
LEAL Rodrigo	ZEHFUS Tony



Le Conseil communal a tenu cinq séances durant l'année civile 2019 : 20 mars, 19 juin, 11 septembre, 9 octobre et 4 décembre 2019. Les préavis suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

#### 20 mars 2019

- **Préavis municipal n°01/2019 relatif à une demande de crédit de CHF 120'500.00 pour la création d'une nouvelle salle de classe dans le collège 1900 et son équipement**

Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (32 voix).

#### 19 juin 2019

- **Préavis municipal n°02/2019 sur la gestion et les comptes 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (35 voix).

- **Préavis municipal n°03/2019 relatif aux comptes 2018 du Fonds Culturel Riviera**

Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (35 voix).

- **Préavis municipal n°04/2019 relatif à la gestion et aux comptes de l'année 2018 de la commune de Jongny**

Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (35 voix).

- **Préavis municipal n°05/2019 relatif à une demande de crédit de CHF 150'000.00 pour le gainage du collecteur eaux claires « Chemin des Crosettes »**

Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (35 voix).

#### 11 septembre 2019

- **Préavis municipal n°06/2019 relatif au règlement communal sur les conditions d'occupation des logements construits et propriété de la Commune de Jongny**

Le sous-amendement n°06/2019 proposé par M. André Joye est refusé à la majorité (10 oui, 19 non, 4 abstentions).

L'amendement n°06/2019 proposé par la commission ad hoc est accepté à la majorité (23 oui, 5 non, 5 abstentions).

L'amendement n°06/2019 proposé par M. Hans Joergen Jensen est accepté à la majorité (15 oui, 8 non, 10 abstentions).

Le préavis municipal amendé est accepté à la majorité (29 oui, 2 non, 2 abstentions).



### **9 octobre 2019**

- **Préavis municipal n°07/2019 relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) pour le remplacement du téléski de La Châ sur le domaine skiable des Pléiades**  
Le préavis municipal est accepté à la majorité (32 voix, 1 abstention).
- **Préavis municipal n°08/2019 relatif à l'adoption du règlement sur le stationnement de la Commune de Jongny**  
Le préavis municipal est refusé à la majorité (27 voix, 4 avis contraires, 2 abstentions).
- **Préavis municipal n°09/2019 relatif à l'arrêté communal d'imposition pour l'année 2020**  
L'amendement n°09/2019 de la commission des finances est accepté à la majorité (27 oui, 5 non).  
Le préavis municipal amendé est accepté à la majorité (29 oui, 2 non, 1 abstention).

### **4 décembre 2019**

- **Préavis municipal n°10/2019 relatif au budget 2020 de la Communauté Intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (37 voix).
- **Préavis municipal n°11/2019 relatif au budget 2020 du Fonds culturel Riviera**  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité (37 voix).
- **Préavis municipal n°12/2019 relatif au budget communal pour l'année 2020**  
L'amendement n°12/2019 est accepté à la majorité (35 voix, 2 abstentions).  
Le préavis municipal amendé est accepté à la majorité (36 voix, 1 abstention).



## Sortie annuelle

Evénement historique, sortie atypique : après une longue maturation, c'est avec grand plaisir qu'une vingtaine de membres du Conseil Communal de Jongny ont pu se délester, le mercredi 17 juillet 2019, de la succession des tableaux représentant notre cher terroir lors de la Fête des Vignerons. Après avoir atteint une caudalie parfaite dans une arène où la règle des trois soleils a fait son effet et afin de poursuivre sur cette effervescence, les participants, dont certains encore vêtus de leur feuillage, se sont rendus au Kavo pour y déguster un nectar régional.



## 101.01 Votations et élections

Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le greffe municipal, des votations ci-après :



Votation fédérale  
du 10 février 2019

- Initiative populaire du 21.10.2016 « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »



Election complémentaire  
du 17 mars 2019

- A l'issue de ce 1er tour de dimanche 17 mars 2019, la candidate Rebecca Ruiz arrive en tête (46.59%) suivie par Pascal Dessauges (37.56%). Axel Marion est en 3e position avec 6.03%.



Votation fédérale  
du 19 mai 2019

- Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
- Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)



Election complémentaire  
au Conseil Communal  
du 19 mai 2019

- Sont élus :
- Monsieur Cédric Oehen
- Madame Marie-Odile Albrecht Gubler



Election complémentaire  
au Conseil Communal  
9 juin 2019  
(2<sup>ème</sup> tour)

- Est élu :
- Monsieur Meister Daniel



Election de 7 suppléant(e)s  
au Conseil Communal  
du 16 juin 2019

- Election tacite



Election au  
Conseil National et au  
Conseil des Etats  
du 20 octobre 2019

- Résultat du Conseil National : PSV 5 sièges, Verts 4 sièges (+2), PDC 0 siège (-1), PLR 5 sièges, PVL 2 sièges (+1), UDC 3 sièges (-1).

- Résultat du Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour) : ballottage général, Adèle Thorens (39.90%), Ada Mara (39.66%), Olivier Français (29.23%).

- Résultat du Conseil des Etats (2<sup>ème</sup> tour) : Olivier Français (54%), Adèle Thorens (52%).



2<sup>ème</sup> tour des Elections  
fédérales  
10 novembre 2019



## 102 Municipalité



(photo Luca Carmagnola, Vevey)

M. Jean-Luc Sansonnens, Mme Nicole Pointet, M. Claude Cherbuin, M. Jean-Pierre Taverney et Mme Céline Murisier

---

**M. Claude Cherbuin, Syndic**

Suppléante : Mme Nicole Pointet

Administration communale

Informatique

Finances

Fonds culturel Riviera

---

**Mme Céline Murisier, Municipale**

Suppléant : M. Jean-Pierre Taverney

Ecole (ASIC)

Accueil pré et parascolaire (REVE, ONDÎNE)

Bibliothèque intercommunale

Conservatoire de musique

Passeport Vacances

---

**Mme Nicole Pointet, Municipale**

Suppléante : Mme Céline Murisier

Bâtiments communaux

Vignes et forêts

Tourisme

Service des sports

Transports

Affaires sociales

---

**M. Jean-Luc Sansonnens, Municipal**

Suppléant : M. Claude Cherbuin

Urbanisme et aménagement du territoire

Bureau Technique Intercommunal

Commission salubrité

Inspectorat des chantiers

Energie

Bâtiments nouveaux

---

**M. Jean-Pierre Taverney, Municipal**

Suppléant : M. Jean-Luc Sansonnens

Sécurité (ASR)

Voirie et Travaux

Police du commerce

Déchets et SIGE

---

La Municipalité a tenu 45 séances hebdomadaires ordinaires en 2019 (44 en 2018), pour lesquelles des procès-verbaux ont été établis.



## 102.1 Visite annuelle préfectorale

La traditionnelle visite annuelle de la commune a eu lieu le 13 novembre 2019. Madame Florence Siegrist, Préfet du district Riviera-Pays-d'Enhaut, s'est entretenue avec la Municipalité et avec la Présidente du Conseil communal. Elle a, de plus, effectué plusieurs contrôles dans les services, tels ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, des votations et élections, des comptes tenus par la Bourse communale, des subsides reçus, de l'Office de la Population, du Bureau des étrangers, ainsi que des diverses règlementations communales. Elle a pu relever l'excellent travail de l'Administration communale.



# syndics riviera info.

n°04 - décembre 2019

*Mesdames et Messieurs les Président(e)s,*

*Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,*

*Comme pratiqué depuis fin 2017, le « rendez-vous de l'info. » entre syndics et conseils communaux de la Riviera se concrétise par ce 4<sup>ème</sup> numéro de « syndics riviera info. », couvrant l'essentiel de l'actualité 2019.*

*Parmi les nombreuses thématiques abordées durant l'année, le principal sujet de préoccupation commun demeure celui des finances, en particulier les réflexions en cours sur la répartition des charges entre Canton et communes.*

*Cela dit, la Riviera a été marquée par un sujet plus réjouissant en 2019 : la Fête des Vignerons (FeVi). Dans ce contexte, l'organisation de la journée régionale du 8 août a fait l'objet d'un suivi régulier. Et si tant est qu'il n'y ait eu cet été « qu'Un jour au Paradis », il a mérité son nom, reflétant la qualité des animations et l'état d'esprit festif et convivial qui a régné durant toute cette journée du district Riviera - Pays-d'Enhaut.*



© N. Sjöblom - M. Quattrocchi

*C'est dans cet état d'esprit que la CSD vous souhaite de très belles fêtes !*

## actualités 2019

### UCV - ADCV

Les syndics ont procédé à un point d'information systématique concernant les négociations / discussions en cours entre les deux associations faîtières de communes et le Canton.

Le Conseil d'Etat a finalement décidé d'entamer les négociations sur la nouvelle péréquation inter-communale vaudoise (NPIV) et la facture sociale (FS) dès 2019; des séances étant fixées jusqu'à l'automne 2020. A contrario, le Conseil d'Etat a annoncé qu'il « gelait » les discussions sur les constructions scolaires durant cette période, alors que les négociations étaient à bout touchant.

En outre et comme depuis plusieurs années, l'UCV a organisé sa visite du district Riviera - Pays-d'Enhaut à la rentrée, profitant d'une séance de la Conférence des syndics (CSD) qui a été élargie pour l'occasion à une délégation des 13 Municipalités du district. Les sujets présentés ont porté sur les activités de l'Association Espace Proches, ainsi que sur un « état des lieux » de la NPIV-FS, la nouvelle loi sur les finances et l'école obligatoire.

### FÊTE DES VIGNERONS - JOURNÉE DU DISTRICT

Dans le cadre des journées mises à disposition des autorités par la FeVi, le 8 août a été réservé pour la Ville de Vevey; journée qui a finalement été étendue à l'ensemble du district Riviera - Pays-d'Enhaut.

L'Association du 8 août a été spécialement constituée pour gérer l'organisation de dite journée, notamment le mandat octroyé pour l'occasion et les aspects financiers.

Une information régulière a été transmise à la CSD, principalement par la syndique de Vevey, Présidente de l'association, et plus ponctuellement par la mandataire chargée de toute l'organisation de la journée.



© Nana Sjöblom - Milena Quattrocchi

Les retours sur cette journée ont été très positifs; cela a d'ailleurs fait « germer » l'idée d'organiser une « Journée régionale » de manière régulière, sans attendre la prochaine FeVi. Un bilan global de l'événement a eu lieu lors de la CSD de novembre 2019.

### TÉLÉSKI DE LA CHÂ - DOMAINE DES PLÉIADES

Les Municipalités de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz ont déposé une demande de soutien financier auprès de la CIEHL en début d'année 2019, portant sur le remplacement du téléski de La Châ, sur le domaine skiable des Pléiades.

Le Conseil administratif (CA) de la CIEHL, constitué des dix Syndics, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la reconnaissance de l'intérêt public régional du projet, ainsi que sur le principe d'une participation financière.

Conformément à la convention de la CIEHL, les dix Municipalités ont à leur tour été consultées; elles ont reconnu l'intérêt public régional du projet et accepté une participation à hauteur de Fr. 300'000.-.

Le préavis régional y relatif a été transmis aux dix Conseils communaux dans le courant de l'été. Une séance d'information a été organisée début septembre pour les commissions ad hoc des dix Conseils communaux. Leurs décisions devraient en principe être connues d'ici à fin 2019.

La participation financière de la CIEHL est conditionnée à l'adoption du préavis régional à l'unanimité par les dix Conseils communaux.



© 24heures.ch

## AGGLOMERATION RIVELAC

Comme en 2018, ce dossier a fait l'objet d'une information et d'un suivi réguliers dans le cadre de la CSD, l'agglomération étant présidée par le Syndic de Blonay.

Les réflexions concernant l'agglomération sont quant à elles, menées par le Bureau du COPIL.

Celui-ci est composé de six politiques représentant les 19 communes concernées et de deux délégués techniques, l'un pour le Canton de Vaud et l'autre pour le Canton de Fribourg.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, ledit Bureau a piloté un mandat de pré-étude, afin de déterminer quelle démarche privilégier : élaboration d'un plan directeur intercommunal (PDI) ou d'un projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération (PA4). Le PDI est obligatoire selon l'art. 19 LATC.

Les résultats ont été présentés à la CSD de mars. Après consultation des Municipalités, le COPIL a décidé d'établir en priorité un PDI, dans la perspective d'élaborer ensuite un PA5.

L'été a été consacré à la définition des futures conditions de travail de l'agglomération : enveloppe budgétaire, mode de gouvernance, calendrier, etc.

Durant l'automne, le Bureau du COPIL et le SDT ont élaboré une convention cantons / communes qui fixe les modalités organisationnelles et financières, dans l'attente de la mise en place d'une structure d'agglomération pérenne. Dite convention a été validée par les autorités le 11 novembre 2019.

Les conseils communaux devraient être informés plus précisément sur ces différents points.

## SYSTÈME DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS (SGZA)

Le dossier est suivi par Promove, qui est l'interlocutrice des services de l'Etat dans le cadre des échanges / séances d'information organisées conjointement par le SDT et le SPEI à l'attention des agglomérations et régions économiques du Canton de Vaud.

Le sujet des SGZA a lui aussi fait l'objet de points de situation réguliers dans le cadre de la CSD.

D'une manière générale, les principaux acteurs concernés (communes / Promove) relèvent le manque de clarté quant aux modalités de mise en œuvre des SGZA, notamment du côté des services cantonaux.

En outre, certains dossiers de planification en cours se trouvent bloqués pour les communes en question. Cela a d'ailleurs donné lieu à un échange de courriers entre la CSD et les Chefs de départements concernés, en vue de clarifier la situation et de sensibiliser aux difficultés rencontrées par les communes.

L'une des questions à résoudre portait sur le périmètre du SGZA, sachant que ceux des régions économiques (Promove / Aigle Région) ne coïncident pas avec celui de l'agglomération Rivelac. En final, la problématique du SGZA sera traitée dans le cadre de l'agglo. Rivelac.

## ASR

Le Président et le directeur de l'ASR sont venus présenter la problématique des locaux de l'ASR lors de la CSD de mars 2019. Des travaux sont en effet prévus dans les locaux situés à Clarens, les services de l'association devant quitter les lieux au plus tard fin 2020.

Afin de l'aider dans ses réflexions concernant la suite, l'ASR a donné un mandat à Team Consult, notamment pour évaluer les sites potentiels en fonction des contraintes inhérentes aux « feux bleus », plus particulièrement à celles du SDIS qui sont les plus importantes.

Les réflexions et propositions ont été présentées lors d'un Forum des Municipalités en mai. L'objectif globalement visé est de regrouper les services de l'ASR sur un site stratégique, en veillant au maintien d'un accueil et de prestations de qualité pour la population et les usagers.

Autre point abordé dans le cadre de la CSD, celui de la clé de répartition définie par les statuts de l'ASR.

La question a été soulevée par les Syndics de Blonay et de St-Légier - La Chiésaz dans le cadre des démarches en cours sur la fusion des deux communes. L'ASR a décidé de donner un mandat d'étude à l'IDHEAP sur cette question.

# brèves

## 2m2c

Suite à la votation communale sur ce projet en février 2019, l'évolution du dossier a fait l'objet d'une information régulière, tant à la CSD qu'au CA de la CIEHL.

En l'occurrence, la procédure CIEHL est pour le moment suspendue, dans l'attente de la prochaine décision du Conseil communal de Montreux.

## CMVR

La modification de la convention portant sur le Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera (CMVR) a été approuvée par les dix municipalités fin 2018 et est entrée en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de deux ans, renouvelable.

Les modifications apportées à dite convention ont notamment permis de clarifier la question de la prise en charge des frais de locaux par les communes et de financement du Conservatoire.

## STADE RÉGIONAL D'ATHLÉTISME DE LA SAUSSAZ

L'année 2019 a marqué la dernière étape du cofinancement du stade régional d'athlétisme par les dix communes de la Riviera.



© mymontreux.ch

En effet, sur la base du décompte final transmis par la commune de Montreux, le SAI a procédé au calcul et à la facturation du solde à verser par les neufs autres communes à celle de Montreux.

Retenons que par rapport au préavis régional, le coût de réalisation a été inférieur, ce qui a bénéficié à toutes les communes.

## DIRECTIVES DIS

À la demande des responsables communaux des finances et d'entente avec la CSD, le SAI a établi une liste des collaborations intercommunales à annexer aux comptes communaux, selon les directives du DIS.

La liste ne doit comporter que les associations de communes et ententes intercommunales, qui ont fait l'objet d'une adoption par les conseils communaux. Indépendamment du domaine de collaboration, la forme juridique et le mode d'adoption des statuts ou de la convention sont déterminants.

## RENCONTRE CSD - DÉPUTÉS

Usuellement fixée une fois par année, la rencontre CSD - Députés a eu lieu en mai, autour des thématiques des zones d'activités, en particulier celle de La Veyre à St-Légier - La Chiésaz et de la rénovation du 2m2c à Montreux.

## RENCONTRE DES SYNDICS DU DISTRICT RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT

Organisée sous l'égide de la Préfecture, la rencontre des syndics du district s'est déroulée en novembre 2019. Plusieurs présentations ont été faites à cette occasion sur les thèmes suivants :

- la Fondation Equitim;
- les constructions durables, par la DGIP Vaud (Direction générale des immeubles et du patrimoine);
- la loi sur l'information (LInfo) par Eric Golaz, Préposé au droit à l'information du Canton de Vaud.

### PETIT LEXIQUE ...

#### AdCV

Association de communes vaudoises

#### ASR

Association Sécurité Riviera

#### CA

Conseil administratif

#### CIEHL

Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman

#### CMVR

Conservatoire Montreux-Vevey Riviera

#### COPIL

Comité de pilotage

#### CSD

Conférence des syndics de la Riviera

#### DGIP

Direction générale des immeubles et du patrimoine

#### DIS

Département des Institutions et de la sécurité

#### FeVi

Fête des Vignerons

#### IDHEAP

Institut de hautes études en administration publique

#### LATC

Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

#### NPIV-FS

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise - Facture sociale

#### PA4 / PA5

Projet d'agglomération de 4ème génération / de 5ème génération

#### PDI

Plan directeur intercommunal

#### PROMOVE

Promotion économique

#### SDIS

Service de défense incendie et de secours

#### SDT

Service du développement territorial

#### SGZA

Système de gestion des zones d'activités

#### SPEI

Service de la promotion de l'économie et de l'innovation

#### UCV

Union des communes vaudoises

## 102.3 Rencontres intermunicipales

Les rencontres intermunicipales sont toujours l'occasion d'échanger sur des sujets politiques ou techniques. Ils développent et entretiennent des liens conviviaux.

En date du 24 janvier, la Municipalité a convié le Collège d'Attalens à partager un papet préparé par les membres de l'exécutif eux-mêmes. En plus du repas partagé dans la convivialité, les échanges ont notamment porté sur les sujets tels que stand de tir, sel pour le déneigement, circulation Bois-Chexbres/Tuilière.

Le 18 mars, les quatre Municipalités du Cercle se sont rencontrées pour traiter divers sujets selon ordre du jour : Etude de la fusion des communes / Révision du règlement du personnel / Sécurisation du ruisseau de la Bergère / Réception des jeunes citoyens / Mobilité électrique.

Le 28 juin, la Municipalité a participé aux traditionnels tirs intermunicipalités organisés en cette année 2019 par la Commune de Chardonne. Ceux-ci se sont déroulés au chalet de la Buttiaz puis un repas a été servi sur place.

## 104 Naturalisation

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la nouvelle loi sur la naturalisation suisse est entrée en vigueur selon la procédure décrite ci-dessous :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet [www.vd.ch/naturalisation](http://www.vd.ch/naturalisation)  
Un dépliant spécifique rassemble les mêmes informations.

En 2019, la Municipalité a traité dix demandes de naturalisation selon le nouveau droit.

## 105 Personnel communal

L'année 2019 s'est traduite par des changements de personnel au sein de l'Administration communale.

L'Office de la Population a accueilli un nouveau préposé dès le mois de février. Le Greffe municipal a composé avec le départ de la secrétaire municipale adjointe et l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice au cours du mois de mars.



**Au 31 décembre 2019, l'état nominatif du personnel communal est le suivant :**

<b>Greffé municipal</b>	M. Vincent MARTIN	Secrétaire municipal	100%
	Mme Martine DUC	Secrétaire	50%
	Mme Marie D'ADDARIO	Secrétaire	40%
<b>Bourse communale</b>	M. Bijan KAVEH	Boursier	80%
<b>Office de la Population</b>	M. Sefkan CEYLAN	Préposé Greffé	60% 40%
<b>Structure Ondîne</b>	Mme Nadine ROEHRICH	Responsable pédagogique	80%
	Mme Marisa D'AGOSTINI	Responsable administrative	100%
	Mme Valérie NICOLET	Secrétaire administrative	40%
	M. Dany BURNIER	Secrétaire administratif	40%
<b>Service accueil Ondîne</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 éducatrices tertiaires</li> <li>• 12 éducatrices ASE *</li> <li>• 6 éducatrices auxiliaires</li> <li>• 7 éducatrices remplaçantes</li> </ul>	
<b>Service de Voirie</b>	M. Laurent MOREILLON	Responsable	100%
	M. Simon DUPRAZ	Employé	100%
	M. Richard NEYROUD	Employé	68%
<b>Conciergerie des écoles</b>	Mme Metije SULIMANOVSKA	Employée d'entretien	100%
<b>Auxiliaire de Voirie (déneigement)</b>	M. Danny REYMOND	Employé	s/appel
<b>Vignes communales</b>	M. Marc TAVERNEY	Vigneron-tâcheron	à la tâche

(\*) ASE = CFC Assistante socio-éducative



## 105.2 Formation continue du personnel communal

La Municipalité veille à la formation de son personnel. Celui-ci suit régulièrement des cours de formation continue dans les domaines d'action respectifs et conformément aux objectifs fixés lors des entretiens annuels.

Certains cours sont dispensés par le Centre d'Education Permanente de l'Etat de Vaud (CEP), d'autres par les organisations faîtières liées à chaque profession.

Les principales formations suivies en 2019 ont été :

- AVSM (association vaudoise des secrétaires municipaux) – formation annuelle usuelle (secrétaire municipal)
- CEP – Gestion de crise (secrétaire municipal et responsable de Voirie)
- SWISSCO – Les enjeux de MCH2 (boursier communal)
- CEP – Loi sur la protection des données personnelles : principes et conséquences (communes vaudoises) (préposé à l'Office de la Population)
- CEP – Négocier pour atteindre ses buts (responsable de la Voirie)
- Etat de Vaud – Territoire & Environnement – cours à la tronçonneuse (employés de Voirie)

## 105.3 Souper du personnel

Le sympathique et traditionnel souper annuel du personnel communal, auquel sont également conviés les collaborateurs retraités ainsi que les anciens membres de la Municipalité, s'est déroulé le 29 novembre 2019 à l'Hôtel du Léman à Jongny. Trente-cinq personnes au total étaient présentes.

## 106 Activités du Greffe municipal

Le nombre des dossiers traités par le Greffe municipal continue d'augmenter, tant par l'établissement de lettres que de courriers électroniques.

Le travail régulier consiste en :

- la rédaction des courriers découlant des décisions municipales,
- la rédaction des procès-verbaux des séances de Municipalité,
- la rédaction des procès-verbaux des séances spéciales, des préavis municipaux, de divers rapports et circulaires,
- l'organisation des votations avec la tenue du registre civique,
- le traitement des demandes de naturalisation et les décisions d'octroi de bourgeoisie,
- la visite des jubilaires (nonagénaires, centenaires, noces d'or, noces de diamant, et plus...)
- les relations avec le Conseil communal, la Préfecture et les divers services de l'Etat,
- la mise sur pied des réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité,
- la gestion du personnel communal,
- la location des salles communales,
- la gestion des publications communales,
- l'établissement du rapport de gestion,
- le classement et la tenue des archives communales.



Malgré le changement de personnel survenu au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, le greffe municipal a répondu avec diligence, efficacité et courtoisie aux nombreuses demandes tout en continuant à privilégier le contact direct avec la population.

La commune de Jongny est représentée au sein du Groupement des secrétaires municipaux du district Riviera-Pays-d'Enhaut, des boursiers du District et de l'OFPOP Régional. Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes du district sur différents points, à favoriser l'échange d'informations et le développement d'une formation continue.

Les activités de la Bourse communale et de l'Office de la population sont relatées dans les chapitres respectifs.



## 113.02 Jongny Flash – Bulletin d'information de la commune

Le Jongny-Flash a été distribué à 4 reprises dans les ménages jongnysois, soit :

- N° 52 en mars 2019
- N° 53 en mai 2019
- N° 54 en juillet 2019
- N° 55 en décembre 2019

### 118.1 Promotion économique régionale



Promove est l'organisme officiel dédié au développement économique de la région Riviera-Lavaux. Financé par les **13 communes** de son territoire ainsi que par **300 entreprises** membres, l'association offre des services et des conseils directs et neutres aux entreprises suisses et étrangères ainsi qu'aux autorités locales. L'appui et le soutien apportés visent à **contribuer au maintien et à la création d'emplois de proximité**, en facilitant l'implantation, le développement et la pérennité d'entreprises dans la région.

### Les entreprises de la région Riviera-Lavaux

	Inscriptions		Réactivation*	Radiations			Etat au 31.12
	Création	Arrivée		Départ	Cessation d'activité	Faillite	
Individuelle	113	44	10	48	134	17	1778
S.A.	79	49	5	45	2	37	1626
S.A.R.L.	140	66	3	68	5	66	2072
S.N.C.	22	1	0	1	8	2	120
Autres	27	8	0	8	13	4	536
<b>Sous-Total</b>	<b>381</b>	<b>168</b>	18	<b>170</b>	<b>162</b>	<b>126</b>	<b>6132</b>
<b>Total Région</b>	<b>549</b>			<b>458</b>			

	2018	2019
Solde Région	+119	+109

\*Réactivation: cas particulier des entreprises qui sortent d'une procédure de faillite pour reprendre une activité normale.

Sources: FOSC et RC (analyse établie par Promove sur la base du relevé quotidien des mouvements. Des écarts peuvent apparaître en raison de traitements différés ou corrections).

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site [www.promove.ch](http://www.promove.ch)



# 200 FINANCES

## 200.1 Environnement économique (source SECO et KOF)

### Généralités

2019 aura été une année difficile pour La Suisse et ses principaux partenaires commerciaux : ralentissement cyclique, incertitude liée au Brexit, conflits commerciaux, faible demande en biens d'investissement particulièrement en Asie et mutation structurelle auront pesé sur la conjoncture nationale.

La faiblesse conjoncturelle a été marquée en Europe occidentale, particulièrement en France où les grèves ont mis un terme brutal dès décembre 2018 à une conjoncture jusque-là robuste. Outre Atlantique, en revanche, les États-Unis ont enregistré une bonne conjoncture, la production globale affichant une progression supérieure à la moyenne. Il n'en va pas de même au Brésil et au Mexique où la conjoncture a du mal à se relancer après la récession de 2015/2016. Même l'Asie, moteur de la croissance mondiale, a fait face à un refroidissement l'an dernier. En Chine notamment, le conflit commercial avec les États-Unis a laissé de nets signes de ralentissement.

### Conjoncture suisse

La situation des affaires s'est assombrie pour les entreprises helvétiques en fin d'année 2019 : si le développement ralenti de l'industrie de transformation a freiné la conjoncture suisse, en revanche, le bâtiment et de nombreux secteurs de services sont restés stables. Globalement, le contexte international difficile continue de peser sur l'économie suisse. Ceci est particulièrement vrai dans l'industrie de transformation, chimie, produits synthétiques, construction mécanique ou automobile, pour lesquelles l'année 2019 aura été plutôt sombre. Par contre, les prestataires de services financiers, d'assurance et d'études ont enregistré une évolution positive en 2019. Enfin dans le commerce de gros et l'hôtellerie, la situation s'assombrissait dans ces secteurs d'activité. En réaction au ralentissement de l'économie réelle, la BNS a soit assoupli sa politique monétaire, soit maintenu une orientation très expansionniste caractérisée notamment par des achats d'obligations et des taux d'intérêts directeurs très bas. A - 0,75 %, les taux d'intérêt directeurs de la BNS demeurent évidemment à un niveau historiquement bas. Toutefois et contrairement aux attentes de certains opérateurs du marché, ils n'ont pas été abaissés davantage en fin d'année. Au lieu de cela, la BNS a continué d'intervenir sur le marché des changes pour réduire la pression à la hausse sur le franc suisse. Vu la faible inflation et la timidité de la dynamique économique, on peut s'attendre à ce que la politique monétaire en vigueur reste longtemps encore très expansionniste.

### Comptes communaux

Le résultat négatif de l'exercice 2019 cache de fait un bilan fort contrasté : dès lors que le résultat est meilleur de quelque CHF 560'000.- par rapport au budget accepté en décembre 2018, la Municipalité ne peut cacher une certaine satisfaction. Cependant, n'en déplaise à celles et ceux qui fustigeaient la prudence de la Municipalité s'agissant des rentrées fiscales, le coup de frein décelé lors de l'exercice 2018 s'est accentué et se traduit désormais par une diminution globale des recettes fiscales de CHF 410'000.- . Les retours de péréquation et de la facture sociale 2018, respectivement CHF 107'000.- et CHF 141'000.- ainsi que les ajustements à la baisse de ces deux postes pour l'exercice 2019, car liés aux résultats fiscaux eux aussi, soulagent les comptes communaux de quelque CHF 300'000.-.



A ces notoires différences, il convient aussi d'ajouter une multitude de « petits » postes qui contribuent à hauteur de CHF 277'000.- au résultat final annoncé. Dès lors, la rigueur et la recherche d'une marge d'autofinancement autrement plus confortable et pérenne restent plus que jamais dans le collimateur de la Municipalité.

## 201 Activités de la Bourse communale

Au cours de l'année 2019, le boursier a soutenu avec efficacité la Municipalité dans le délicat exercice de la gestion du ménage communal et de son équilibre.

Comme les années précédentes, il a assumé avec rigueur, en sus des opérations quotidiennes relatives aux écritures comptables de facturation et gestion, le suivi trimestriel des comptes, de la trésorerie communale ainsi que l'élaboration mensuelle du suivi fiscal.

Il a aussi prouvé ses compétences dans la gestion efficiente des emprunts nécessités notamment pour la réalisation du patrimoine financier communal (3 immeubles).

Dans un autre domaine, il a proposé, en sa qualité de responsable « informatique », les mesures indispensables au bon développement et à la sécurité du parc informatique communal.

Le boursier communal participe également depuis bientôt 2 ans déjà aux travaux de la commission en charge de préparer la mise en œuvre du nouveau plan comptable (MCH2). Enfin, pour clore une collaboration initiée à la demande de la Municipalité de Corseaux en 2018, il a continué de donner un « sérieux » coup de main à la bourse communale des communes voisines durant tout le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.



## 201.1 Analyse des comptes 2019

### 201.1.1 Exercice 2019 – résultat et marge d'autofinancement

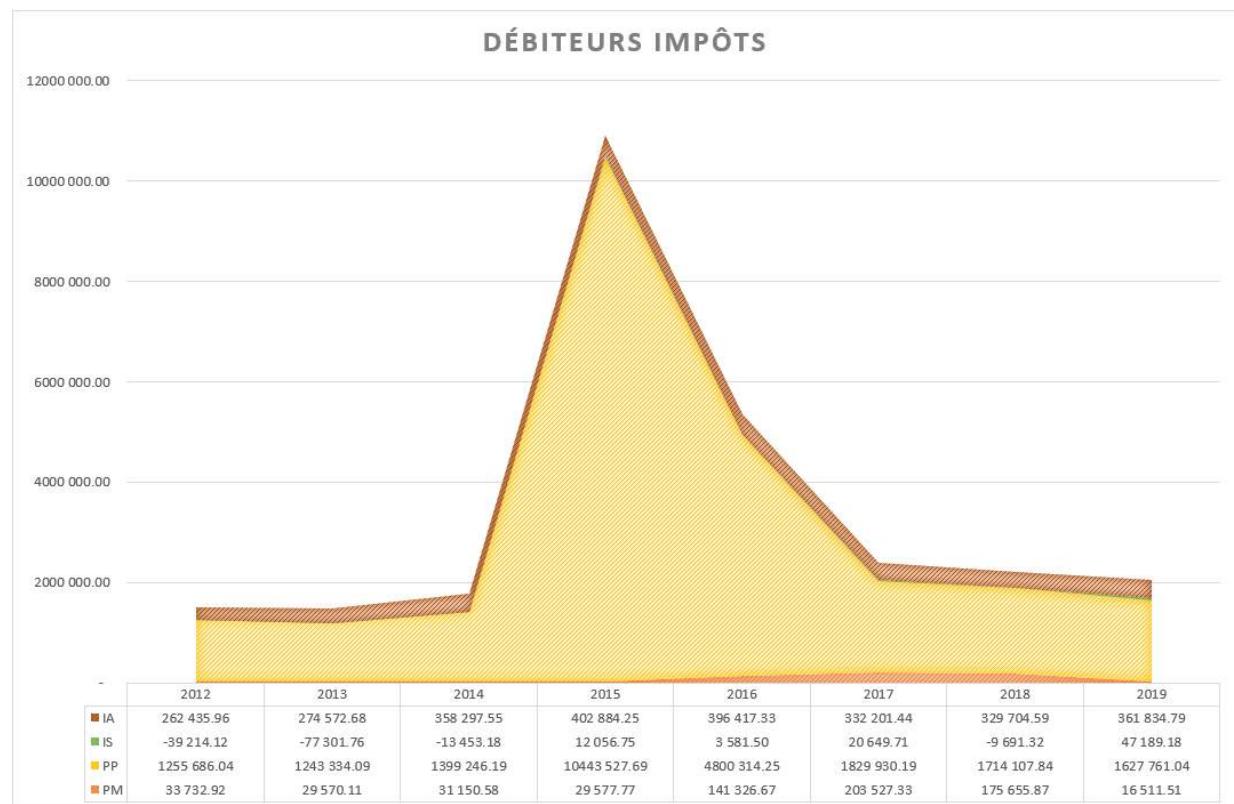
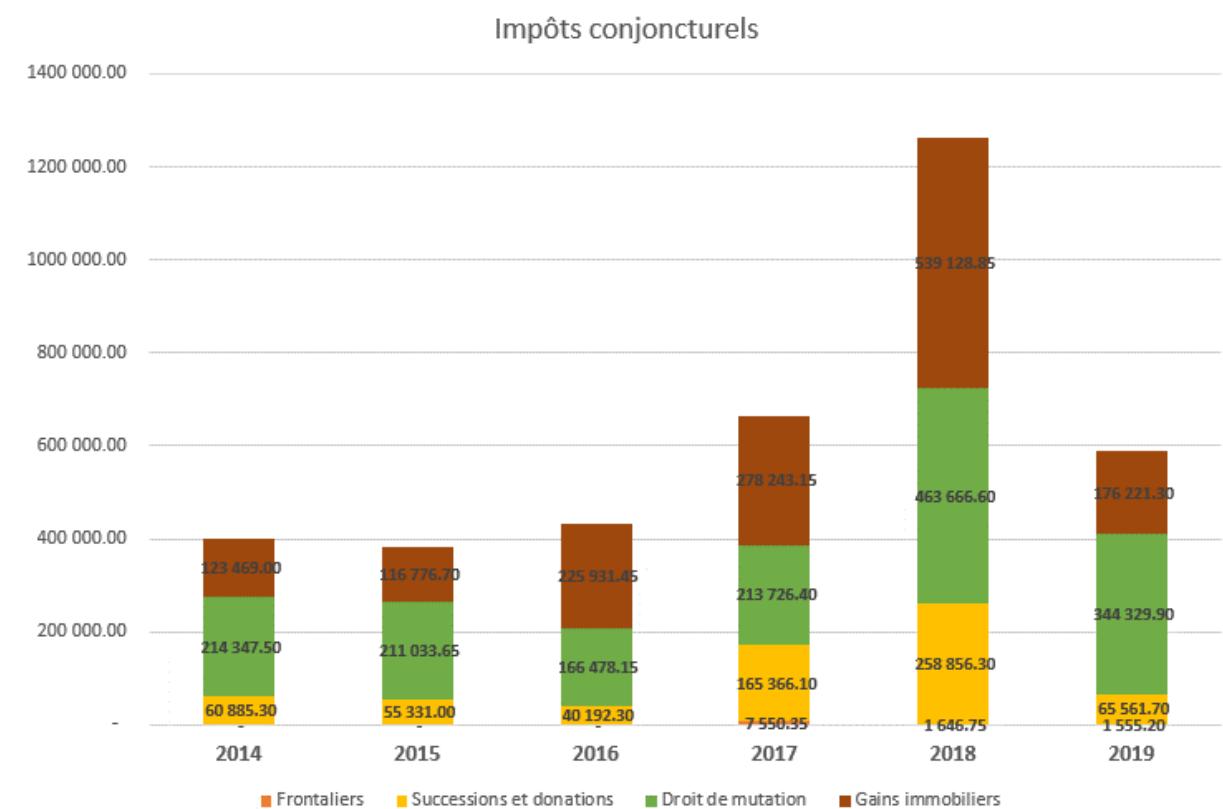
Les comptes 2019 bouclent avec un excédent de charges de CHF 35'301.43 alors que le budget annonçait un exercice déficitaire de CHF 595'400.00. La marge d'autofinancement s'élève quant à elle à CHF 238'315.84.

	<b>Comptes 2019</b>
<b>4 TOTAL DES REVENUS ORDINAIRES</b>	<b>CHF 8'160'578.34</b>
40 Impôts	CHF 6'155'136.29
41 Patentés	CHF 42'108.10
42 Revenus du patrimoine	CHF 276'731.02
43 Taxes, émoluments	CHF 511'102.83
44 à 46 Parts à des recettes cantonales	CHF 1'175'500.10
<b>3 TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES</b>	<b>CHF 7'922'262.50</b>
30 Autorités et personnel	CHF 1'128'631.80
31 Biens, services, marchandises	CHF 1'291'161.82
32 Intérêts passifs	CHF 47'991.41
35 Remboursements, participations	CHF 5'209'558.68
36 Aides à institutions privées	CHF 244'918.79
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>CHF 238'315.84</b>
<b>33 TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>CHF 272'291.12</b>
330 Amortissements du patrimoine financier	CHF 94'567.17
331 Amortissements du patrimoine administratif	CHF 177'723.95
<b>38 TOTAL ATTRIBUTIONS FONDS DE RESERVE ET FIN. SPECIAUX</b>	<b>CHF 110'507.57</b>
<b>48 TOTAL DES PRELEVEMENTS SUR FONDS DE RESERVES ET FIN</b>	<b>CHF 109'181.42</b>
<b>EXCEDENT DE CHARGES 2019</b>	<b>CHF 35'301.43</b>

Etat de la fortune au 31.12.2019	
Capital au 31.12.2018	933'182.93
Attribution du résultat 2019	-35'301.43
Capital au 31.12.2019	897'881.50



## 201.1.2 Suivi fiscal



### 201.1.3 Charges de fonctionnement par nature

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
RESULTAT		-35'301.43	-595'400.00	676'216.75
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>8'384'061.19</b>	<b>9'194'300.00</b>	<b>8'728'935.12</b>
<b>30</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>1'128'631.80</b>	<b>1'175'300.00</b>	<b>1'117'440.00</b>
<b>31</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>	<b>1'291'161.82</b>	<b>1'355'900.00</b>	<b>1'223'100.75</b>
<b>32</b>	<b>Intérêts passifs</b>	<b>47'991.41</b>	<b>104'300.00</b>	<b>29'547.18</b>
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>272'291.12</b>	<b>231'200.00</b>	<b>248'623.88</b>
<b>35</b>	<b>Remboursements, participations</b>	<b>5'209'558.68</b>	<b>5'989'600.00</b>	<b>5'723'247.61</b>
<b>36</b>	<b>Aides et subventions à instit. privées</b>	<b>244'918.79</b>	<b>258'500.00</b>	<b>227'102.20</b>
<b>38</b>	<b>Attributions aux fonds, financements spéciaux</b>	<b>110'507.57</b>	<b>500.00</b>	<b>80'874.00</b>
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>79'000.00</b>	<b>79'000.00</b>	<b>79'000.00</b>

Les **charges du groupe 30 - autorités et personnel** présentent une non utilisation budgétaire de CHF 46'668.20 principalement en raison de la diminution du poste «3040 caisse de pension» (- CHF 16'528.65) et la non utilisation d'une partie du budget destiné à la formation du personnel (nature 3091) à hauteur de CHF 16'092.20.

Les **charges du groupe 32 - intérêts passifs** sont inférieures de CHF 56'308.59 au montant figurant au budget. Les reports d'investissements ainsi que les intérêts avantageux sont les causes principales de cette diminution.

Les **charges du groupe 35 - remboursements et participations** présentent une diminution de CHF 780'041.32. Il s'explique en partie par un retour péréquatif de 2018 (CHF 258'800.-) et une estimation de la diminution des charges péréquatives de 2019 due à la baisse des rendements fiscaux (CHF 315'400.-). La comptabilisation des comptes 2018 du réseau REVE ont en outre apporté un gain comptable de CHF 143'500.-.

Les **charges du groupe 38 - attributions aux fonds, financements spéciaux** présentent un dépassement de CHF 110'507.57. Ce dépassement est dû à une attribution à la provision pour pertes sur débiteurs impôts (CHF 85'554.17) ainsi que celle au fonds épuration des eaux (CHF 24'203.40).



## 201.1.4 Revenus de fonctionnement par nature

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>8'348'759.76</b>	<b>8'598'900.00</b>	<b>9'405'151.87</b>
<b>40</b>	<b>Impôts</b>	<b>6'155'136.29</b>	<b>6'619'900.00</b>	<b>6'805'807.07</b>
<b>41</b>	<b>Patentes, concessions</b>	<b>42'108.10</b>	<b>39'800.00</b>	<b>41'549.35</b>
<b>42</b>	<b>Revenus du patrimoine</b>	<b>276'731.02</b>	<b>189'400.00</b>	<b>361'978.24</b>
<b>43</b>	<b>Taxes, émoluments, produits des ventes</b>	<b>511'102.83</b>	<b>405'100.00</b>	<b>489'454.66</b>
<b>44</b>	<b>Parts à des recettes cantonales</b>	<b>177'776.50</b>	<b>225'000.00</b>	<b>540'775.60</b>
<b>45</b>	<b>Participations rbt collectivités publiques</b>	<b>997'723.60</b>	<b>962'700.00</b>	<b>878'957.15</b>
<b>46</b>	<b>Autres participations et subventions</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>80'774.00</b>
<b>48</b>	<b>Prélèvements sur fonds, financements spéciaux</b>	<b>109'181.42</b>	<b>78'000.00</b>	<b>126'855.80</b>
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>79'000.00</b>	<b>79'000.00</b>	<b>79'000.00</b>

Les revenus du groupe 40 - impôts sont en diminution générale. Par rapport aux prévisions budgétaires, les différences principales sont les suivantes : impôt sur le revenu des personnes physiques (- CHF 254'700.-), sur la fortune (- CHF 134'200.-), l'impôt source (- CHF 43'400.-) ceux sur la dépense (- CHF 41'700.-) et sur le bénéfice des personnes morales (- CHF 219'500.-).

Quelques bonnes surprises sont toutefois à relever au niveau des recettes conjoncturelles, à savoir les droits de mutation (+CHF 164'300.-) et l'impôt sur les successions et donations (+ CHF 25'600.-).

Pour les revenus du groupe 42 - revenus du patrimoine, l'augmentation correspond à l'indemnité pour départ anticipé en relation avec le bureau postal (+ CHF 64'200.-) ainsi qu'aux intérêts de retard fiscaux (+ CHF 18'400.-).

Les revenus du groupe 43 - taxes, émoluments, produits des ventes sont globalement en hausse de CHF 106'000.-. Les explications se trouvent essentiellement dans les émoluments administratifs (+ CHF 19'700.-), les taxes de raccordement (+ CHF 24'700.-), les remboursements de traitement (+ CHF 31'000.-) et les prestations diverses de la Municipalité (+ CHF 33'800.-).

Les revenus du groupe 48 - prélèvements sur fonds financement spéciaux, fait ressortir un ajustement de la provision pour débiteurs fiscaux (+ CHF 47'100.-) alors qu'aucun prélèvement n'a été nécessaire afin d'équilibrer la section égout (- CHF 15'900.-).



# 300 DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX

## 301 Vignes

L'année viticole 2019 fut caractérisée par un départ de la végétation plutôt tardif, autour du 20 avril. Le printemps, humide et froid n'était guère favorable à la croissance de la vigne. Fort heureusement, dès le mois de juin, chaleur et journées ensoleillées ont permis à la vigne de se développer dans de bonnes conditions et à la Fête des Vignerons de réunir toute une région sur les terrasses de la Confrérie. Une fin d'été pluvieuse, un automne contrasté ont demandé tout le savoir-faire du vigneron-tâcheron communal afin que la récolte puisse mûrir dans de bonnes conditions. Patience fut le mot d'ordre pour la vendange 2019 afin de laisser le temps aux raisins de développer leurs arômes. Le pinot noir a été vendangé le 2 octobre (105° Oe), le chasselas (79° Oe), le Gamaret (110° Oe) et le Garanoir (105° Oe) le 11 octobre, soit 19 jours plus tard qu'en 2018. Mis à part pour le pinot noir, les quotas de production ont été atteints.

La situation du marché du vin s'est encore tendue en 2019. Afin de s'adapter à la baisse de consommation des vins suisses, les quotas de production pour le chasselas ont été réduits à 1.05 kg/m<sup>2</sup>, soit une baisse de 175 g/m<sup>2</sup>. Cette baisse pèse directement sur les finances des propriétaires de vignes. Espérons que ce passage difficile sera de courte durée.

La lutte contre la flavescence dorée continue dans le vignoble de Chardonne. Le vignoble communal reste pour l'instant épargné par ce fléau qui envahit bon nombre de parcelles de la région.

## 303 Forêts

L'année 2019 a été marquée de façon générale par de longues périodes de sécheresse, qui ont particulièrement affecté les forêts de la région du Mont Pèlerin. Le manque d'eau a notamment fragilisé les arbres situés dans des terrains rocheux où les racines sont généralement peu profondes. Ainsi, on a pu observer de nombreux spécimens, hêtres et sapins notamment, sécher sur pied. Cette configuration a été particulièrement favorable aux bostryches, ce qui a nécessité de procéder à des coupes supplémentaires effectuées en urgence pour enrayer le développement de ce ravageur.

Le martelage annuel s'est effectué début juillet au lieu-dit En Maule, avec 185 m<sup>3</sup> d'épicéa marqués en vue de leur exploitation l'hiver prochain. A cela sont venus s'ajouter 15 m<sup>3</sup> de feuillus martelés En Reule, toujours dans le but d'y favoriser l'émergence des chênes et pour compléter les 15 m<sup>3</sup> traditionnellement marqués et coupés en début d'année et entreposés et séchés en vue de l'édition 2020 de la mise de bois traditionnelle.



## 306 Bâtiments

L'effectif des élèves fréquentant les Ecoles de Jongny étant en légère augmentation dans certains niveaux, une classe de 5P supplémentaire a ouvert à la rentrée d'août 2019. Pour l'accueillir, la Commune s'est vue dans l'obligation de créer une nouvelle salle de classe dans les locaux de la Tartuche au sous-sol de l'Ancien Collège. Suite à l'acceptation du préavis 01/2019 par le Conseil communal, les travaux de rénovation et de mise aux normes ont eu lieu durant les mois de juillet et août.

Du côté du Nouveau Collège, le remplacement de la verrière des classes enfantines au sous-sol, porté au budget 2019, a eu lieu durant les vacances d'automne. Cette mesure, identifiée comme prioritaire dans le rapport Estia concernant l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, permet de réduire de manière sensible les pertes de chaleur, les anciens panneaux ayant été remplacés par des verres isolants spécifiques et les joints améliorés.

Le projet d'augmenter l'autoconsommation de courant produit par les panneaux photovoltaïques sur le toit du Nouveau Collège en raccordant l'Ancien Collège ainsi que le Bâtiment de la Voirie à l'installation a été abandonné. Il s'est avéré que les investissements à effectuer pour un tel raccord auraient été plus importants que prévu suite aux exigences de mise aux normes des entrées d'électricité desdits bâtiments imposés par Romande Energie. Décision a été prise de reporter l'augmentation de l'autoconsommation sur les projets futurs de construction à proximité du Nouveau Collège, la création d'une nouvelle UAPE notamment.

Au niveau de la Salle Polyvalente, le matériel de la cuisine a été complété et réaménagé dans le local prévu à cet effet. L'accès de la cuisine reste désormais réservé aux personnes qui en demandent explicitement la location et se fait exclusivement par l'ascenseur. Les derniers travaux de mise aux normes planifiés dans le préavis 02/2017 ont été effectués durant la fermeture des vacances d'été. Il s'agissait de repenser et mettre aux normes ECA la sortie de secours de la cuisine tout en limitant le plus possible les passages à travers la structure Ondîne, notamment en cas de location ou de grande manifestation.

En automne, suite à une panne majeure, il a été décidé de remplacer le système de sonorisation de la Salle Polyvalente. Pour assurer les différentes manifestations de fin d'année, la Commune a pu compter sur un équipement provisoire mis à disposition par le fournisseur des futures installations.

La Poste ayant fermé ses bureaux de Jongny fin août 2019, la Commune est redevenue maître de ses locaux du sous-sol du Bâtiment administratif, à l'exception de la partie actuellement encore en sous-location. Il a été décidé d'utiliser provisoirement l'espace ainsi libéré pour créer une salle de réunion à disposition des besoins de la Commune ainsi que des associations ou sociétés locales qui en font la demande. La location reste réservée aux jours de semaine et pour des utilisations telles que réunions, assemblées, séminaires et colloques. Des aménagements sommaires ont été effectués en vue de cette affectation temporaire des locaux, qui accueillent d'ores et déjà la permanence café ainsi que les réunions des différents groupes se rencontrant dans le cadre du projet Village Solidaire.

Le refuge de Reule reste un lieu prisé pour l'organisation de fêtes et autres manifestations. Avec 68 locations en 2019, la fréquentation reste relativement stable (72 locations en 2018) malgré un été où la Fête des Vignerons a occupé une place importante sur la Riviera.



### 306.13 Immeubles communaux – avancement des travaux

En cette année 2019, les 3 Immeubles communaux ont terminé leur sortie de terre. La grue a pu être démontée avant l'été pour laisser place aux divers corps de métier, tels que :

- carreleurs
- sanitaires
- chauffagistes
- électriciens
- menuisiers
- peintres,
- etc.

Une fois le froid arrivé, afin que ces professionnels puissent continuer d'intervenir les uns après et/ou avec les autres, le chauffage à pellets centralisé a été mis en fonction dès mi-novembre.

A noter qu'en vue de la mise hors d'eau, la sous-couverture a été posée de mars à avril 2019. La mise hors d'air s'est faite de mai à juin 2019 avec la pose des fenêtres.

Le planning, bien que serré, était respecté à fin décembre 2019. Les immeubles étaient terminés à 85%, pour une livraison fin mars 2020.

Sous la bonne conduite du bureau d'architecte mandaté à cet effet, le chantier a pu se dérouler sans problème.

La Commission de gestion a déjà pu visiter les lieux en milieu d'année 2019. Une nouvelle visite sera proposée aux Conseillers communaux avant l'entrée des locataires dans les appartements.



# 400 TRAVAUX PUBLICS – ENVIRONNEMENT ET URBANISME

401.18 Bureau technique intercommunal



## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 1.1. Bureau Technique Intercommunal : un service public

Le Bureau Technique Intercommunal est un service public chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions, le génie civil ainsi que l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le Bureau Technique Intercommunal est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- Informer sur les projets et travaux à l'étude ou en cours
- Informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains
- Renseigner sur les cartes de dangers naturels
- Informer sur la protection civile en collaboration avec les instances cantonales
- Informer sur les travaux de génie civil et d'épuration ainsi que sur tous les problèmes techniques de sa compétence
- Accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire (plans d'affectation)
- Assister les propriétaires en cas de pollution ou d'obstruction de canalisations
- Collaborer à des études diverses, proposer un programme d'entretien des routes et d'assainissement et contrôles caméras.
- Collaborer à des études diverses, programmes d'assainissement, etc.
- Collaborer avec les bureaux privés, chargés par la Municipalité de faire des études diverses, notamment d'assainissement, et de procéder ensuite au suivi du chantier avec les bureaux
- Mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT
- Dans certaines limites, orienter les propriétaires afin de les aider à résoudre les problèmes de droit privé relatifs aux constructions, aménagements divers, plantations, etc.
- Préparer les dossiers de mise à l'enquête publique pour la police des constructions, l'aménagement du territoire et les abattages d'arbres ainsi que renseigner la population pendant la période de consultation.
- Gérer les dossiers d'archives de police des constructions.
- Participer aux séances dans le cadre de procédures judiciaires (CDAP par exemple)
- Rédiger diverses correspondances BTI et préparer des projets de courriers municipaux



## **2. ORGANISATION DU BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL**

### **2.1. Comité de direction**

Le comité directeur du BTI est composé de quatre Municipaux, un Municipal pour chacune des quatre communes, ainsi que du responsable du BTI.

Pour la législature 2016-2021, le comité de direction est composé des membres suivants au 31 décembre 2019 :

- M. Franz Brun, président du Comité de direction, Syndic, Corsier-sur-Vevey
- M. Christian Minacci, Municipal, Corseaux
- M. Jean-Luc Sansonnens, Municipal, Jongny
- M. Fabrice Neyroud, Syndic, Chardonne
- M. David Ferrari, chef de service du BTI

Le suivi administratif pour les tâches de secrétariat, notamment la rédaction du procès-verbal des séances de comité de direction, est effectué par la responsable administrative, Mme Sabrina Paolini Michel.

### **2.2. Responsable du Bureau Technique Intercommunal et organisation interne**

Le responsable du Bureau Technique Intercommunal, M. David Ferrari, est chargé de participer à différentes séances afin d'assurer une gestion optimale des dossiers, d'aménagement du territoire, de police des constructions, travaux, en cours et à traiter, soit en 2019 :

- 8 séances du comité de direction du BTI.
- Suivi des dossiers d'aménagement du territoire et révision des PGA
- Établissement du budget annuel, contrôle des factures et comptes.

En ce qui concerne le secteur des travaux, le responsable du BTI :

- Fait organiser et participe à une séance semestrielle d'informations et de coordination des travaux communaux pour, et avec, les services industriels.
- Organise et participe à des séances de coordination avec délégations municipales, commissions ad hoc, représentants de l'état, mandataires ou propriétaires, services industriels, etc.

Il participe également à des séances d'informations et d'études d'aménagement du territoire, de police des constructions et autres domaines tels que CORAT, OPB, ECA, diverses études régionales de transports et urbanisme.

Enfin, il est chargé d'assister ou de représenter la Municipalité lors de :

- Études ou séances relatives à l'application des lois et des règlements en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions
- Procédures devant les tribunaux
- Entretiens de réseaux routiers ou de collecteurs
- Contacts avec les services de l'Etat
- Contacts avec les services industriels
- Contacts avec les mandataires ou les propriétaires



### **2.3. Police des constructions**

Les techniciens de la police des constructions sont chargés de contrôler tout projet de construction selon les différents règlements communaux, la loi et le règlement d'application sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC) et autres règlements et normes en vigueur (énergie, AEAI, etc.).

Le responsable de la police des constructions, M. Ludovic Sherif, supervise et coordonne le travail des techniciens et se charge également des :

- Séances hebdomadaires de transmission des dossiers avec le Municipal délégué et le Secrétaire municipal
- Séances au Tribunal cantonal (CDAP) ou à la préfecture (dénonciations).

#### **Récapitulatif des dossiers traités en 2019**

Nouvelles demandes  
 Permis de construire délivrés :  
     - Procédure dispense d'enquête publique  
     - Procédure enquête publique  
 Taxe des permis de construire délivrés  
 Travaux ne nécessitant pas d'autorisation  
     - Capteurs solaires (18a LAT et 32b OAT)  
     - Travaux d'entretien  
 Dossiers soumis à l'enquête publique :  
     - Aménagement du territoire  
     - Police des constructions  
     - Lrou (loi sur les routes)  
     - Autres (cadastration, servitudes, etc.)  
 Contrôles techniques  
 Visites de salubrités  
 Permis d'habiter/utiliser  
 Arrêts de travaux  
 Dénonciations Préfecture  
 Autorisations pour abattage d'arbres protégés  
 (Sauf Chardonne)

	<b>Intercommunal</b>	<b>Jongny</b>
<b>Nouvelles demandes</b>	<b>310</b>	<b>74</b>
<b>Permis de construire délivrés :</b>	<b>130</b>	<b>35</b>
- Procédure dispense d'enquête publique	91	28
- Procédure enquête publique	39	7
<b>Taxe des permis de construire délivrés</b>	<b>505'688.15</b>	<b>65'880.-</b>
<b>Travaux ne nécessitant pas d'autorisation</b>	<b>70</b>	<b>10</b>
- Capteurs solaires (18a LAT et 32b OAT)	30	4
- Travaux d'entretien	40	6
<b>Dossiers soumis à l'enquête publique :</b>	<b>65</b>	<b>16</b>
- Aménagement du territoire	7	1
- Police des constructions	49	12
- Lrou (loi sur les routes)	5	1
- Autres (cadastration, servitudes, etc.)	4	2
<b>Contrôles techniques</b>	<b>92</b>	<b>16</b>
<b>Visites de salubrités</b>	<b>8</b>	-
<b>Permis d'habiter/utiliser</b>	<b>129</b>	<b>20</b>
<b>Arrêts de travaux</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Dénonciations Préfecture</b>	<b>9</b>	<b>7</b>
<b>Autorisations pour abattage d'arbres protégés</b>	<b>24</b>	<b>5</b>

Les techniciens ont également effectué les tâches suivantes :

- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux ou industriels
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (travaux, constructions, assainissement, expropriation, etc.)



- Gestion des plaques de numéros d'immeubles, gestion des commandes et livraison lors du contrôle technique.
- Contrôles et mise à jour des registres conformément à la LHR et au RCB (Loi sur l'harmonisation des registres et registre cantonal des bâtiments)
- Statistiques diverses : constructions, appartements, etc.
- Consultation LATC (partie police des constructions) et rédaction de réponse

Finalement, le Bureau Technique Intercommunal a procédé au suivi des dossiers pour lesquels un permis de construire avait été délivré durant les années précédentes, soit le suivi des chantiers et relance d'objets en attente, archivage des dossiers terminés.

#### **2.4. Travaux, génie civil et SIT**

M. Yann Gilliéron est le responsable du secteur travaux et génie civil, il supervise et coordonne le travail du secteur travaux. Les travaux suivants ont été réalisés en 2019 :

- Contrôles aux miroirs ou TV, curages, recherches et entretien de divers tronçons de collecteurs, coulisses, dépotoirs, sources, venues d'eaux et autres ouvrages
- Contrôle de fin de travaux divers
- Constats et entretiens des routes et chemins communaux, y compris délivrance de permis de fouille nécessitant l'organisation de restrictions de circulation, avis aux riverains etc.
- Gestion et réfection définitive de fouilles sur le domaine public
- Contrôles et surveillance des fouilles et dépôts sur le domaine public pendant la phase des travaux
- Raccordements de collecteurs privés d'égouts et d'eaux claires comprenant les recherches, essais, contrôles, relevés et reports sur le SIT
- Contrôles des chantiers (constructions, collecteurs, etc.)
- Poursuite de la campagne d'assainissement des derniers secteurs communaux à contrôler comprenant contacts avec les propriétaires, essais, devis, suite des travaux et relevés des ouvrages
- Établissement de divers plans et documents à l'intention de la Municipalité et des autres services communaux et industriels (servitudes, service du feu, service de voirie, etc.)
- Campagne d'entretien par curage et contrôle caméra sur les collecteurs communaux en collaboration avec les autres communes du cercle
- Examen et préavis divers d'ordre technique ou administratif à la Municipalité (projet de réfection de collecteurs, constats divers)
- Demandes de devis pour les réfections de fouilles sur le domaine public et des reflachages des chemins
- Mise à jour des données (problèmes domaine public) dans la base de données
- Développement d'applications sur le SIT intercommunal
- Suivi des séances et développement de l'application Cartoriviera

#### Chantiers communaux :

- Gainage d'un collecteur au chemin du Frâne et au chemin des Crosettes
- Route cantonale en direction d'Attalens : suivi et fin des travaux



#### Entretien des chemins communaux :

- Diverses remises à niveau de regards de visite et de grilles sur la commune
- Réfection partielle de chemins par une campagne de colmatage de fissures et par un système d'enrobé coulé à froid
- Permis de fouille : durant l'année 2019, le BTI a délivré 15 permis de fouille/dépôt.

#### SIT - Mises à jour annuelles :

- Mise à jour des plans de l'ensemble de la commune
- Mise à jour du cadastre souterrain : relevés au GPS et contrôles systématiques sur le terrain
- Saisie et mise à jour de diverses couches du SIT et du Cartoriviera

### **3. ETUDES ET PROJETS DIVERS**

#### **3.1 *Cartoriviera***

Le projet régional Cartoriviera a débuté en 2009, avec les 4 entités fondatrices : commune de Blonay, BTI, SIGE et la commune de Vevey.

Le portail cartographique a pour objectif de diffuser les données cartographiques des entités membres. Le site [www.Cartoriviera.ch](http://www.Cartoriviera.ch) est utilisé depuis 2011. L'essentiel de sa gestion est assuré par le SIT de Vevey (M. Gnerre).

Cet outil – en constante évolution – est devenu aujourd’hui largement utilisé et reconnu par le public ainsi que par les professionnels pour l’obtention de renseignements complets. Il constitue par ailleurs un outil de travail indispensable pour les collaborateurs du BTI au quotidien.

Les données disponibles pour le public ainsi que pour les professionnels bénéficiant d’un accès sécurisé permettent une interrogation complète des informations sur le territoire des dix communes du district et celles du Haut Lac.

La liste complète des évolutions est disponible sur le site suivant : <https://twitter.com/cartoriviera>.

#### **3.2 *Révision du plan général d'affectation***

Le bureau d’urbanistes Plarel SA de concert avec le Bureau Technique Intercommunal a poursuivi la révision des plans généraux d’affectation des 4 communes du Cercle tout au long de l’année 2019.

Pour rappel, en 2018, la vision communale ainsi que la demande de subvention ont été adressées au Service du Développement territorial (SDT) pour les communes de Corsier, Chardonne et Jongny. Les visions communales ont été validées et les demandes de subvention acceptées par le service en question. La commune de Corseaux, quant à elle, ne peut pas prétendre à l’obtention de subvention étant donné qu’elle n’est pas surdimensionnée selon les critères de la LATC et que son territoire se situe à l’intérieur du périmètre de l’Agglo-Rivelac.

En 2019, l’examen préliminaire a été adressé au SDT pour les 4 communes du Cercle conformément à l’article 36 LATC.

Considérant les remarques du SDT, le bureau Plarel SA a présenté aux 4 Municipalités du Cercle la philosophie de travail (identique pour les 4 communes) suivie pour la révision des PGA, notamment :



- Structure des règlements
- Périmètres des révisions
- Affectation du sol, droit à bâtir et redimensionnement de la zone à bâtir
- Disponibilité des terrains et compensation de la plus-value
- Dangers naturels
- Protection du milieu naturel
- Protection du milieu bâti
- Limite des constructions
- Besoin en place de stationnement

En ce qui concerne la suite de la procédure pour les années à venir, dans un premier temps une procédure participative sera définie (séances d'information et participatives, concertation) puis les PGA seront soumis au SDT pour examen préalable, probablement en fin d'année 2020, voire en 2021. Le SDT vérifiera à ce stade la légalité des plans soumis avant la mise à l'enquête publique. La dernière partie de la procédure est la procédure usuelle d'un plan d'affectation communal (traitement des oppositions, adoption du plan par le Conseil communal, décision d'approbation du plan par le Département du territoire et de l'environnement, notification aux opposants, entrée en vigueur du plan).

### **3.3 PAC Lavaux**

L'élaboration du PAC Lavaux est placée sous la direction du SDT et a été confiée au bureau d'urbanistes Repetti Sàrl. Ce bureau se réfère à un comité de pilotage composé du SDT, de la DGE (Direction générale de l'environnement), du Service de l'agriculture, de la DGIP (Direction générale des immeubles et du patrimoine), de la CCL (Commission consultative Lavaux), de la CIL (Commission intercommunale Lavaux), d'un représentant de l'exécutif de chaque commune concernée et d'un représentant de l'État au comité Lavaux Patrimoine mondial.

Le PAC Lavaux a été soumis à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2019. L'intégralité des communes situées dans le PAC Lavaux ont fait opposition (Bourg-en-Lavaux, Chardonne, Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Chexbres, Jongny, Lutry, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin). Le Service du développement territorial a accusé réception de plus de 150 oppositions (communes et particuliers).

Les quatre communes du Cercle de Corsier ont formé opposition au PAC en se basant, d'une manière générale sur les remarques émises par la CIL sur le règlement, et, plus particulièrement, sur les spécificités propres à chaque commune.

2 séances du COPIL ont été organisées par le SDT pour présenter l'avancement de la démarche, le planning de la mise en œuvre du PAC Lavaux.

Selon le planning prévisionnel du SDT, le PAC devrait être approuvé par le Grand Conseil en 2021.

### **3.4 Commission Consultative de Lavaux**

En 2019, le BTI a soumis **8** projets à la CCL, aucun pour la commune de Jongny.

Les dossiers soumis à la CCL exigent une documentation plus importante et complète avant la mise à l'enquête publique. Les documents produits par le BTI dans le cadre des examens sont appréciés par la CCL.



D'autre part, les dossiers importants sont soumis à la commission d'urbanisme préalablement à la CCL pour préavis.

La procédure d'enquête publique est rallongée par cet examen puisque la CCL se réunit une fois par mois.

### **3.5 *Plans d'affectation communaux (PA)***

PA « En Faug II » : Examen préalable au mois de mars 2019. Préparation des dossiers d'examen préalable complémentaires et discussions entre la Fondation de Nant et la Fondation Claire Magnin.

PA « Collèges de Jongny » : Enquête publique du 16 octobre au 14 novembre 2019. Le projet a soulevé 2 oppositions.



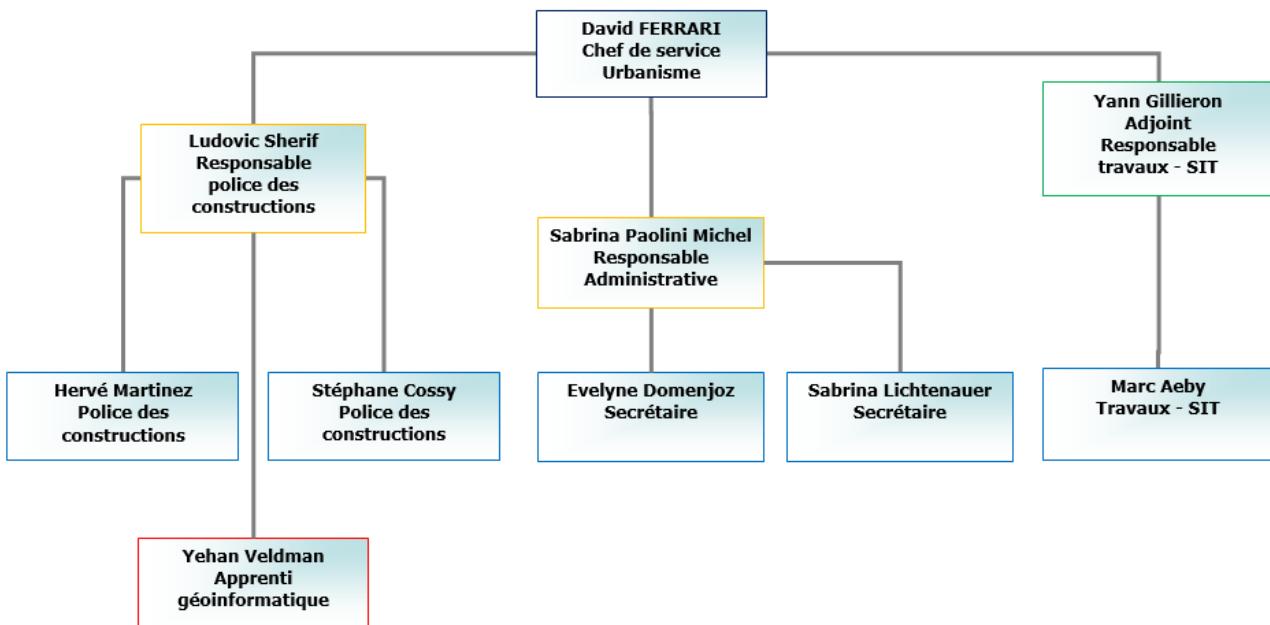
## **4. CONSTAT ET CONCLUSION**

### **4.1. Personnel du BTI**

Au 31 décembre 2019, le personnel du BTI se composait de 9 collaborateurs et d'un apprenti :

M. David Ferrari	chef de service (100%)
M. Yann Gilliéron	adjoint, responsable du secteur travaux et SIT (100%)
M. Ludovic Sherif	responsable du secteur police des constructions (100%)
M. Hervé Martinez	technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Stéphane Cossy	technicien, secteur police des constructions (100%)
M. Marc Aeby	technicien, secteur travaux (100%)
Mme Sabrina Paolini Michel	responsable administrative (70%)
Mme Sabrina Lichtenauer	secrétaire administrative (70%)
Mme Evelyne Domenjoz	secrétaire administrative (70%)
M. Yehan Veldman	apprenti géomaticien

*Organigramme du BTI au 31.12.2019*



## **4.2. Le personnel et l'évolution du travail du Bureau Technique**

### Le personnel

La stabilisation du personnel montre que l'organisation interne du BTI, en place depuis plusieurs années, fonctionne bien. M. Yehan Veldman a été engagé depuis le 1<sup>er</sup> août 2018 en qualité d'apprenti géomaticien. La durée de la formation duale est de 4 ans, soit jusqu'à l'été 2022.

Les collaborateurs du BTI suivent régulièrement des formations continues pour rester à niveau et s'informer tant sur l'évolution des lois (LAT, LATC, loi sur les marchés publics, etc.) que sur les nouvelles normes techniques (AEAI, ECA, CAMAC, etc.).

Les modifications législatives de ces dernières années, et l'augmentation des fonds propres nécessaires au financement de nouvelles constructions notamment, ont une influence sur les nouvelles constructions et sur la modification du tissu bâti.

Les propriétaires ou institutions ont compris que la législation en matière de construction se resserre et rend la disponibilité des terrains de moins en moins évidente, ce qui accélère la valorisation maximale des biens où cela est encore possible.

Bon nombre de caisses de pension ou d'institutions ont fait construire des bâtiments comprenant de nombreux appartements pour garantir des placements dans la pierre, même si aujourd'hui la location ou la vente de ces biens est plus difficile ou prend plus de temps.

Nous constatons aussi que les nouvelles constructions n'attirent pas que de nouveaux habitants venant de l'extérieur, mais incitent également les populations des villages à troquer leurs appartements – peut-être plus vétustes – contre de nouvelles habitations plus modernes.

La vente des appartements est moins rapide qu'auparavant, ils restent vides plus longtemps. L'évolution imaginée dans les courbes de croissance n'est pas aussi importante que prévue, ce qui a aussi un impact sur l'occupation de nouveaux logements.

### L'évolution du travail du Bureau Technique :

La répartition des tâches permet aux techniciens de la police des constructions d'être plus présents sur le terrain. Cette présence permet d'exercer une surveillance des chantiers en cours mais également d'identifier les travaux qui n'ont fait l'objet d'aucune autorisation. Les travaux non autorisés sont arrêtés immédiatement et la pratique communale veut que ces travaux non autorisés soient, dans la plupart des cas, dénoncés auprès de la Préfecture qui prononcera le montant de l'amende.

Dans la base de données BTI, la saisie des demandes qui ne nécessitent pas d'autorisation formelle au sens de la loi – à savoir toutes les demandes pour les travaux de minime importance, les travaux d'entretien et les capteurs solaires répondant aux critères fixés par la LAT – se traduit statistiquement par une nette augmentation des nouvelles demandes reçues au BTI (172 en 2017, 264 en 2018 et 310 en 2019). Même si ces dossiers ont toujours été traité, cette nouvelle manière de procéder permet d'améliorer la vision des demandes analysées au BTI.

Les procédures antérieures à la délivrance du permis de construire restent longues et complexes, notamment les procédures à suivre dans le cadre des responsabilités déléguées par le canton aux communes et pour les parcelles situées hors zone à bâtir.



En ce qui concerne le traitement des dossiers après la délivrance du permis de construire, nous constatons que le recours est devenu un outil de plus en plus utilisé par les opposants. Si la procédure s'arrêtait généralement au niveau cantonal auparavant, elle tend, depuis quelques années, à aller jusqu'au Tribunal Fédéral. Rares sont pourtant les procédures perdues par les Municipalités, tant au niveau cantonal qu'au niveau fédéral. Ces procédures judiciaires impactent également les propriétaires qui souvent doivent attendre de nombreuses années avant de pouvoir construire.

En 2019, le BTI a également été occupé au suivi de plusieurs gros chantiers en construction, avec des contrôles et un suivi hebdomadaire à la fois de la part de la police des constructions mais également par un collaborateur des travaux pour s'assurer que l'exploitation des chantiers et l'utilisation du domaine public et des canalisations soient des plus adéquats.

Enfin, l'évolution des tâches effectuées par le BTI – notamment le suivi parfois conséquent des chantiers après la délivrance d'un permis de construire – soulève un questionnement sur le règlement intercommunal relatif aux émoluments administratifs en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire du cercle de Corsier. En effet, ce règlement permet une facturation des prestations uniquement jusqu'à la délivrance du permis de construire alors que, pour certains chantiers, il serait nécessaire de pouvoir le faire également en cours de travaux.

Depuis quelques années, les tâches relatives à l'aménagement du territoire ont été reprises petit à petit par le BTI et au fur et à mesure des remplacements des secrétaires municipaux. Ces tâches consistent notamment à l'analyse, la mise à l'enquête publique, les séances de conciliation avec les opposants et la rédaction du préavis au Conseil Communal. Les modifications des textes de loi se stabilisent enfin et permettent de traiter les dossiers de façon plus sereine.

L'examen par le SDT (aménagement communal) pour les projets en matière d'aménagement du territoire (PPA, PQ, etc.) prend également du temps en raison notamment des nombreuses exigences cantonales, en matière de documents et études à fournir principalement, avant de pouvoir aboutir et permettre de légaliser de nouveaux plans, avec souvent beaucoup de retard.

Enfin, il est important de souligner que le travail effectué par les collaborateurs du BTI n'est ni linéaire, ni immuable. En effet, la majorité de leurs tâches est directement subordonnée à l'évolution des lois et planifications de droit supérieur. Ainsi, les collaborateurs du BTI doivent faire preuve d'une adaptation constante dans les tâches qui leur sont confiées et les nouvelles procédures qu'ils doivent suivre. Le BTI est ainsi à même de pouvoir conseiller et orienter en connaissance de cause les Municipalités dans leurs prises de décision et informer les citoyens sur leurs droits et obligations sur les objets de sa compétence.



# COMMUNES DE CORSIER, CORSEAUX, CHARDONNE, JONGNY

## Statistiques police des constructions



### Autorisations de construire délivrées: Intercommunal

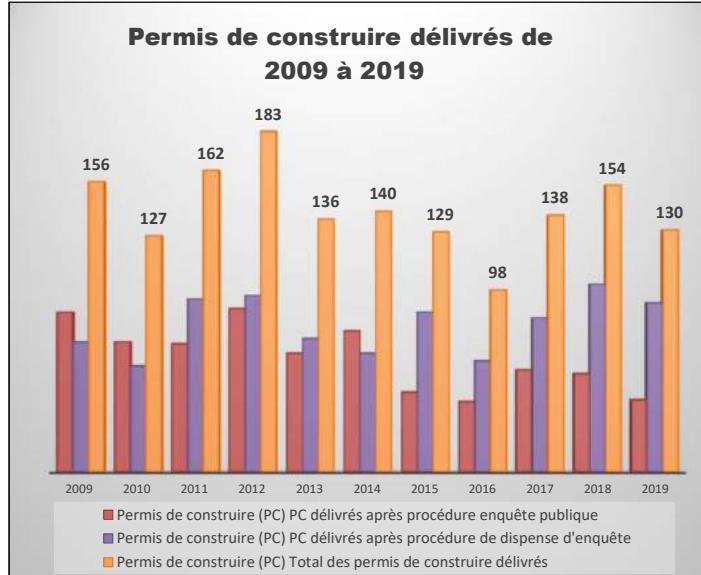
Nouvelles demandes	
2009	191
2010	161
2011	199
2012	224
2013	189
2014	152
2015	170
2016	172
2017	172
2018	264
2019	310
<b>2204</b>	

### Nouvelles demandes de 2009 à 2019



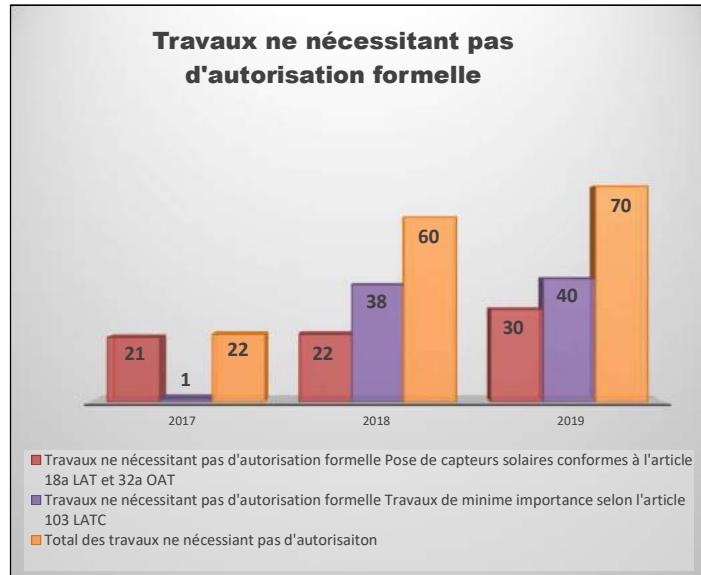
Permis de construire (PC)			
PC délivrés après procédure enquête publique	PC délivrés après procédure de dispense d'enquête	Total des permis de construire délivrés	
2009	86	70	156
2010	70	57	127
2011	69	93	162
2012	88	95	183
2013	64	72	136
2014	76	64	140
2015	43	86	129
2016	38	60	98
2017	55	83	138
2018	53	101	154
2019	39	91	130
<b>681</b>		<b>872</b>	<b>1553</b>

### Permis de construire délivrés de 2009 à 2019



Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle		
Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT	Travaux de minime importance selon l'article 103 LATC	Total des travaux ne nécessitant pas d'autorisaiton
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
2009	-	-
2010	-	-
2011	-	-
2012	-	-
2013	-	-
2014	-	-
2015	-	-
2016	-	-
2017	21	1
2018	22	38
2019	30	40
<b>73</b>		<b>152</b>

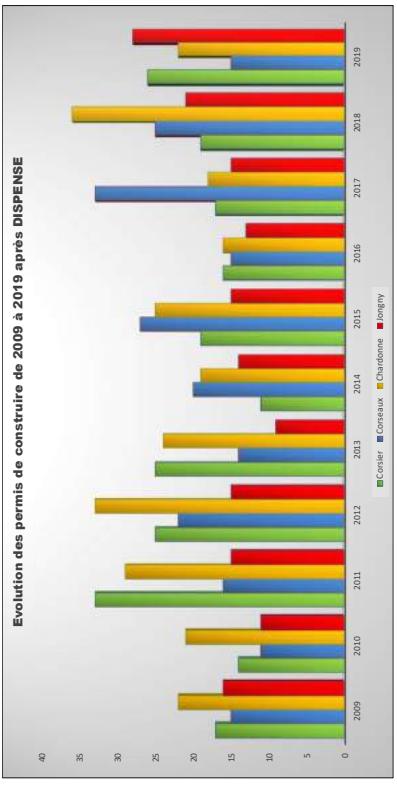
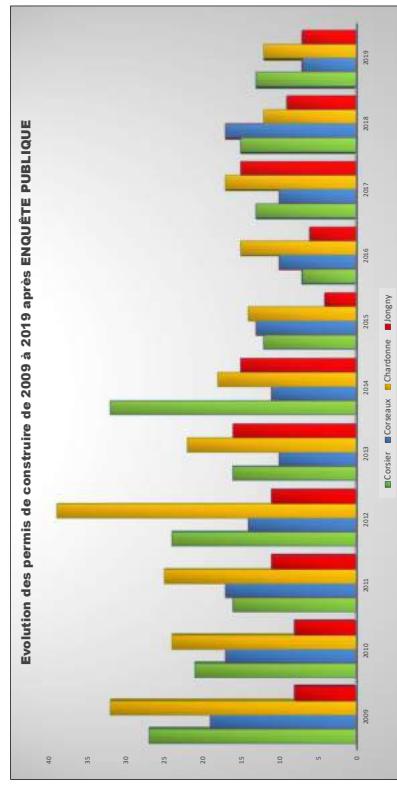
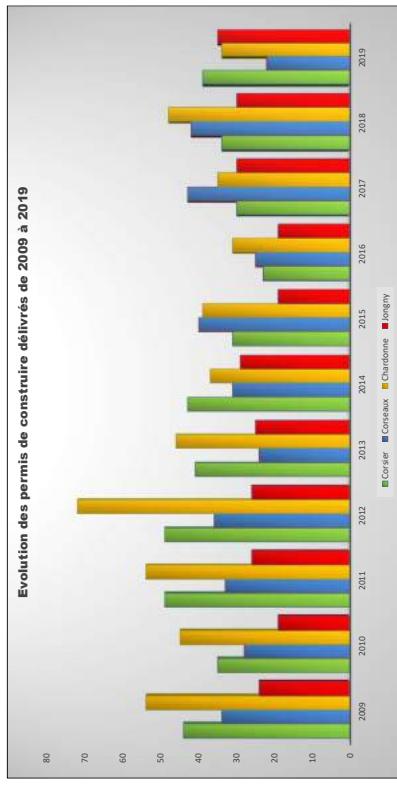
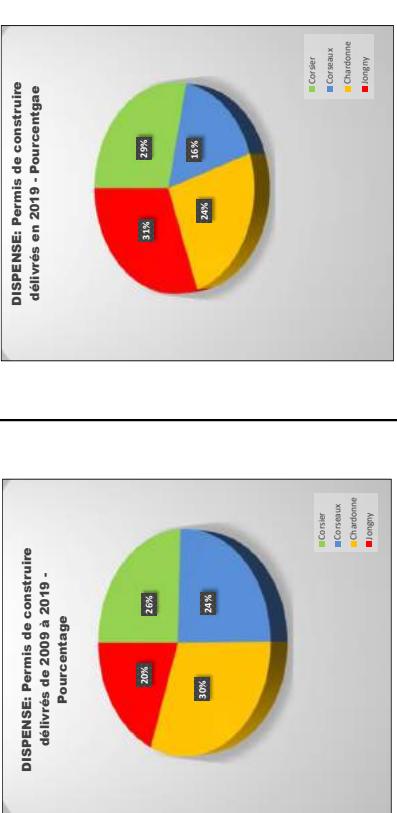
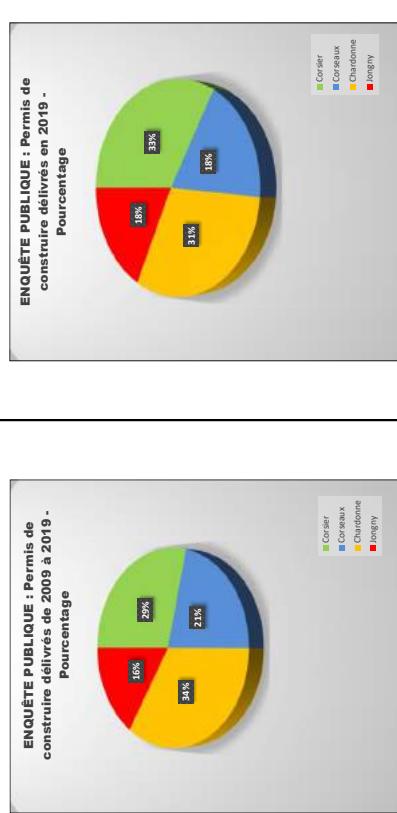
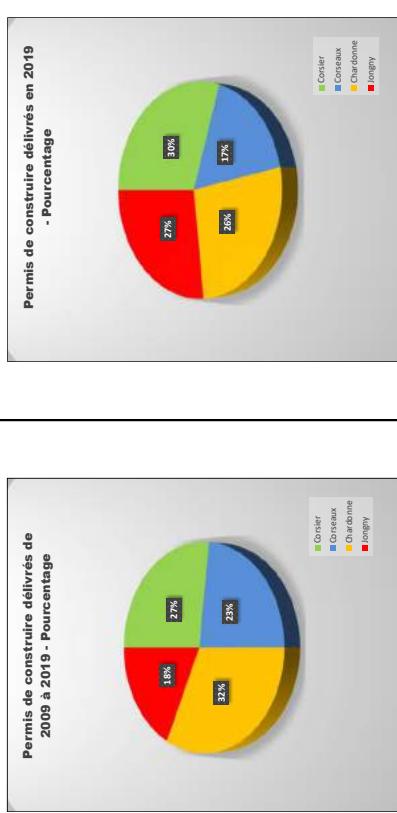
### Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle





### Evolution des permis de construire délivrés de 2009 et 2019 : comparatif intercommunal

	Permis de construire (PC) délivrés			
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
2009	44	34	54	24
2010	35	28	45	19
2011	49	33	54	26
2012	49	36	72	26
2013	41	24	46	25
2014	43	31	37	29
2015	31	40	39	19
2016	23	25	31	19
2017	30	43	35	30
2018	34	42	48	30
2019	39	22	34	35
	418	358	495	282
				1553



	Permis de construire délivrés après procédure de dispense d'enquête publique			
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
2009	17	15	22	16
2010	14	11	21	11
2011	33	16	29	15
2012	25	22	33	15
2013	25	14	24	9
2014	11	20	19	14
2015	19	27	25	15
2016	16	15	16	13
2017	17	33	18	15
2018	19	25	36	21
2019	26	15	22	28
	222	213	265	172
				872

	Permis de construire délivrés après procédure de dispense de l'enquête publique			
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
2009	17	15	22	16
2010	14	11	21	11
2011	33	16	29	15
2012	25	22	33	15
2013	25	14	24	9
2014	11	20	19	14
2015	19	27	25	15
2016	16	15	16	13
2017	17	33	18	15
2018	19	25	36	21
2019	26	15	22	28
	222	213	265	172
				872

**COMMUNES DE CORSIER, CORSEAUX, CHARDONNE ET JONGNY**  
**Statistiques police des constructions**



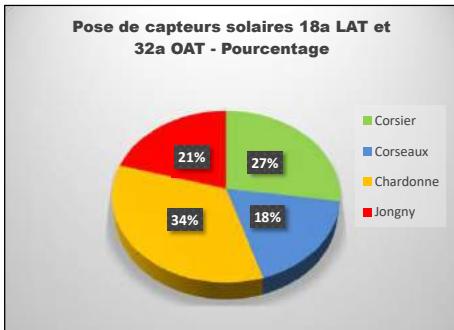
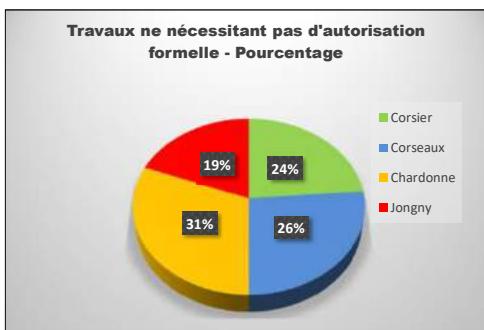
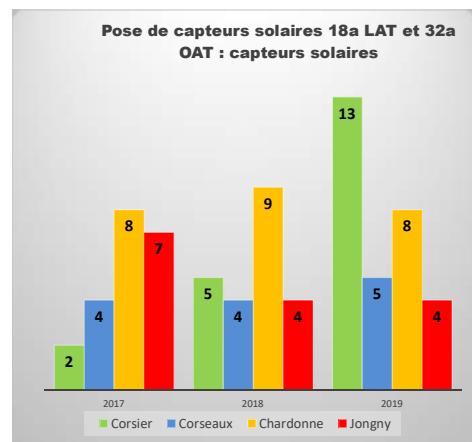
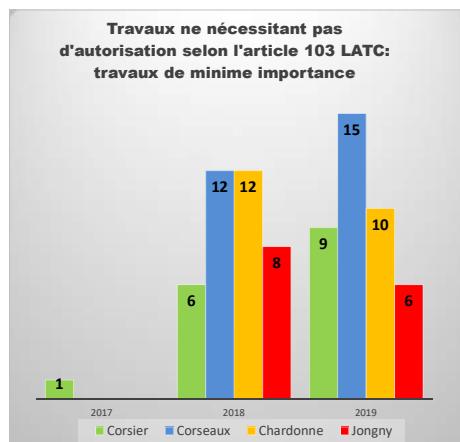
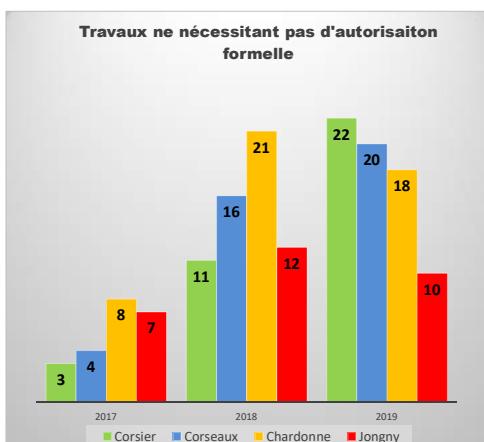
**Travaux ne nécessitant pas d'autorisaiton formelle - comparatif intercommunal**

Travaux ne nécessitant pas d'autorisation formelle					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	3	4	8	7	22
2018	11	16	21	12	60
2019	22	20	18	10	70
	36	40	47	29	152
152					

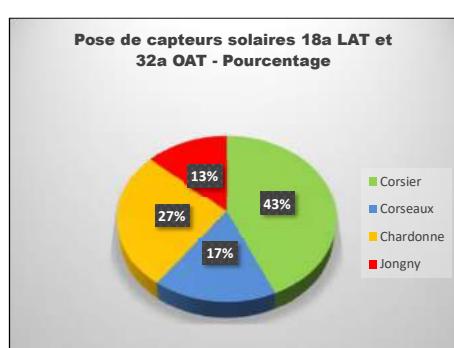
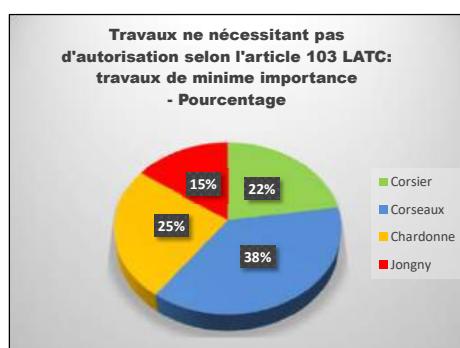
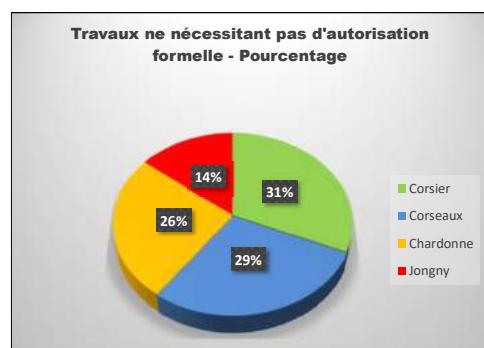
Travaux de minime importance selon article 103 LATC					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	1	0	0	0	1
2018	6	12	12	8	38
2019	9	15	10	6	40
	16	27	22	14	79
79					

Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT					
	Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2017	2	4	8	7	21
2018	5	4	9	4	22
2019	13	5	8	4	30
	20	13	25	15	73
73					

**TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION FORMELLE DE 2017 A 2019**



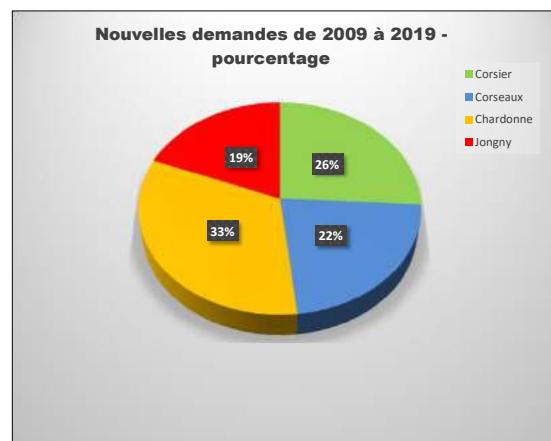
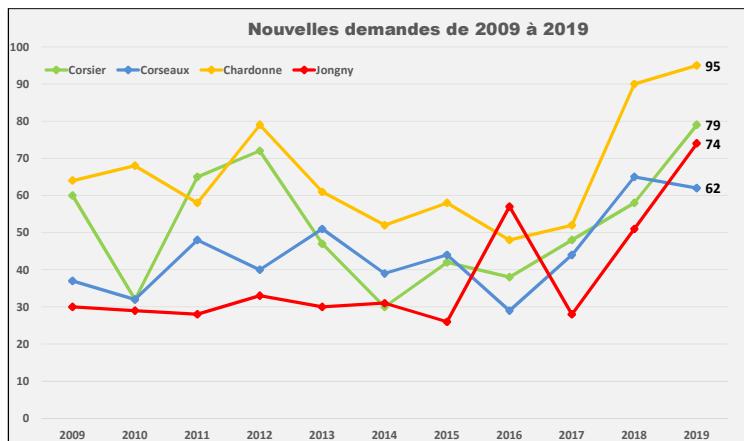
**TRAVAUX NE NECESSITANT PAS D'AUTORISATION EN 2019**



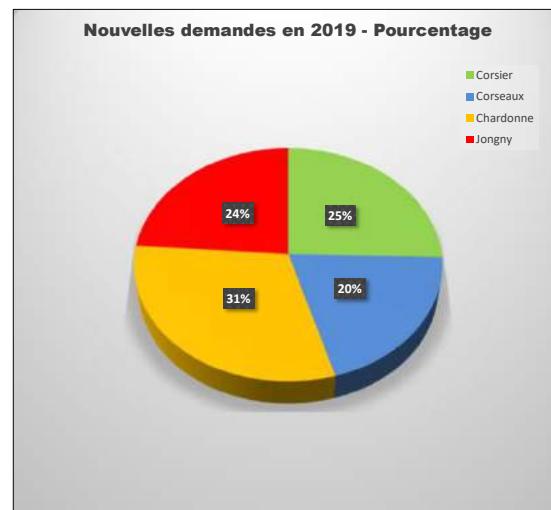
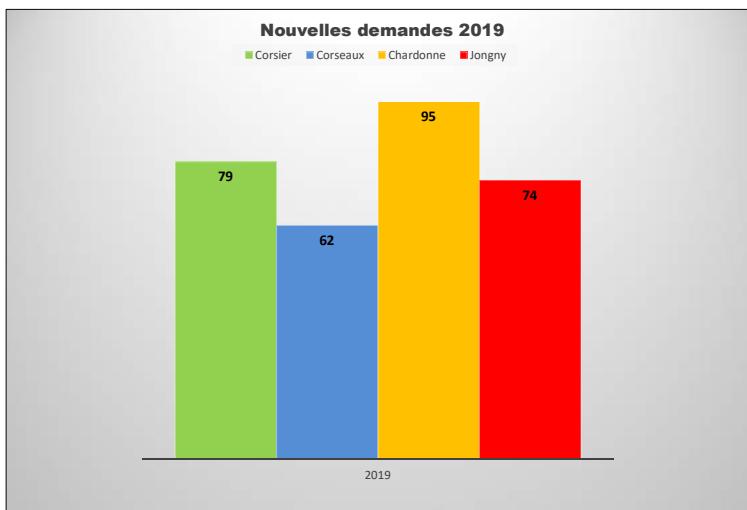
### NOUVELLES DEMANDES ENREGISTREES PAR COMMUNE DE 2009 à 2019

Nombre de dossiers ouverts				
Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny	
2009	60	37	64	30
2010	32	32	68	29
2011	65	48	58	28
2012	72	40	79	33
2013	47	51	61	30
2014	30	39	52	31
2015	42	44	58	26
2016	38	29	48	57
2017	48	44	52	28
2018	58	65	90	51
2019	79	62	95	74
	571	491	725	417
				2204
				2204

### NOUVELLES DEMANDES DE 2009 A 2019



### NOUVELLES DEMANDES EN 2019



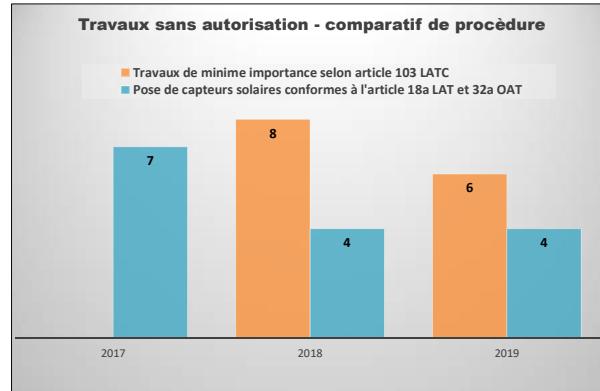
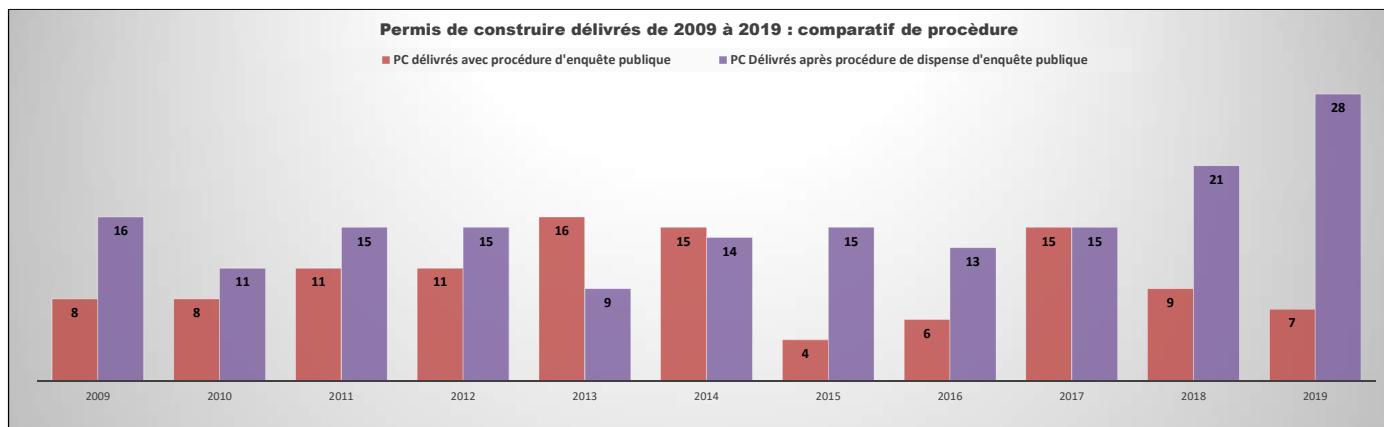
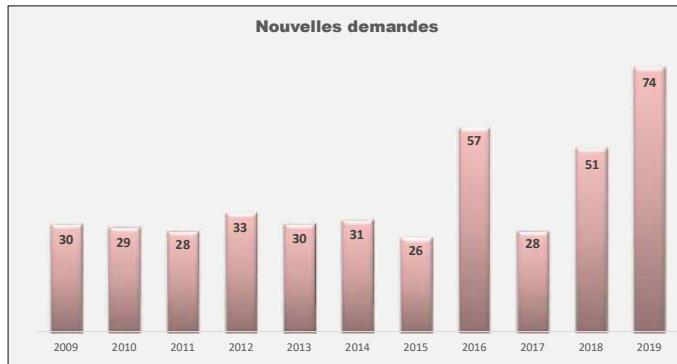
## COMMUNE DE JONGNY - STATISTIQUES DE 2009 A 2019



Nouvelles demandes	
2009	30
2010	29
2011	28
2012	33
2013	30
2014	31
2015	26
2016	57
2017	28
2018	51
2019	74
	417

	Permis délivrés (PC)	PC délivrés avec procédure d'enquête publique	PC Délivrés après procédure de dispense d'enquête publique
2009	24	8	16
2010	19	8	11
2011	26	11	15
2012	26	11	15
2013	25	16	9
2014	29	15	14
2015	19	4	15
2016	19	6	13
2017	30	15	15
2018	30	9	21
2019	35	7	28
	247	103	144

	Travaux ne nécessitant pas d'autorisation	Travaux de minime importance selon article 103 LATC	Pose de capteurs solaires conformes à l'article 18a LAT et 32a OAT
2009	-	-	-
2010	-	-	-
2011	-	-	-
2012	-	-	-
2013	-	-	-
2014	-	-	-
2015	-	-	-
2016	-	-	-
2017	7	0	7
2018	12	8	4
2019	10	6	4
	19	8	11



## 407.1 Voirie

Les principales tâches de ce dynamique et diligent service communal, sont :

- L'entretien des chemins communaux (balayage, petites réparations du revêtement). Les travaux plus importants sont confiés à des entreprises extérieures,
- Le fauchage de toutes les surfaces vertes (bords de voies de circulation, espaces publics, terrain de foot et scolaires),
- L'entretien du cimetière et le soutien logistique lors de cérémonies liées à des décès,
- La décoration florale extérieure du village et des bâtiments communaux (deux fois par année),
- L'entretien des places de jeux ainsi que des parcs et jardins,
- La surveillance, l'entretien et la remise en état des berges de la Bergère,
- Le salage et le déneigement en période hivernale des voies de circulation,
- La récupération du fer blanc, de l'aluminium, petite ferraille et du pet,
- Le nettoyage et l'entretien des deux fontaines communales (Chemin de la Fontaine et Chemin Rouge).

En dehors des tâches précitées et en plus des nombreuses activités journalières et ponctuelles, on peut relever les activités du responsable pour l'organisation et la gestion des divers chantiers/rénovations des bâtiments et autres propriétés publics. Cette coordination est une liaison indispensable pour le bon déroulement des interventions des entreprises mandatées.

La gestion des clefs de tous les biens communaux est dictée par un plan d'ouverture des accès.

Les activités marquantes pour ce service en 2019 sont :

- Le désherbage du cimetière et de toutes les surfaces où poussent des herbes sauvages par un traitement à l'eau chaude (location d'un appareil spécifique en collaboration avec la commune de Chardonnet),
- Le nettoyage, dès cette année, des vitrages des bâtiments communaux (Administration et Salle polyvalente), prestation précédemment assurée par une entreprise extérieure,
- La création de deux massifs de fleurs en faveur de l'association "L'Aimant Rose" (association soutenant les femmes souffrant du cancer du sein), environ huit-centes oignons de tulipes blanches et quelques roses ont été plantés au cimetière et sur la place publique "Sous Jongny",
- L'achat et la rénovation de deux bennes pour le porte-outil permettant d'optimiser les prestations du service facilitant la préparation et le transport de divers matériels,
- Le rangement et la mise aux normes du local de stockage des produits de nettoyage (pose de bacs de rétention) de l'Ancien Collège.



## 408 Gestion des déchets et ordures ménagères

Pour rappel et afin d'appliquer le principe pollueur-payeur), les Communes de la Riviera se sont attelées, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, à la mise en pratique de cette nouvelle loi en combinant une taxe forfaitaire et une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits.

L'adhésion de huit communes sur dix, comprises dans le périmètre GEDERIVIERA, au concept harmonisé régional sur le financement de la gestion de déchets associé aux périmètres GEDREL, VALORSA, SADEC et TRIDEL, a permis de bénéficier d'une rétrocession de :

CHF 72'011.10 en <b>2017</b>	(budget CHF 70'000)
CHF 64'805.70 en <b>2018</b>	(budget CHF 65'000)
CHF 68'340.95 en <b>2019</b>	(budget CHF 65'000)

Les valeurs ci-dessous sont indiquées en kilogrammes (valeurs SCRIS)

Années	Incinérés	Encombrants	Recyclés *	Compost	Totaux	Kg par hab.
2014	189'000	43'000	205'600	376'000	813'600	552
2015	174'000	72'000	186'000	314'280	746'280	500
2016	185'410	82'500	192'740	318'880	779'530	524
2017	201'370	89'910	175'120	301'020	767'420	495
2018	202'130	95'030	165'310	298'150	760'620	495
2019	201'700	98'230	151'810	295'120	746'860	484

Dès 2014, pour les encombrants et une partie des recyclés, les chiffres correspondent à une moyenne par habitant/Cercle, suite à l'ouverture de la déchèterie intercommunale En Praz-Libon. La récupération après incinération n'est pas comprise dans les chiffres.

Commune de Jongny - Statistiques annuelles déchets 2017-2018-2019							
	2017		2018		2019		Variations entre 2018/2019
Population	1549		1536		1544		
Statistiques annuelles	To 2017	Kg/hab.	To 2018	Kg/hab.	To 2019	Kg/hab.	Diff en To Diff %
Ordures Ménagères (sacs taxés uniquement)	201.37	130.00	202.13	131.60	201.70	130.63	0.43 -0.21 %
Objets encombrants - bois	89.91	58.04	95.03	61.87	98.23	63.62	3.20 3.37 %
Déchets verts et GastroVert	301.02	194.33	298.15	194.11	295.12	191.14	-3.03 -1.02 %
Papiers et cartons	79.33	51.21	65.88	42.89	53.59	34.71	-12.29 -18.66 %
Verre	78.77	50.85	81.03	52.75	81.25	52.62	0.22 0.27 %
Métaux et ferraille	17.02	10.99	18.40	11.97	16.97	10.99	-1.43 -7.77 %
<b>Total</b>	<b>767.42</b>	<b>495.42</b>	<b>760.62</b>	<b>495.19</b>	<b>746.86</b>	<b>483.71</b>	

Cumul ordures ménagères + objets encombrants	Incin. 2017	Recycl. 2017	Incin. 2018	Recycl. 2018	Incin. 2019	Recycl. 2019
Incinération / Recyclage en To	291.28	476.14	297.16	463.46	299.93	446.93
Taux (%) de recyclage	62.04 %		60.93 %		59.84 %	



A noter que les chiffres 2018 correspondent à la version définitive du SCRIS. Ils diffèrent donc de ceux du rapport de gestion 2018.

Même s'il est en baisse, le taux de recyclage enregistré dans la commune en 2019 se situe au-dessus du taux cantonal qui se situe aux environs de **57%**.

## 408.1 Déchèterie intercommunale

### Déchèterie intercommunale « En Praz-Libon » - Rapport d'activité 2019

Dans le cadre de la mise en place en 2014 de la taxe au sac sur les communes du Cercle de Corsier (Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny) ont uni leurs efforts pour l'exploitation d'une déchèterie provisoire sur le site En Praz-Libon, à Fenil-sur-Corsier, propriété de la Commune de Corsier.

Afin de régler l'aspect contractuel de cette exploitation, les communes ont signé un contrat de droit administratif pour la mise à disposition de cette déchèterie au début 2015.

La commune de Corsier exerce donc le leadership dans ce dossier. Elle a signé avec SATOM SA une convention pour la gestion de sa déchèterie et la mise en place de son personnel. Le contrat a également été signé début 2015.

La structure mise en place a permis de réceptionner durant l'année 2019 les déchets suivants :

Type de matière	Tonnage 2019	Tonnage 2018	Tonnage 2017	Exutoire
Benne encombrants	408.64	409.58	356.96	SATOM Monthe
Benne papier	61.50	58.42	57.54	Retripa Crissier SA
Benne bois	242.36	218.10	248.43	SATOM Monthe
Benne inerte	241.92	289.68	241.39	Carrière d'Arvel
Benne verre trié	45.12	43.32	43.32	Vetropack St-Prex
Déchets verts – branches - gazon	441.55	334.42	361.98	SATOM Villeneuve
PET (bigbags)	5.50	5.22	3.74	Petrecycling Roche
Textiles	16.58	15.70	23.08	Valtex Monthe
Fer léger	109.18	119.58	112.86	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Fil isolé cuivre 40-50 %	0.33	1.22	0.91	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium, boîtes	0.43	0.83	0.41	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Aluminium ramassages commune	2.46	1.13	0.45	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Métaux ferreux	0.00	0.08	0.00	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Carton	44.56	49.02	39.51	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Appareils Swico	16.23	17.88	13.04	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Petits appareils S.EN.S	16.09	17.07	12.78	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Frigos	8.60	9.78	7.32	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Lave-vaisselle, four	9.18	13.09	7.44	Thévenaz-Leduc SA Ecublens
Déchets spéciaux	14.23	10.45	5.77	Cridec SA Eclépens / SATOM
Huiles	~2.00	~2.00	2.18	SATOM Monthe
Divers (amiante, etc.)	0.00	0.00	2.20	Divers
<b>Tonnage total</b>	<b>1'686.46</b>	<b>1'618.37</b>	<b>1'541.31</b>	



Quelques explications sur les types de matière selon nomenclature des entreprises de recyclage :

- Benne inerte : matériaux terreux et pierreux, vaisselle et pots cassés
- Fer léger : petits bouts de fer provenant des ménages, ferraille
- Aluminium, boîtes : ce qui est récolté à la Déchèterie. (boîtes = les cannettes qui peuvent être séparées des boîtes de conserve et de la ferraille → meilleur prix pour le recyclage)
- Métaux ferreux : gros morceaux de fer (barres DIN, plaques de fer).  
Cette séparation (gros et petit fer permet un meilleur prix de recyclage)
- Appareils Swico : tous les appareils électroniques (Swico Recycling : système de reprise à but non lucratif d'appareils électriques et électroniques en fin de vie des secteurs informatique, électronique grand public, bureautique, communication, industrie graphique, métrologie et médecine).
- Petits appareils S.EN.S = appareils électriques autres que frigos, lave-vaisselle et fours. Rubriques séparées pour obtenir des meilleures conditions sur le prix de recyclage.  
(S.En.S eRecycling Fondation : **S** = Sustainability : eRecycling durable / **E** = Expertise : solide savoir-faire / **N** = Network : relations profitables / **S** = Solution : solutions globales efficaces)
- Déchets spéciaux : peintures, solvants, néons, batteries

En 2019, et par rapport à 2018, il a été récupéré 68,09 to supplémentaires (+4,21%), ce qui représente un total moyen par habitant de 166,24 kg (159,36 kg en 2018) et confirme une augmentation non négligeable, visible par ailleurs également hors du Cercle.

Toujours par rapport à l'année précédente, le nombre d'entrées à la déchèterie est passé à 23'173 entrées (+1.15%) pour 10'145 citoyens concernés (-0.10%). Pour rappel, chaque ménage est au bénéfice d'une carte citoyenne « ménage ». Les entreprises locales doivent par contre obtenir une carte citoyenne « entreprise » auprès de chaque administration concernée, mais cette pratique est loin d'être appliquée dans le Cercle.

Les informations et directives relatives à la déchèterie de Praz-Libon sont disponibles sur [www.dechetscerclecorsier.ch](http://www.dechetscerclecorsier.ch).

Les résultats après six ans de fonctionnement de la déchèterie de Praz-Libon sont jugés bons pour tout ce qui est du fonctionnement dans son ensemble, avec une bonne acceptation de la population. L'adaptation et le cumul des horaires d'ouverture (citoyens-entreprises) introduits dès 2015 ont amélioré le service offert à la population. La mise en place d'une barrière d'accès a également facilité l'accueil sur le site.

Par contre, force est de constater que trop d'usagers se présentent encore régulièrement avec des matières qui doivent normalement être éliminées via les sacs taxés. Il a dès lors été décidé, pour l'année 2020, d'opérer des contrôles plus stricts.

Le poids moyen déposé par passage représente plus de 72 kg, ce qui est relativement important et en augmentation par rapport à 2018 (70 kg). Ce phénomène provient d'une part du fait que la Déchèterie intercommunale se trouve à une certaine distance des zones d'habitation et que par conséquent les usagers ne se déplacent pas pour rien et d'autre part qu'elle est accessible aux entreprises qui peuvent venir y déposer leurs déchets, payants pour certains d'entre eux.

Dans la gestion quotidienne, mentionnons le cas de petites entreprises qui se présentent avec une carte citoyenne « ménage » alors qu'elles devraient utiliser une carte « entreprise ». Ce point est toujours difficile à traiter et délicat pour le personnel en place, car il n'est pas formé pour faire le travail de la police et n'est d'ailleurs pas assermenté. Par contre, les cas suspects sont signalés aux autorités locales. Là aussi, des contrôles plus réguliers et plus stricts seront effectués.



Etant donné l'augmentation des tonnages déposés, il a bien entendu été fait recours à des transports supplémentaires, ce qui tend à renforcer substantiellement le poste « Transports et élimination ». On peut identifier, pour l'exercice 2019, des coûts supplémentaires pour environ CHF 10'000.00 dans les transports et pour CHF 13'000.00 dans les frais de traitement, principalement pour les déchets verts, les bois usagés et les déchets spéciaux.

Les cours sur le marché des matières recyclées sont très variables et la tendance notamment pour les métaux, le papier et le carton a été à la baisse. Pour la plupart des métiers actifs dans le domaine du recyclage, l'année 2019 n'a pas été de tout repos. Que cela soit sur le plan des prix (métaux, papier et carton), de l'évolution structurelle des débouchés ou du côté de la réglementation, il faut reconnaître que les professionnels ont été passablement chahutés. Cela influence négativement la gestion des déchèteries communales et pèse sur leurs résultats économiques. La valorisation moyenne de la ferraille mélangée est ainsi passée d'environ CHF 109.00 en 2018 à seulement CHF 59.00 en 2019. Pour le papier, le tarif en fin d'année passée a plus que baissé et son élimination est même devenue payante. Sur l'ensemble de l'année dernière, il faut compter sur une péjoration d'environ CHF 8'000.00 dans la filière des matières valorisables.

Par ailleurs, nous avons eu à déplorer quelques sinistres et vols, notamment :

- vol par introduction clandestine (entre les 28 et 31.08.2019) – vol de matériel (câbles, cuivre) ;
- vol par introduction clandestine et effraction (entre les 24 et 27.12.2019) – cabanon du gardien avec déprédatrices.

Les voleurs se focalisent principalement sur les métaux et matériaux de valeur (batteries, câbles, etc.). Ces cas ont été annoncés auprès de Police Riviera.

Dans les comportements indélicats, il y a aussi les apports laissés devant le portail d'entrée lorsque la déchèterie est fermée.

Les coûts (CHF 38.11 par habitant en 2019, CHF 35.02 en 2018 et CHF 36.27 en 2017) provenant de l'exploitation de la déchèterie reflètent bien le problème lié à l'introduction de la taxe au sac, à savoir qu'il est difficile de mettre en place une telle taxe sans prévoir des infrastructures coûteuses en faveur de la population en vue de se délester des déchets urbains. De plus, une diminution des services offerts à la population et liés à la collecte des déchets ne ferait qu'augmenter la problématique de la qualité des filières de tris, sans pour autant réduire les coûts finaux.

## 408.2 TEXAID

Texaid est la seule organisation de collecte et de valorisation de textiles à disposer d'un système de gestion de la qualité et de l'environnement certifié (ISO 14001 : 2015).

L'entreprise s'est fixé comme but d'optimiser en permanence les processus de travail et de prendre des mesures qui lui permettront de consommer encore moins de précieuses ressources naturelles.

Collecte de vêtements usagés en 2019 (2 conteneurs : Ch. de la Tuilière et Rte de Châtel-St-Denis) : 11'473 kg (11'221 kg en 2018 / 10'763 kg en 2017). On constate que la moitié de la collecte annuelle se fait par le biais des collecteurs et non via le ramassage de rue.



# 500 ÉCOLE – FORMATION – ACCUEIL PETITE ENFANCE

## 501 Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)

De nombreuses informations sur cette association scolaire se trouvent sur le site [www.epscorsier.ch](http://www.epscorsier.ch), rubrique "Autorités"

### 504.02 Pédibus



En 2019, ce ne sont pas moins de 17 conducteurs (trices) et 2 remplaçantes qui ont assuré les trajets des 17 enfants inscrits.

Les courses, au départ de la Costa jusqu'à l'école, sont effectuées du lundi au vendredi à 8h15, 12h00 et 13h40. Le Pédibus a pu rajouter deux courses supplémentaires au planning les jeudis et vendredis après-midi. Ainsi, le Pédibus fonctionne tous les jours sauf le mercredi après-midi qui est un après-midi de congé pour les Ecoles.

En juin, la traditionnelle broche du bois de Reule, offerte par la Municipalité, a eu lieu afin de remercier les conducteurs (trices) pour leur dévouement et encourager les enfants à favoriser ce moyen de locomotion.

La journée internationale "A pied à l'école" a eu lieu le vendredi 20 septembre 2019. Les écoliers de Jongny ont pu participer au cortège, organisé au départ de la Costa jusqu'au collège, escorté par deux policiers et ont ensuite partagé un petit déjeuner collectif offert par la Commune. Cette journée permet également de promouvoir le Pédibus.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la coordinatrice Mme Yasmina Duriaux, par tél. 079 299 66 27 ou par mail : [yasduriaux@gmail.com](mailto:yasduriaux@gmail.com)





## 1. Organisation

Une convention signée par les quatre communes du cercle de Corsier stipule qu'elles sont associées pour organiser un service commun d'accueil extrascolaire, sous forme d'unités d'accueil pour écoliers (UAPEs). Chaque commune possède sa propre UAPE représentant une seule entité nommée ONDÎNE.

### 1.1 Comité de direction

Le comité de direction ONDÎNE est composé de quatre Municipaux comprenant un-e Municipal-e par commune signataire, ainsi que de la responsable pédagogique de ONDÎNE avec voix consultative.

Pour l'année 2019, le comité de direction s'est réuni à neuf reprises et était composé des membres suivants :

- Mme Céline MURISIER, Présidente du Comité de direction, Municipale de Jongny
- M. Bernard SCHÄR, Municipal de Corsier-sur-Vevey
- M. Gilbert CAVIN, Municipal de Chardonne
- M. Patrick MICHAUX, Municipal de Corseaux
- Mme Séverine TISSOT, Responsable pédagogique de ONDÎNE jusqu'au 31 janvier 2019 (congé maternité dès cette date, puis cessation d'activité)
- Mme Nadine ROEHRICH, Responsable pédagogique a.i. du 1er février 2019 au 31 décembre 2019.

## 2. Alimentation

Depuis le mois de février 2015, c'est la société BG Gastronomie, active sur de nombreux autres sites parascolaires, qui assure la livraison des repas auprès des UAPEs de ONDÎNE.

BG Gastronomie s'engage à offrir des prestations de qualité et collabore avec une diététicienne pour assurer des repas équilibrés. De plus, les menus hebdomadaires sont publiés à l'attention des parents sur le site de ONDÎNE.

## 3. Fréquentation des UAPEs

Si le constat est que le nombre de contrats d'accueil, au 31 décembre 2019, est resté stable par rapport à l'année 2018, on peut noter que la fréquentation a, quant à elle, sensiblement augmenté. Par ailleurs, l'implémentation d'un nouveau logiciel "CSE.Kibe - Bilan et perspectives" permet, désormais, d'avoir des chiffres plus fiables.

Les tableaux ci-après illustrent les fluctuations de fréquentation au sein des différentes structures.



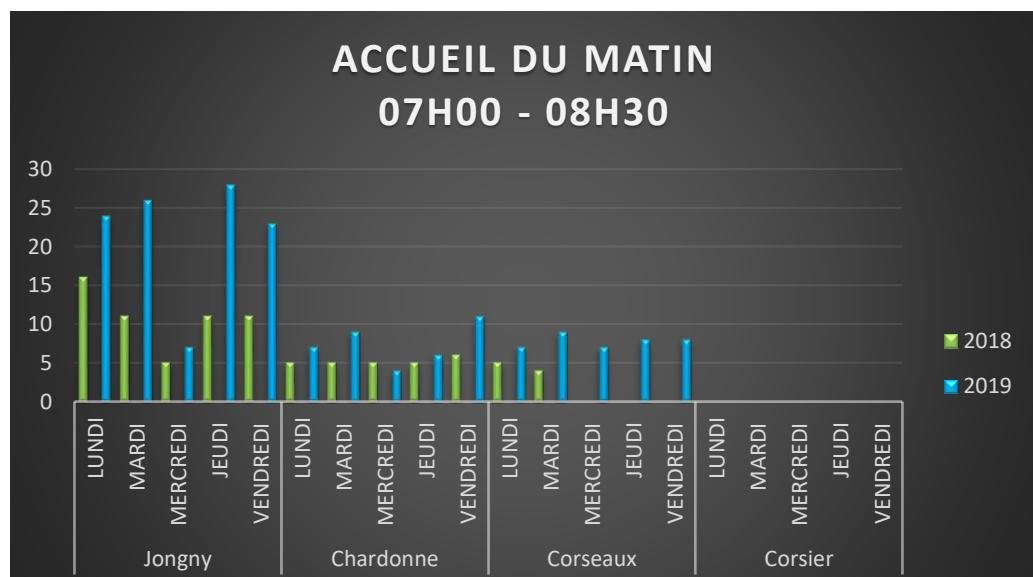
**Statistiques et graphiques (situation au 31 décembre 2019)**

**ACCUEIL DU MATIN**

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	24	7	7	0
Mardi	26	9	9	0
Mercredi	7	4	7	0
Jeudi	28	6	8	0
Vendredi	23	11	8	0

*NB : l'UAPE de Corsier n'accueille pas d'enfants les matins en raison du nombre insuffisant d'inscription à la rentrée scolaire 2019-20.*

**Tableau comparatif 2018 – 2019**



**ACCUEIL DE MIDI**

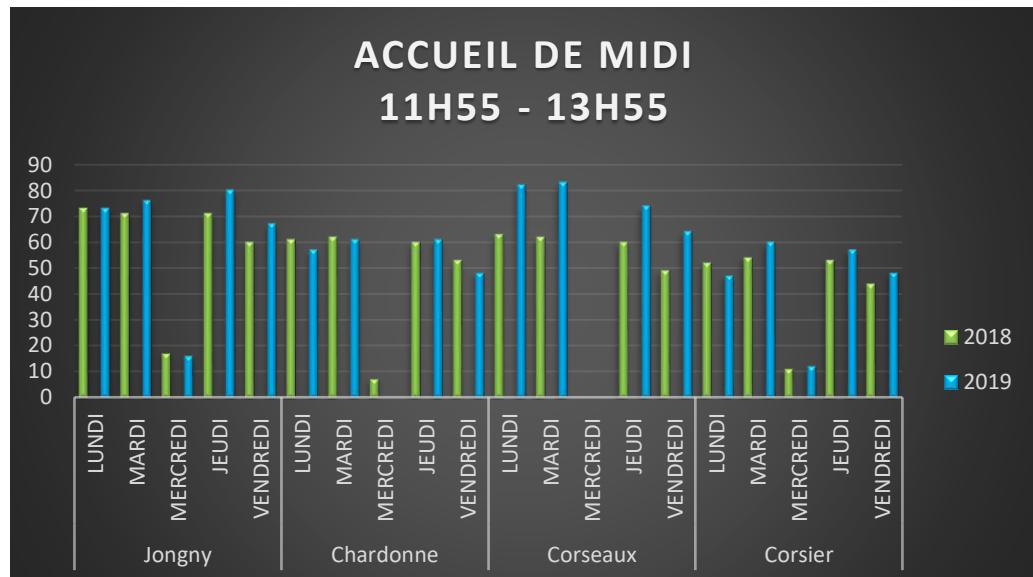
	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	73	57	82	47
Mardi	76	61	83	60
Mercredi	16	0	0	12
Jeudi	80	61	74	57
Vendredi	67	48	64	48

*NB : les UAPEs de Chardonne et de Corseaux n'ayant pas atteint le nombre d'inscription requise pour l'ouverture du mercredi, à la rentrée scolaire 2019-20, les Municipalités ont décidé de ne pas proposer ce temps d'accueil à Chardonne et à Corseaux. En revanche, afin de répondre à la demande de quelques familles, des enfants inscrits à l'UAPE de Corseaux sont accueillis durant le temps de midi et*



de l'après-midi à l'UAPE de Corsier et ceux de Chardonne à l'UAPE de Jongny. Un transport, en bus, de Corseaux à Corsier et de Chardonne à Jongny ont été organisés. Ils s'effectuent sous la responsabilité d'une éducatrice de Corseaux et de Chardonne.

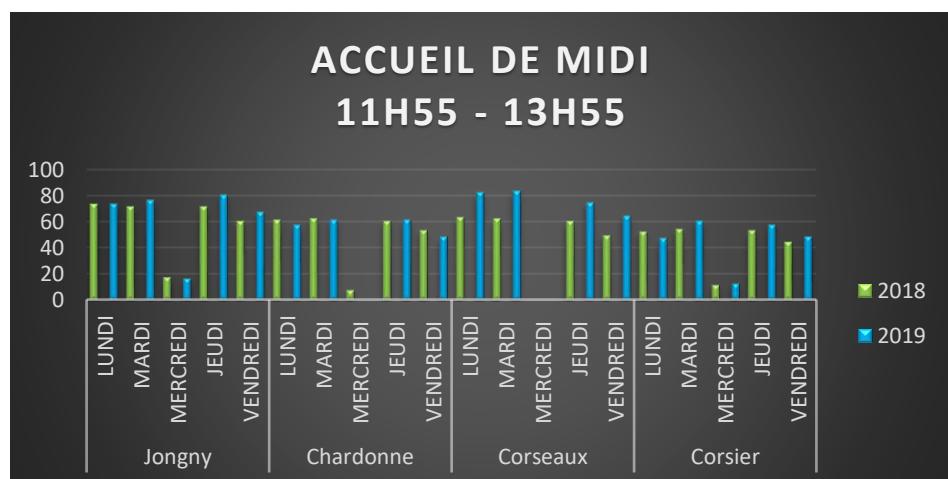
#### TABLEAU COMPARATIF 2018 – 2019



Accueil de l'après-midi – période 1 (14h00 à 15h30)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	11	7	7	1
Mardi	13	6	8	4
Mercredi	13	0	0	7
Jeudi	11	7	8	4
Vendredi	11	5	5	2

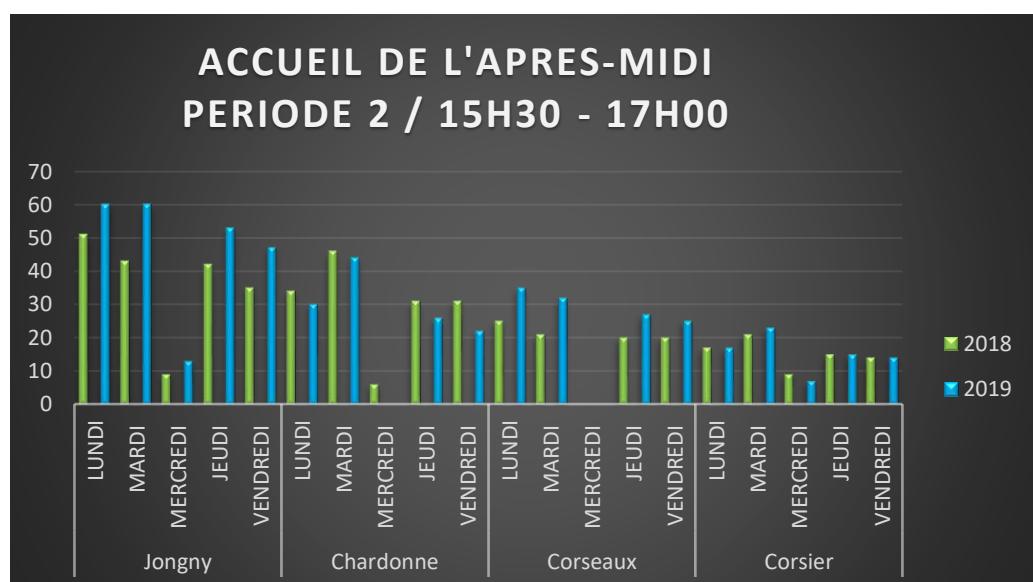
#### TABLEAU COMPARATIF 2018 – 2019



## Accueil de l'après-midi – période 2 (15h30 – 17h00)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	60	30	35	17
Mardi	60	44	32	23
Mercredi	13	0	0	7
Jeudi	53	26	27	15
Vendredi	47	22	25	14

TABLEAU COMPARATIF 2018 – 2019

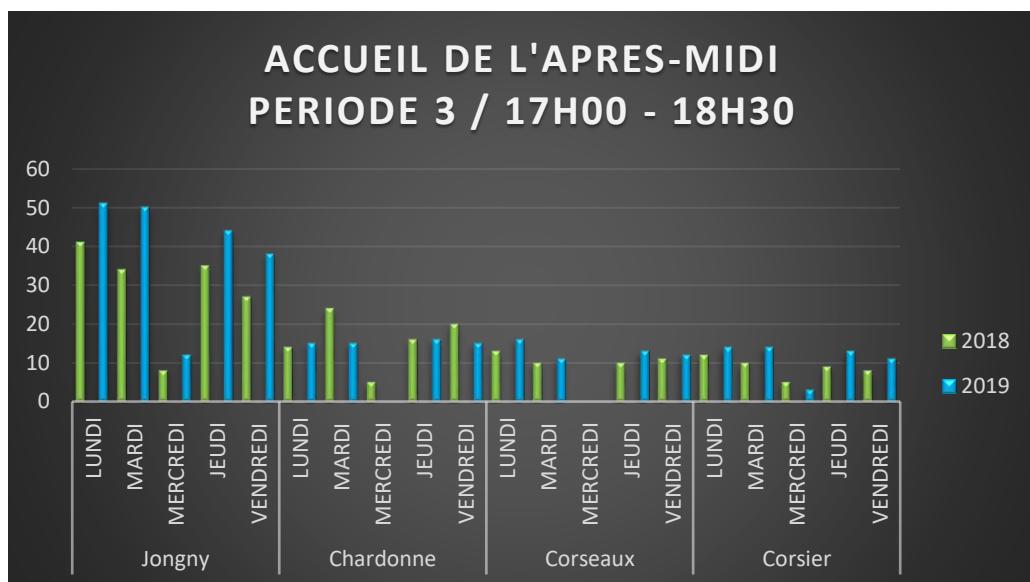


## Accueil de l'après-midi – période 3 (17h00 – 18h30)

	Jongny	Chardonne	Corseaux	Corsier
Lundi	51	15	16	14
Mardi	50	15	11	14
Mercredi	12	0	0	3
Jeudi	44	16	13	13
Vendredi	38	15	12	11



## TABLEAU COMPARATIF 2018 – 2019



Après lecture de ces données, une hausse significative de la fréquentation peut être observée dans les 4 UAPEs. Du fait de cette augmentation, ONDÎNE ne peut pas répondre à toutes les demandes et des inscriptions sont sur liste d'attente. Une priorisation des dossiers pour répondre aux directives du service est sérieusement envisagée dans le futur.

La tarification des prestations de ONDÎNE est restée inchangée pour l'année scolaire 2018-2019 et le restera jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.



### **3.3 Personnel de ONDÎNE**

Le personnel engagé par la commune de Jongny au 31 décembre 2019 se composait de :

- Mme Nadine Roehrich, responsable pédagogique a.i. (80%)
- Mme Marisa D'Agostini, responsable administrative (100%)
- Mme Valérie Nicolet, assistante administrative (40%)
- M. Danny Burnier, assistant administratif (CDD 40%)
- M. Bijan Kaveh, boursier communal (10%)
- 30 éducatrices (y compris auxiliaires, secondaires, tertiaires et remplaçantes)

### **4 Bilan**

En février 2019, ONDÎNE a engagé une responsable pédagogique a.i., Mme Nadine Roehrich pour palier au congé maternité de Mme Tissot. A l'issue de son congé, Mme Tissot a démissionné et le contrat de travail de Mme Roehrich a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2019.

ONDÎNE a fait l'acquisition d'un nouveau logiciel informatique en 2019 KIBE. Ce nouveau logiciel déjà largement implémenté et utilisé dans des services d'accueil de jour similaires permet de gagner en efficience dans la gestion administrative courante de ONDÎNE, évite les saisies multiples et par conséquent réduit considérablement les erreurs.

Durant le deuxième semestre de 2019, un important travail a été mené par le Comité de Direction dans le but de restructurer le Service ONDÎNE. En effet, l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) édicte le cadre de référence en fixant les standards minimaux obligatoires pour l'octroi d'une autorisation d'exploiter. Les nouvelles directives cantonales pour l'accueil collectif de jour des enfants sont entrées en vigueur le 1er août 2019.

Pour répondre aux référentiels de compétence édictés par l'Office de jour des enfants (OAJE), notamment au niveau de la gouvernance, quatre nouveaux postes de responsables pédagogiques (un par UAPE) et un poste de cheffe de la coordination ont été créés pour janvier 2020.

En conclusion, l'année 2019 a été une phase importante de transition pour le personnel éducatif. Le Comité de Direction adresse à l'ensemble des collaborateurs du service ses chaleureux remerciements pour sa compréhension, son engagement et son travail effectué au quotidien.

L'action publique se doit d'être repensée régulièrement pour être en phase avec les attentes des citoyennes et citoyens. Elle doit se situer dans une vision stratégique en s'appuyant sur une gouvernance solide. Passée cette phase de transition, une fois consolidée, la gouvernance de ONDÎNE permettra d'améliorer la qualité de l'accueil, notamment par une professionnalisation du personnel et ainsi gagner en cohérence dans l'intérêt des enfants et des familles.



## 506 EGZEKO



Créé en 2008, l'animation jeunesse fonctionne avec un animateur jeunesse à temps partiel (70%) et une animatrice jeunesse (40% dès août 2016). Le service est rattaché à l'Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier. Un comité de direction, constitué de délégués municipaux des quatre communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées afin que l'animation jeunesse du cercle de Corsier corresponde aux besoins et attentes de la population.

### Locaux

Un bureau de fonctionnement est établi au sein de l'administration communale de Corsier. L'espace EGZEKO, à Corsier, permet des rencontres et réunions avec les jeunes dans un lieu adapté. D'autres locaux sont encore mis à disposition par les quatre communes.

### Personnel

1 animateur à 70%, 1 animatrice à 40% (en congé maternité de janvier à avril 2019) et 1 auxiliaire en animation de janvier à avril 2019 ont composé l'équipe 2019.

Ceux-ci ont créé des collaborations entre les animations jeunesse du district. Les professionnels des secteurs jeunesse et les travailleurs sociaux du cercle de Corsier, de Vevey, de La Tour-de-Peilz, de Montreux et de Villeneuve se rencontrent et collaborent en fonction des projets mis en place.



Pour plus d'informations et contact : [egzeko@corsier-sur-vevey.ch](mailto:egzeko@corsier-sur-vevey.ch)

## 506.03 Passeport vacances



### Introduction

L'année 2019 placée sous le signe de la Fête des Vignerons, a vu le l'édition du Passeport Vacances se dérouler du 12 au 26 octobre 2019. Cette variante automnale a rencontré un joli succès.

### Organisation

#### **Le Comité**

Le Comité du Passeport est composé de 9 membres et des représentants des 12 communes partenaires. En 2019, la présidence était assurée par Mme Valérie Wodiunig, assistée par Mme Martine Tassel, secrétaire. Depuis cette édition 2019, le secrétariat général n'est plus assuré que par une seule personne. Le comité participe à diverses tâches de contrôle et de mise sous pli.

Le comité s'est réuni quatre fois au cours de l'année :

- En janvier pour le démarrage de l'organisation des activités,
- En février pour un point sur l'état d'avancement de la mise en place de l'édition à venir,
- Fin mars pour une élaboration organisationnelle définitive du programme dans les temps,
- En novembre, à la fin du passeport, pour un débriefing et un bilan de l'édition 2019.

#### **L'assemblée générale**

La 40<sup>e</sup> assemblée générale s'est déroulée le 28 novembre. Les responsables d'activités et les bénévoles y ont également été conviés par suite d'une modification des statuts lors de l'assemblée générale 2018. La présidente et le trésorier ont été reconduits dans leurs fonctions pour un nouveau mandat statutaire de 2 ans. Lors de cette assemblée, trois membres du comité ont présenté leurs démissions pour l'édition 2020. Le comité va entreprendre une recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe.



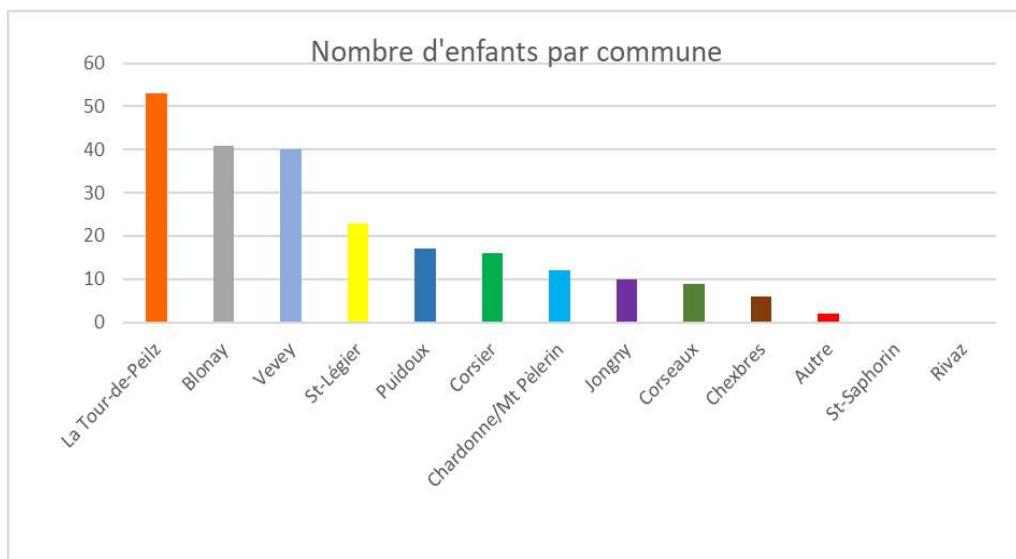
## **Déroulement du passeport**

### **Inscriptions**

Les flyers d'information contenant un résumé des activités organisées ont été distribués dans les écoles, juste avant l'Ascension. Les UAPE ont également accepté de mettre à disposition des parents quelques flyers. Les inscriptions ont été ouvertes dès le 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 6 septembre. Une bonne moitié des inscriptions a été faite avant l'été. Un rappel fin août, a permis de terminer avec un nombre de participants tout à fait honorable. Les participants utilisent le programme en ligne (Groople) pour le choix et l'inscription. Quelques personnes préfèrent venir directement au secrétariat pour finaliser leurs choix avec la secrétaire. Un contrôle ultérieur a toutefois été nécessaire, pour contrôler le nombre d'activités choisies par enfant et le paiement.

### **Participation**

Au vu d'un passeport écourté de deux semaines, une diminution de moitié des enfants était attendue par rapport aux éditions précédentes, soit 250 au lieu de 500. Le passeport a finalement accueilli 229 participants. La répartition des enfants inscrits par commune se trouve ci-après. Par rapport aux années précédentes, les Veveysans sont moins bien représentés. Cette baisse est certainement liée à la Fête des Vignerons et explique une fréquentation légèrement plus faible qu'espérée.



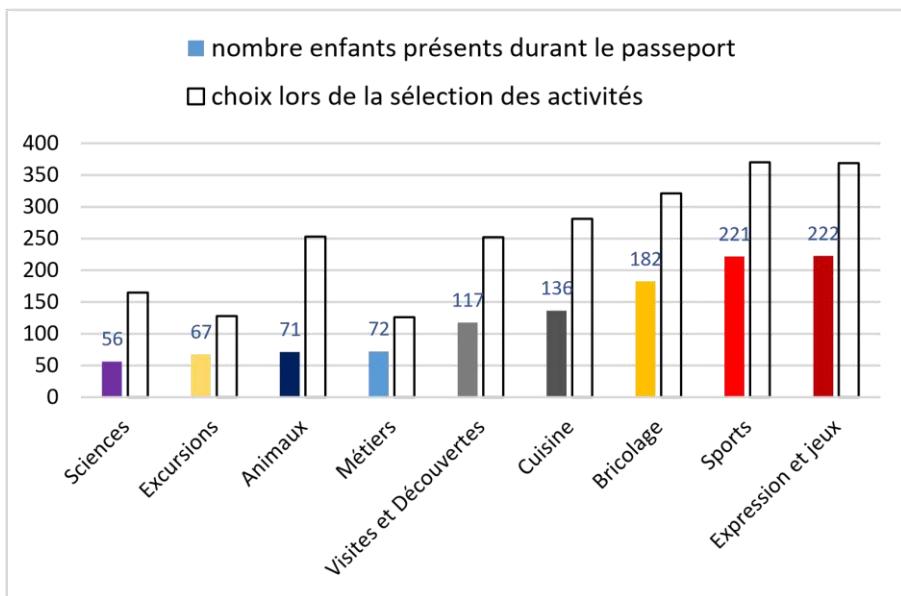
### **Activités**

Le comité a concocté un programme contenant 140 activités réparties dans 9 catégories, dont 20 nouveautés. 2000 places étaient à disposition des enfants.

64 responsables d'activités ont accueilli et encadré les enfants. Ils ont eu la possibilité de recevoir les participants chez eux, dans leur entreprise ou d'organiser une excursion, un atelier de bricolage, de cuisine. 36 % des activités sont offertes par leurs organisateurs.

Les activités ont lieu dans les locaux des responsables d'activités, si les lieux le permettent. Le cas échéant, le passeport met à disposition différents lieux en partenariat avec les communes.





## Accompagnateurs

Les accompagnateurs des activités étaient au nombre de 34. Trois étudiants rémunérés ont été engagés. Le fidèle staff de bénévoles ainsi que l'investissement de parents qui ont donné de leur temps lors d'une ou plusieurs activités ont permis d'encadrer les participants.

## Finances

### Résultat financier

La durée du passeport sur deux semaines au lieu de quatre et la diminution subséquente du nombre d'inscrits a eu une incidence directe sur les recettes. Pour anticiper un déficit trop important, la décision a été prise lors de l'Assemblée générale du 27 novembre 2018 d'augmenter la participation financière des communes avec l'accord de ces dernières. Sur les 12 communes représentées au Passeport Vacances, trois ont accepté une participation double soit 100.- francs par enfant et neuf ont accordés le même budget que celui de l'édition 2018 indépendamment du nombre d'inscrits. Ce généreux geste financier a été apprécié et a permis de clôturer cette édition avec un bilan positif de 26.60 francs.

Dépenses : **44'811.10 CHF** Recettes : **44'837.70 CHF**

## Sponsoring

Une recherche de donateurs a été lancée au printemps. Quelques privés et des entreprises de la région ont déjà assuré les organisateurs de leur soutien.

## Partenariats

Les communes prêtent différents types de locaux (salles de gym, salles communales, espaces publics ou scolaires). La paroisse réformée de Vevey met également généreusement à disposition les deux salles paroissiales de Sainte-Claire.

Les participants ont eu accès gratuitement à la piscine de la Maladaire sur présentation de leur passeport.



## 508.05 Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny

Mme Chrystelle Schmocker est responsable de la bibliothèque intercommunale (EPT 50%). L'engagement, en février 2019, de Madame Sarah Zanoli, comme aide-bibliothécaire (EPT 20%), a également apporté de la nouveauté.

L'année 2019 a été une belle année pour la bibliothèque de Chardonne-Jongny. Les animations se sont succédées et les ateliers également ; différentes et variées, pour toucher tous nos lecteurs. Les échanges avec les parents et les enfants font de la bibliothèque un lieu convivial et d'interaction. Un lieu qui vit et qui bouge. La bibliothèque est toujours fréquentée assidûment et elle accueille régulièrement de nouveaux lecteurs, de nouveaux adhérents.

### Statistiques de l'année écoulée

**Lecteurs :** Très régulièrement de nouveaux lecteurs viennent s'inscrire à la bibliothèque.

**Documents :** Au 31 décembre 2019 il y avait 19'839 documents qui peuvent être empruntés à la bibliothèque, dont 1 '354 documents acquis durant l'année.

**Prêts :** Il y a eu 39'306 prêts cette année. Une belle augmentation des prêts par rapport à 2018 (cf rapport 2018).

### Animations

**Animations scolaires :** Accueil de 42 classes

En 2019, nous avons accueilli 42 classes.

**Né pour lire :** Animation proposée chaque premier mercredi du mois aux enfants jusqu'à 4 ans.

**Comptines et jeux de doigts :** En janvier, mars et avril, Madame Liz Moscarola a animé des ateliers « comptines et jeux de doigts » pour les enfants de 1 à 4 ans.

**Contes à la biblio :** Durant l'année, plusieurs conteuses sont venues faire voyager les participants dans leurs histoires.

**Atelier Plume et Pinceau :** Madame Noémie Pétremand (Plume) et Madame Jenay Loetscher (Pinceau) sont bientôt des animatrices incontournables pour un atelier d'automne.

**Soirées jeux :** Animation réitérée en 2019 au vu de leur succès.

**Soirées pour « adultes » :** 2 soirées organisées en 2019

**Nuit du conte :** Cet événement, qui se tient chaque année en novembre, est proposé par l'Institut Jeunesse et médias à Lausanne et des bibliothèques dans toute la Suisse y participent autour d'un même thème.

**Concours de marque-page :** Dans l'idée d'offrir des marque-page de la bibliothèque à nos usagers, lancement d'un concours de marque-page adressé aux enfants de 4 à 13 ans (61 participants).

**Informatique – Site Internet et page Facebook :** Une vitrine complète de la vie de la bibliothèque.

**Service à domicile - aide aux lecteurs :** Dépôt de livres au domicile des lecteurs ou aide à l'utilisation des tablettes numériques.



## 509 Eglises et animation pour les Aînés

Les communes de Jongny et de Chardonne participent au prorata du nombre d'habitants aux frais de culte, d'entretien du temple et des chapelles des paroisses réformées et catholique.

### **Paroisse réformée de Chardonne - Jongny**

En milieu d'année, M. Samuel Verdan a succédé à Mme Rose-Marie Ansermot à la présidence du Conseil intercommunal de paroisse. Mme Ansermot a présidé avec dynamisme cette instance durant six années, pour un total de dix-huit ans au comité.



Toutes les informations se trouvent sur le site [www.chardonnejongny.eerv.ch](http://www.chardonnejongny.eerv.ch)

### **Communauté catholique de Chardonne – Jongny – Mont-Pèlerin**

La communauté fait partie de la paroisse St-Jean et de l'Unité pastorale du Grand Vevey. C'est l'Abbé Joseph Lukelu qui en est le prêtre répondant.



Plus d'informations sont à disposition sur le site : [www.montpelerin-stjoseph.ch](http://www.montpelerin-stjoseph.ch)

### **Paroisse réformée de langue allemande de Vevey et environs**

La paroisse réformée de langue allemande de Vevey et environs accueille, dans ses locaux situés à la rue du Panorama à Vevey, les fidèles de 13 communes de la Riviera et du Lavaux. Les frais de culte et d'entretien de l'église sont supportés par ces dernières au prorata du nombre d'habitants.



Pour plus de renseignements, consulter le site [www.vevemontreuxaigle.com](http://www.vevemontreuxaigle.com)

### **Goûter des Aînés**

Le traditionnel goûter des aînés organisé le 14 décembre 2019 à la salle polyvalente de Jongny a remporté un franc succès et a ravi les cent huit personnes inscrites.



# 600 SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 603.01.02 Office de la population - Statistique et recensement de la population

L'office de la population est en charge de la tenue du registre des habitants, suisses et étrangers, ainsi que de la mise à jour de l'ensemble des données y relatives en fonction des diverses dispositions légales en vigueur. Ses tâches principales sont :

- Enregistrement des départs, arrivées, adressages, naissances, décès, naturalisations, mariages, divorces (y.c. contrôle de l'autorité parentale), séparations et autres changements d'état civil,
- Corrections/mises à jour des données spécifiques propres au registre,
- Demandes d'établissement des cartes d'identité,
- Octroi/prolongation/modification des différents permis de séjour/établissement pour les ressortissants étrangers,
- Production d'attestations diverses (établissement, renseignements, certificats de vie, certificats de bonnes mœurs, visa pour permis de conduire, etc...)
- Tenue et mise à jour du registre civique, du registre des chiens,
- Mise à jour des mesures de protection (tutelles, curatelles, etc.),
- Respect de la protection des données et les mesures de confidentialité,
- Mise à jour/ du registre cantonal des bâtiments.
- Enquêtes sur le terrain et dénonciations,

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2019, M. Sefkan Ceylan occupe le poste de préposé à l'Office de la Population. De part sa formation à la Commune de Montreux dans le même service, il gère avec professionnalisme et efficacité les données à traiter aux niveaux communal, cantonal et fédéral.

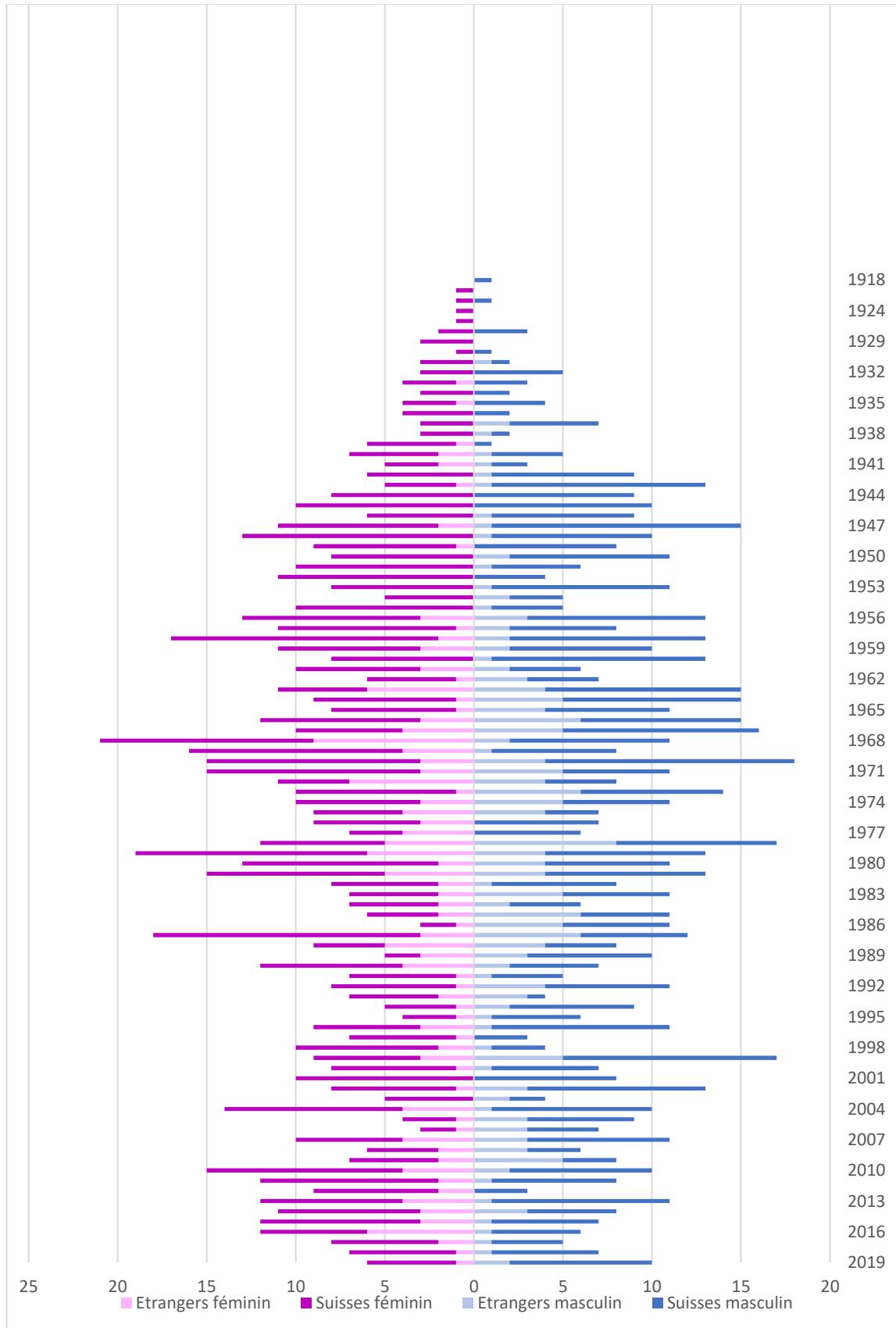
A fin 2019, selon les chiffres du Service Cantonal de Recherche et d'Informations Statistiques (SCRIS), la population de Jongny s'élève à **1544 habitants**. A noter que ce chiffre, référencé dans la statistique fédérale de la population, est utilisé pour les répartitions financières basées sur le nombre des habitants. Toutes catégories confondues, la population résidante permanente à Jongny compte **1572 habitants**.

### Nombre d'habitants au 31 décembre 2019

SUISSES	résident	tous	principal
Etablissement CH	oui	1073	1073
Etablissement Bourgeois CH	oui	111	110
Résidence secondaire CH	non	12	
Séjour annuel CH	non	4	
<b>Total des Suisses</b>		<b>1200</b>	<b>1183</b>
Permis établissement C	oui	217	217
Permis de séjour B	oui	137	137
Permis courte durée L + 12 mois	oui	3	3
Non attribué (séjour mais permis pas reçu)	oui	11	4
Résidences secondaires	non	0	
Permis frontalier G	non	1	
Permis courte durée L 4-12 mois	non	2	
Séjour de visite	non	1	
<b>Total des étrangers</b>		<b>372</b>	<b>361</b>
<b>TOTAL général</b>		<b>1572</b>	<b>1544</b>



## Pyramide des âges



### Evolution de la population de 2009 à 2019

<b>Années</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Suisses	1081	1083	1106	1118	1083	1108	1108	1118	1152	1179	1183
Etrangers	345	346	355	358	376	389	400	359	412	357	361
Séjour	30	26	23	24	22	20	24	24	25	29	28
<b>Totaux</b>	<b>1456</b>	<b>1455</b>	<b>1484</b>	<b>1500</b>	<b>1481</b>	<b>1517</b>	<b>1532</b>	<b>1501</b>	<b>1589</b>	<b>1565</b>	<b>1572</b>

### 604 ASR Police Riviera

L'entier du rapport de gestion 2019 est accessible sur Internet avec le lien ci-dessous :



[www.police-riviera.ch](http://www.police-riviera.ch)



# 700 AFFAIRES SOCIALES

## 700.108.01 Sortie des Aînés

Le 4 septembre 2019 a eu lieu l'édition 2019 de la sortie des Aînés de la Commune de Jongny. Le groupe composé d'une huitantaine de personnes est parti à la découverte du Parc naturel régional « Gruyère Pays-d'Enhaut », aux alentours de Charmey. Le matin fut consacré à la visite de la Forge et des Caves de la Tzintre. Les participants ont pu bénéficier d'une démonstration vivante des techniques artisanales de la fin du XIXe siècle et s'assurer de la bonne gestion des stocks de Gruyère et de Vacherin fribourgeois affinés par la Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromage d'alpage.



Après le repas de midi à l'Alpage des Invuettes dans le Val-de-Charmey, la sortie s'est terminée par une visite des alentours de la Chartreuse de la Valsainte. Le groupe a eu la chance d'être accueilli par un père prieur et un guide du Parc Régional, qui leur ont fait découvrir l'histoire et la vie des moines chartreux.

## 700.108.05 Jubilaires

En 2019, la Municipalité a eu le plaisir de fêter :

### Le 90ème anniversaire de :

Madame Marie Perrin, le 04 janvier 2019  
Madame Colette Clerc, le 7 février 2019  
Madame Pierrette Aubert, le 30 juillet 2019 (décédée le 30.07.2019)  
Madame Federer Christa, le 23 octobre 2019

### Les Noces d'or (50 ans de mariage) de :

Madame et Monsieur Marianne et André Crottaz, le 28 mars 2019  
Madame et Monsieur Blanche et Hans-Joergen Jensen, le 20 juin 2019  
Madame et Monsieur Janine et Willy Morier, le 27 juin 2019  
Madame et Monsieur Kateline et Robert Baumann, le 15 septembre 2019

### Les Noces de diamant (60 ans de mariage) de :

Madame et Monsieur Hedwige et Gilbert Sahli, le 14 mars 2019  
Madame et Monsieur Yolande et Roger Virchaux, le 25 mars 2019  
Madame et Monsieur Amélie et Roger Savoy, le 05 septembre 2019  
Madame et Monsieur Ermelinda et Eric Mayer, le 18 novembre 2019





## 701.01 Association Régionale d'Action Sociale Riviera

L'Association Régionale d'Action sociale Riviera offre diverses prestations à la population à travers deux domaines d'activités : le Centre social régional et l'Agence d'assurances sociales.

Les 10 communes de la Riviera ainsi que les 4 communes du Cercle de St-Saphorin sont membres de l'ARAS Riviera. Le rapport de gestion 2019 est disponible sur le site suivant : [www.arasriviera.ch](http://www.arasriviera.ch)

## 702.01 ASANTE SANA



L'Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois (ASANTE SANA) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence du client (assistance à domicile), lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou qu'il a besoin d'un appui momentané.

Pour accomplir au mieux sa mission, l'Association se base sur :

- les statuts de l'association
- la charte des CMS
- les orientations stratégiques émises par la Direction.

ASANTE SANA dessert les 15 communes du District d'Aigle et les 13 communes du District de Riviera-Pays-d'Enhaut. Ces 28 communes représentent un bassin de population.

L'Association est composée de 9 CMS, répartis à Vevey, la Tour-de-Peilz, Clarens, Montreux, Aigle, Le Sépey et Château d'Oex gérés par une équipe de direction. Elle emploie des collaboratrices et collaborateurs et intervient auprès de bénéficiaires.

	2019	2018	2017
<b>Bassin de population</b>	131'106	130'611	130'872
<b>Bénéficiaires</b>	5'404	5'463	5'596
<b>Collaborateurs</b>	701	727	781
<b>Heures de prestation</b>	344'448	358'795	377'743

D'autres informations se trouvent sur le site : [www.asantesana.ch](http://www.asantesana.ch)



## 702.08 Entraide familiale Chardonne – Jongny – Le Mont-Pèlerin

En 2019, 4'940 repas (5'260 en 2018), toujours préparés par la Maison du Pèlerin, ont été distribués par 7 bénévoles pour Chardonne, Jongny, le Mont-Pèlerin et les Monts-de-Corsier.

Les 25 chauffeurs bénévoles ont effectué 3'573 trajets représentant 41'908 km (3'208 trajets et 36'420 km en 2018).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Ruth Rinsoz (par téléphone 079 377 00 18 ou par mail : [ruth.rinsoz@gmail.com](mailto:ruth.rinsoz@gmail.com) )



## 702.07 Pro Senectute – Village solidaire

Dans le cadre du projet Village Solidaire, les animateurs de Pro Senectute ont consacré les premiers mois de l'année 2019 à finaliser le diagnostic communautaire, notamment avec la tenue d'un forum consacré aux différentes thématiques qui ont émergé au cours des entretiens effectués avec une centaine de personnes de 55 ans et plus habitant Jongny.

Un rapport diagnostic a été remis à la Municipalité fin août. Comme prévu par la méthodologie, des groupes de travail se sont ensuite constitués dans le but de réfléchir plus concrètement à la mise sur pied de différentes activités pour les seniors (ballades, entraide, prix littéraire Chronos, petit marché, etc.). Un groupe a par ailleurs participé activement à l'aménagement du local communal de la Bergère, anciennement la Poste de Jongny.

M. Matthieu Jean-Mairet, tél. 078.631.59.13, e-mail : [matthieu.jean-mairet@vd.prosenectute.ch](mailto:matthieu.jean-mairet@vd.prosenectute.ch)

## 705.01 Réseau REVE



Le Réseau REVE a été constitué en 2009, au moment de la mise en œuvre de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants). Ce réseau regroupe 6 communes (Vevey, La Tour-de-Peilz, Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny), 2 fondations (la Fondation pour les structures d'accueil de l'enfance de la TDP et la Fondation Apollo en tant qu'employeur), une association (la garderie Les Galopins) et une entreprise (Nestlé).

Dans ce contexte une convention de collaboration a vu le jour entre les communes, les employeurs concernés et les entités exploitantes. La coordination du Réseau a été confiée à la RAS Riviera par l'entremise des services de la ville de Vevey.

En 2018, un groupe de travail avait planché sur l'élaboration d'une nouvelle convention afin de renforcer la gouvernance du réseau et ce notamment par l'engagement d'un secrétaire général.

La nouvelle convention n'a finalement pas pu être validée et entrer en vigueur en 2019.

En effet, malgré la décision du Conseil REVE de modifier la tarification en faisant passer la participation des parents de 30 à 33,3%, la ville de Vevey a refusé cette modification qu'elle a jugé inadéquate avec sa politique familiale et a fait savoir qu'elle sortirait du réseau si cette tarification était maintenue.

Le Conseil REVE a donc proposé un moratoire qui a été accepté par les membres du Conseil.

Durant cette période, les Communes du Cercle ont budgétisé chacune un même montant afin d'élaborer une étude commune portant sur la création d'éventuelles futures structures d'accueil de la petite enfance.

### Heures consommées par Jongny

	Préscolaire	Parascolaire	AFJ
<b>Comptes 2019</b>	<b>26'925</b>	<b>0</b>	<b>5'078</b>
Comptes 2018	29'014	0	7'468
Comptes 2017	34'216	277	9664
Comptes 2016	40'050	191	6582



Pour la Commune de Jongny, les heures consommées ne concernent que l'accueil préscolaire et les accueillantes familiales de jour. Le parascolaire est traité par ONDÎNE – unité d'accueil pour écoliers.

**Excédent annuel global de charges du réseau REVE en CHF par heure facturée**

	Préscolaire	Parascolaire	AFJ
<b>Comptes 2019</b>	<b>7.75</b>	<b>6.98</b>	<b>5.36</b>
Comptes 2018	7.01	6.11	5.01
Comptes 2017	6.97	6.32	4.80
Comptes 2016	6.85	6.33	4.39

D'autres informations sur le réseau REVE et l'accueil familial de jour se trouvent sur le site suivant :  
[www.reseaureve.ch](http://www.reseaureve.ch)



# 800 SERVICES INDUSTRIELS

## 801 SIGE (Service intercommunal de gestion)

Le rapport de gestion du SIGE se trouve sur le site [www.sige.ch](http://www.sige.ch)



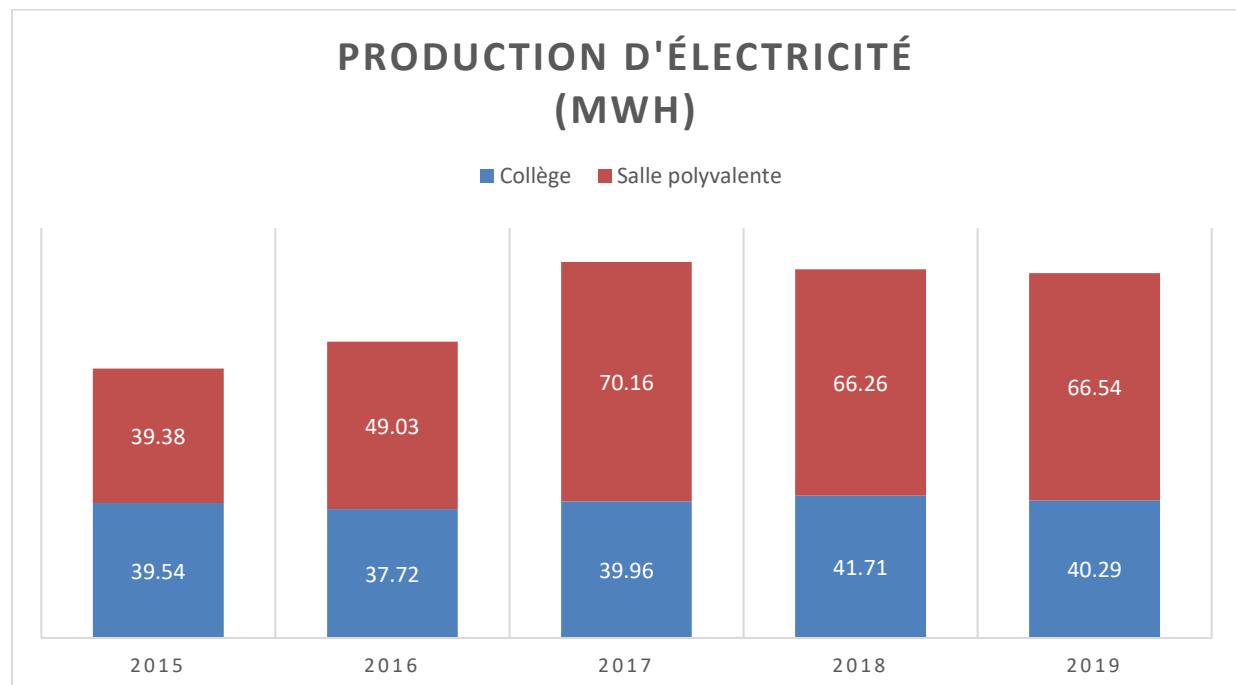
## 804 Energie solaire - photovoltaïque

La Salle polyvalente et le Nouveau Collège sont dotés depuis 2014 de panneaux solaires photovoltaïques. Ils produisent tout au long de l'année du courant qui est utilisé à l'interne permettant une consommation propre d'électricité.

Le surplus est revendu par l'intermédiaire de Romande Energie.

L'autoconsommation est la suivante (23.31 ct/kWh) :

Salle polyvalente : 5'226 kWh, soit une valorisation de CHF 1'218.25  
Collège : 13'507 kWh, soit une valorisation de CHF 3'148.40



## CONCLUSIONS

Au terme de ce rapport, la Municipalité se plaît à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil et le remercie de son appui et de sa confiance.

Ses remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées dans les sociétés jongnyssoises, ainsi qu'au personnel communal comme toujours autant sollicité par le volume en augmentation et la complexité des tâches à accomplir.

## ANNEXES

- Bourse communale – Comptes 2019
- BTI – Comptes 2019
- Ondîne – Comptes 2019
- Déchèterie Praz-Libon – Comptes 2019



## Conclusions

La Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE JONGNY,

- vu le présent préavis n° 04/2020 relatif au rapport de gestion et aux comptes pour l'année 2019 de la Commune de Jongny,
- vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier ces objets portés à l'ordre du jour,

### DECIDE

- 1 d'approuver le présent rapport de gestion 2019,
- 2 d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2019 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un excédent de charges de CHF 35'301.43,
- 3 d'approuver le prélèvement sur le compte capital de CHF 35'301.43 pour convrir ce déficit,
- 4 de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année écoulée.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Approuvé par la Municipalité dans sa séance 14 avril 2020.

Délégué municipal : M. Claude Cherbuin, Syndic



## Table des matières

<b>101 Conseil communal .....</b>	<b>4</b>
<b>101.01 Votations et élections .....</b>	<b>7</b>
<b>102 Municipalité .....</b>	<b>9</b>
<b>102.1 Visite annuelle préfectorale .....</b>	<b>10</b>
<b>102.2 Conférence des Syndics (CSD) (reproduction in extenso du document d'origine) .....</b>	<b>11</b>
<b>102.3 Rencontres intermunicipales.....</b>	<b>14</b>
<b>104 Naturalisation .....</b>	<b>14</b>
<b>105 Personnel communal .....</b>	<b>14</b>
<b>105.2 Formation continue du personnel communal.....</b>	<b>16</b>
<b>105.3 Souper du personnel .....</b>	<b>16</b>
<b>106 Activités du Greffe municipal .....</b>	<b>16</b>
<b>113.02 Jongny Flash – Bulletin d'information de la commune .....</b>	<b>18</b>
<b>118.1 Promotion économique régionale .....</b>	<b>18</b>
<b>200 FINANCES.....</b>	<b>19</b>
<b>200.1 Environnement économique (source SECO et KOF) .....</b>	<b>19</b>
<b>201 Activités de la Bourse communale .....</b>	<b>20</b>
<b>201.1 Analyse des comptes 2019 .....</b>	<b>21</b>
<b>201.1.1 Exercice 2019 – résultat et marge d'autofinancement.....</b>	<b>21</b>
<b>201.1.2 Suivi fiscal .....</b>	<b>22</b>
<b>201.1.3 Charges de fonctionnement par nature.....</b>	<b>23</b>
<b>201.1.4 Revenus de fonctionnement par nature .....</b>	<b>24</b>
<b>300 DOMAINES ET BÂTIMENTS COMMUNAUX .....</b>	<b>25</b>
<b>301 Vignes .....</b>	<b>25</b>
<b>303 Forêts.....</b>	<b>25</b>
<b>306 Bâtiments.....</b>	<b>26</b>
<b>306.13 Immeubles communaux – avancement des travaux .....</b>	<b>27</b>
<b>400 TRAVAUX PUBLICS – ENVIRONNEMENT ET URBANISME .....</b>	<b>28</b>
<b>401.18 Bureau technique intercommunal.....</b>	<b>28</b>
<b>407.1 Voirie .....</b>	<b>43</b>
<b>408 Gestion des déchets et ordures ménagères.....</b>	<b>44</b>
<b>408.1 Déchèterie intercommunale .....</b>	<b>45</b>
<b>408.2 TEXAID .....</b>	<b>47</b>
<b>500 ÉCOLE – FORMATION – ACCUEIL PETITE ENFANCE .....</b>	<b>48</b>
<b>501 Association scolaire intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC) .....</b>	<b>48</b>



<b>504.02 Péibus .....</b>	<b>48</b>
<b>505.04 Ondine – Service d'accueil extrascolaire.....</b>	<b>49</b>
<b>506 EGZEKO .....</b>	<b>55</b>
<b>506.03 Passeport vacances .....</b>	<b>55</b>
<b>508.05 Bibliothèque intercommunale de Chardonne-Jongny.....</b>	<b>58</b>
<b>509 Eglises et animation pour les Aînés .....</b>	<b>59</b>
<b>600 SÉCURITÉ PUBLIQUE .....</b>	<b>60</b>
<b>603.01.02 Office de la population - Statistique et recensement de la population .....</b>	<b>60</b>
<b>604 ASR Police Riviera .....</b>	<b>62</b>
<b>700 AFFAIRES SOCIALES .....</b>	<b>63</b>
<b>700.108.01 Sortie des Aînés .....</b>	<b>63</b>
<b>700.108.05 Jubilaires .....</b>	<b>63</b>
<b>701.01 Association Régionale d'Action Sociale Riviera.....</b>	<b>64</b>
<b>702.01 ASANTE SANA .....</b>	<b>64</b>
<b>702.08 Entraide familiale Chardonne – Jongny – Le Mont-Pèlerin .....</b>	<b>64</b>
<b>702.07 Pro Senectute – Village solidaire .....</b>	<b>65</b>
<b>705.01 Réseau REVE .....</b>	<b>65</b>
<b>800 SERVICES INDUSTRIELS .....</b>	<b>67</b>
<b>801 SIGE (Service intercommunal de gestion).....</b>	<b>67</b>
<b>804 Energie solaire - photovoltaïque .....</b>	<b>67</b>
<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>68</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>68</b>





# Commune de Joncy

## Compétés 2019





## COMMUNE DE JONGNY

## TABLE DES MATIERES

Repartition des dicastères et délégations municipales	1	47 Cours d'eau et fontaines	33
Structure comptable	2		
<b>COMPTES DE FONCTIONNEMENT</b>			
CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE	4		
1 ADMINISTRATION GENERALE			
10 Autorités	5	5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	
11 Administration	7	51 Enseignement primaire et secondaire	33
13 Ressources humaines	9	54 Orientation professionnelle	35
16 Tourisme	9	58 Temples et cultes	35
17 Sports	11		
18 Transports publics	11		
19 Service informatique	11		
2 FINANCES			
20 Comptabilité générale	13	7 SECURITE SOCIALE	
21 Impôts	13	71 Service social intercommunal	39
22 Service financier	15	72 Prévoyance sociale cantonale	39
23 Amortissement; réserves non ventilées	15	75 Office du travail	39
3 DOMAINE ET BATIMENTS			
30 Voirie et conciergerie	17	COMPTES PAR NATURE	
31 Terrains	17	41	
32 Forêts et pâturages	17	BILAN AU 31 DECEMBRE 2018	49
33 Vignes	19		
35 Bâtiments communaux	21		
4 TRAVAUX			
41 Service technique	27	<b>ANNEXES - TABLEAUX RECAPITULATIFS</b>	
43 Routes	29	INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS 2019	
44 Parcs, promenades et cimetièrre	29	INVENTAIRE DES TITRES AU 31.12.2019	
45 Ordures ménagères	31	INVENTAIRE DES IMMEUBLES AU 31.12.2019	
46 Réseau d'égouts	33	FONDS DE RESERVES ET RENOUVELLEMENTS AU 31.12.2019	
		LISTES DES ENTENTES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	
		RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION	
		COMPTE 2019 BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL - BTI	
		COMPTE 2019 SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE - ONDINE	
		COMPTE 2019 DECHETERIE DE PRAZ-LIBON	

## Municipalité de Jongny - Répartition des dicastères et délégations municipales

Législature 2016-2021 (état au 01.01.2018)

<b>Claude Cherbuin</b> Syndic  (remplaçante : Nicole Pointet)	<b>Céline Murisier</b> Vice-syndicature 2019-2020  (remplaçant : Jean-Pierre Taverney)	<b>Jean-Luc Sansonnens</b> Vice-syndicature 2016-2017 Vice-syndicature 2020-2021  (remplaçant : Claude Cherbuin)	<b>Nicole Pointet</b> Vice-syndicature 2017-2018  (remplaçante : Céline Murisier)  (remplaçant : Jean-Luc Sansonnens)	<b>Jean-Pierre Taverney</b> Vice-syndicature 2018-2019  (remplaçant : Jean-Luc Sansonnens)
<b>Administration générale</b> Informatique Finances FCR	<b>Ecoles</b> Formation jeunesse Accueil petite enfance	<b>Urbanisme</b> Aménagement du territoire BTI Commission de salubrité Inspecteur des chantiers Energie	<b>Affaires sociales</b> Vignes et forêts Tourisme Service des Sports Transports Bâtiments communaux	<b>Sécurité</b> Voirie Travaux Police du commerce Déchets
Ressources humaines Greffier municipal Office de la population Informatique Finances communales Taxations fiscales FCR	Ecoles et formation Accueil parascolaire Ordine Bibliothèque intercommunale Conservatoire de musique Passeport Vacances	Urbanisme Bâtiments nouveaux : constructions Mobilité Développement durable Aménagement du territoire Commission de salubrité Inspection des chantiers CORAT Plan directeur et plan d'affectation communaux Conseil exécutif du BTI Immeubles communaux	Montreux Vevey Tourisme Taxe de séjour Fonds équipement touristique Protection de l'environnement Vignes et domaines Forêts - protection des arbres Transports VMCV, TPf, CFF, CGN Affaires sociales Paroisses Hôpitaux Entretien et transformation des bâtiments	Eclairages Égouts Espaces publics Routes Travaux Voirie Cimetière Services industriels Déchets
<b>Délégations :</b>	<b>Délégations :</b>	<b>Délégations :</b>	<b>Délégations :</b>	<b>Délégations :</b>
CSD CIEHL Commission d'impôt CEF FCR (Fonds Culturel Riviera)	CODIR des Ecoles Conseil d'établissement ASIC Prévention Jeunesse Groupe conduite Ordine Réseau REVE Commission Prévention Riviera	CODIR BTI CORAT Aggio Rivelac CL	Commission de la taxe de séjour Fonds soutien sociétés sportives Sociétés locales ASANTE SANA ARAS (Ass. Régionale Action Sociale) Association préparation retraite Triage forestier Unités de sauvetage Lutte contre la grêle PROMOVE CLASR LPM CL SIGE Conf. régionale des TP Riviera	ASR CODIR Sécurité Riviera SATOM CRIDEC SIGE GEDERIVIERA

## Structure comptable // dicastères et resp. municipaux

<p><b>Claude Cherbuin</b> (rempl. Nicole Pointet)</p> <p><b>1 Administration communale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>101 Conseil communal</li> <li>102 Municipalité</li> <li>110 Administration</li> <li>130 Ressources humaines</li> <li>190 Service informatique</li> </ul> <p><b>2 Finances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>200 Bourse communale</li> <li>210 Impôts</li> <li>220 Service financier</li> <li>230 Amortissements, réserve non ventilées</li> </ul> <p><b>6 Police</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>620 Contrôle des habitants</li> </ul> <p><i>110.3523 Fonds Culturel Riviera</i></p>	<p><b>Céline Murisier</b> (rempl. Jean-Pierre Taverney)</p> <p><b>5 Instruction publique et Cultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>510 Enseignement primaire et secondaire</li> <li>540 Orientation professionnelle</li> <li>560 Service médical et dentaire</li> <li>570 Camps et participation</li> </ul> <p><b>4 Travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>410 Service technique</li> </ul> <p><b>3 Domaines et Bâtiments</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux bâtiments</li> </ul> <p><i>160.3193: Commission intercommunale de Lavaux CIL 180.3657 : Subventions vélos électriques 352/358.4359: Revente électricité</i></p> <p><i>710.3522.03 : Ordine - structure d'accueil extra scolaire</i></p>	<p><b>Jean-Luc Sansonnens</b> (rempl. Claude Cherbuin)</p> <p><b>4 Travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>430 Routes</li> <li>440 Parcs, promenades, cimetières</li> <li>460 Réseaux d'égouts</li> <li>470 Cours d'eau et fontaines</li> </ul> <p><b>1 Administration communale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>160 Tourisme</li> <li>170 Sports</li> <li>180 Transports publics</li> </ul> <p><b>3 Domaines et Bâtiments</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>310 Terrains</li> <li>320 Forêts</li> <li>330 Vignes</li> <li>351 Immeuble du Molard</li> <li>352 Collèges</li> <li>353 Les Rosiers</li> <li>354 Bâtiment Voirie</li> <li>355 Abris PC</li> <li>356 Refuge forestier</li> <li>357 Bâtiment Wiesmann (parcelle 20)</li> <li>358 Salle polyvalente</li> <li>359 Bâtiment public</li> </ul> <p><b>5 Instruction publique et Cultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>580 Temples et cultes</li> </ul> <p><b>7 Sécurité sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>710 Service social communal + intercommunal</li> <li>720 Prévoyance sociale cantonale</li> <li>730 Santé publique</li> <li>750 Office du travail</li> </ul> <p><i>110.3523 Participation charges culture, sport &amp; loisirs 110.3653 Aides &amp; subventions - cultures, sport &amp; loisirs 510.3652 Conservatoire de musique</i></p>
<p><b>Jean-Pierre Taverney</b> (rempl. Jean-Luc Sansonnens)</p> <p><b>4 Travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>430 Routes</li> <li>440 Parcs, promenades, cimetières</li> <li>460 Réseaux d'égouts</li> <li>470 Cours d'eau et fontaines</li> </ul>	<p><b>Nicole Pointet</b> (rempl. Céline Murisier)</p> <p><b>1 Administration communale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>160 Tourisme</li> <li>170 Sports</li> <li>180 Transports publics</li> </ul> <p><b>3 Domaines et Bâtiments</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>310 Terrains</li> <li>320 Forêts</li> <li>330 Vignes</li> <li>351 Immeuble du Molard</li> <li>352 Collèges</li> <li>353 Les Rosiers</li> <li>354 Bâtiment Voirie</li> <li>355 Abris PC</li> <li>356 Refuge forestier</li> <li>357 Bâtiment Wiesmann (parcelle 20)</li> <li>358 Salle polyvalente</li> <li>359 Bâtiment public</li> </ul> <p><b>5 Instruction publique et Cultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>580 Temples et cultes</li> </ul> <p><b>7 Sécurité sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>710 Service social communal + intercommunal</li> <li>720 Prévoyance sociale cantonale</li> <li>730 Santé publique</li> <li>750 Office du travail</li> </ul>	<p><b>Jean-Pierre Taverney</b> (rempl. Jean-Luc Sansonnens)</p>
<p><b>Claude Cherbuin</b> (rempl. Nicole Pointet)</p> <p><b>1 Administration communale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>101 Conseil communal</li> <li>102 Municipalité</li> <li>110 Administration</li> <li>130 Ressources humaines</li> <li>190 Service informatique</li> </ul> <p><b>2 Finances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>200 Bourse communale</li> <li>210 Impôts</li> <li>220 Service financier</li> <li>230 Amortissements, réserve non ventilées</li> </ul> <p><b>6 Police</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>620 Contrôle des habitants</li> </ul> <p><i>110.3523 Fonds Culturel Riviera</i></p>	<p><b>Céline Murisier</b> (rempl. Jean-Pierre Taverney)</p> <p><b>5 Instruction publique et Cultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>510 Enseignement primaire et secondaire</li> <li>540 Orientation professionnelle</li> <li>560 Service médical et dentaire</li> <li>570 Camps et participation</li> </ul> <p><b>4 Travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>410 Service technique</li> </ul> <p><b>3 Domaines et Bâtiments</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux bâtiments</li> </ul> <p><i>160.3193: Commission intercommunale de Lavaux CIL 180.3657 : Subventions vélos électriques 352/358.4359: Revente électricité</i></p> <p><i>710.3522.03 : Ordine - structure d'accueil extra scolaire</i></p>	<p><b>Jean-Luc Sansonnens</b> (rempl. Claude Cherbuin)</p> <p><b>4 Travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>430 Routes</li> <li>440 Parcs, promenades, cimetières</li> <li>460 Réseaux d'égouts</li> <li>470 Cours d'eau et fontaines</li> </ul> <p><b>1 Administration communale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>160 Tourisme</li> <li>170 Sports</li> <li>180 Transports publics</li> </ul> <p><b>3 Domaines et Bâtiments</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>310 Terrains</li> <li>320 Forêts</li> <li>330 Vignes</li> <li>351 Immeuble du Molard</li> <li>352 Collèges</li> <li>353 Les Rosiers</li> <li>354 Bâtiment Voirie</li> <li>355 Abris PC</li> <li>356 Refuge forestier</li> <li>357 Bâtiment Wiesmann (parcelle 20)</li> <li>358 Salle polyvalente</li> <li>359 Bâtiment public</li> </ul> <p><b>5 Instruction publique et Cultes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>580 Temples et cultes</li> </ul> <p><b>7 Sécurité sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>710 Service social communal + intercommunal</li> <li>720 Prévoyance sociale cantonale</li> <li>730 Santé publique</li> <li>750 Office du travail</li> </ul>



Commune de Jongny - Comptes 2019

			Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>Fonctionnement</b>			8 384 061.19	8 348 759.76	9 194 300.00	8 598 900.00	8 728 935.12	9 405 151.87
<b>Résultat</b>			35 301.43		595 400.00		676 216.75	
<b>1</b>	<b>Administration générale</b>		1 780 688.22	147 506.45	1 834 000.00	78 500.00	1 685 078.22	55 181.10
			1 633 181.77		1 755 500.00		1 629 897.12	
<b>2</b>	<b>Finances</b>		1 816 895.40	6 945 842.64	2 019 300.00	7 358 200.00	1 775 568.02	8 039 724.27
			5 128 947.24		5 338 900.00		6 264 156.25	
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>		432 969.91	850 443.38	469 300.00	799 600.00	502 884.03	865 439.30
			417 473.47		330 300.00		362 555.27	
<b>4</b>	<b>Travaux</b>		937 525.86	382 884.79	934 300.00	342 100.00	944 065.21	425 664.70
				554 641.07		592 200.00		518 400.51
<b>5</b>	<b>Instruction publique et cultes</b>		843 840.60	843 840.60	880 200.00	880 200.00	871 995.80	871 995.80
<b>6</b>	<b>Police</b>		439 903.44	22 082.50	482 700.00	20 500.00	435 483.68	19 142.50
				417 820.94		462 200.00		416 341.18
<b>7</b>	<b>Sécurité sociale</b>		2 132 237.76		2 574 500.00		2 513 860.16	2 513 860.16

		Comptes 2019	Budget 2019		Comptes 2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>0</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>8 384 061.19</b>	<b>8 348 759.76</b>	<b>9 194 300.00</b>	<b>8 598 900.00</b>
		<b>35 301.43</b>		<b>595 400.00</b>	<b>676 216.75</b>
<b>1</b>	<b>Administration générale</b>	<b>1 780 688.22</b>	<b>147 506.45</b>	<b>1 834 000.00</b>	<b>78 500.00</b>
		<b>1 633 181.77</b>		<b>1 755 500.00</b>	
<b>10</b>	<b>Autorités</b>	<b>277 229.85</b>	<b>47 198.65</b>	<b>275 400.00</b>	<b>13 400.00</b>
<b>101</b>	<b>Conseil communal</b>	<b>32 266.50</b>		<b>32 700.00</b>	<b>26 940.75</b>
3003.01	Jetons de présence (séances et commissions)	11 840.00		12 800.00	11 715.00
3030.01	Assurances sociales Conseil Communal	840.45		900.00	794.40
3050.01	Assurance accident et maladie Conseil communal	13.20			
3060.02	Indemnisation et remboursement de frais Autorités	5 200.00		4 700.00	1 649.00
3099.01	Charges diverses des autorités - Conseil communal	14 372.85		14 300.00	12 782.35
<b>102</b>	<b>Municipalité</b>	<b>244 963.35</b>	<b>47 198.65</b>	<b>242 700.00</b>	<b>13 400.00</b>
3001.02	Rétributions des autorités (honoraires fixes)	121 693.00		121 700.00	121 693.00
3030.02	Assurances sociales Municipalité	18 527.05		18 400.00	16 884.55
3040.02	Caisse de pension Municipalité	23 188.00		23 500.00	23 283.40
3050.02	Assurance accident et maladie Municipalité	7 515.35		8 700.00	7 321.60
3060.02 *	Indemnisation et remboursement de frais Autorités	70 679.95		65 000.00	63 481.70
3099.02	Charges diverses des autorités - Municipalité	3 360.00		5 400.00	4 271.55
4359.00 *	Ventes et prestations diverses	47 198.65		13 400.00	13 400.00

\*= commentaire sur page suivante

		Commentaires
<b>102</b>	<b>Municipalité</b>	
3060.02	Indemnisation et remboursement de frais Autorités Augmentation des activités au sein de structures intercommunales, voir compte 102.4359.00.	

4359.00	Ventes et prestations diverses Y compris activités au sein des structures Ondine et aux VMCV.
---------	--

			Budget 2019	Charges	Revenus	Comptes 2018	Charges	Revenus
						Comptes 2019	Charges	Revenus
<b>11</b>	<b>Administration</b>		<b>321 579.56</b>	<b>10 172.05</b>	<b>317 500.00</b>	<b>10 800.00</b>	<b>281 578.56</b>	<b>4 592.65</b>
<b>110</b>	<b>Administration générale</b>		<b>321 579.56</b>	<b>10 172.05</b>	<b>317 500.00</b>	<b>10 800.00</b>	<b>281 578.56</b>	<b>4 592.65</b>
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	7 603.65			7 800.00		7 871.25	
3102.00	Livres, journaux et périodiques	1 184.65			2 400.00		1 071.00	
3111.00	Mobilier, machines et équipement Bâtiments publics	4 956.50			4 100.00		4 120.25	
3151.00	Entretien du mobilier, machines et des équipements	59.90			1 300.00		57.10	
3170.00 *	Réceptions et manifestations	42 694.85			31 700.00		22 130.70	
3181.00	Frais de ports et CCP	8 802.81			10 000.00		6 587.30	
3182.00	Frais de téléphones	8 430.60			6 500.00		6 538.25	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	915.30			800.00		643.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	10 815.95			8 000.00		3 980.00	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	10 497.35			10 400.00		10 089.45	
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	5 219.65			5 100.00		4 895.75	
3523.00	Participation charges culture, sport & loisirs	124 511.10			124 100.00		120 151.20	
3528.01 *	Part. charges d'économie publique (Promove, CIEHL, SAI)	27 767.25			36 900.00		28 923.16	
3653.00	Aides & subventions - cultures, sport & loisirs	12 720.00			13 000.00		9 320.00	
3654.00	Aide hygiène et santé publique	400.00			400.00		200.00	
3909.00	Imputations internes diverses	55 000.00			55 000.00		55 000.00	
4313.00	Emoluments administratifs	1 100.00					2 000.00	
4359.00	Ventes et prestations diverses	5 115.80					7 600.00	
4360.01	Frais de rappel et de contentieux	1 249.50					1 200.00	
4363.00	Remboursement de dommages	2 635.95						1 016.65
4390.00	Autres recettes	70.80						

		Commentaires

- 110      **Administration générale**  
3170.00    Réceptions et manifestations  
              Y compris Fête villageoise et accueil des figurants de la FEVI.
- 3528.01    Part. charges d'économie publique (Promove, CIEHL, SAI)  
              Budget effectuée sur une base de 1600 habitants (effectif au 31.12.2018 : 1544).  
              Non utilisation du budget destiné au projet d'agglomération.

			Budget 2019	Charges	Revenus	Comptes 2018	Charges	Revenus
		Comptes 2019	Charges	Revenus		Comptes 2018	Charges	Revenus
<b>13</b>	<b>Ressources humaines</b>		<b>851 401.95</b>	<b>46 989.90</b>	<b>899 900.00</b>	<b>16 000.00</b>	<b>853 563.45</b>	<b>29 281.20</b>
<b>130</b>	<b>Ressources humaines</b>		<b>851 401.95</b>	<b>46 989.90</b>	<b>899 900.00</b>	<b>16 000.00</b>	<b>853 563.45</b>	<b>29 281.20</b>
3011.03	Traitemet du personnel administratif	380 294.10		390 000.00			372 484.35	
3011.04	Traitemet du personnel technique	279 207.05		281 000.00			286 631.85	
3030.03	Assurances sociales Pers. Administratif	35 294.70		36 500.00			33 458.85	
3030.04	Assurances sociales Pers. Technique	25 947.40		26 800.00			25 295.10	
3040.03	Caisse de pension Personnel Administratif	46 776.35		58 500.00			53 648.45	
3040.04	Caisse de pension Personnel Technique	37 707.00		42 200.00			38 463.30	
3050.03	Assurance accident et maladie Personnel Administratif	13 639.75		14 500.00			14 634.15	
3050.04	Assurance accident et maladie Personnel Technique	15 936.95		16 800.00			16 601.75	
3060.03	Indemnisation et remb. de frais Personnel Administratif	496.90		500.00			505.80	
3060.04	Indemnisation et remb. de frais Personnel Technique	5 538.90		6 600.00			6 048.00	
3065.04	Frais d'habillement Personnel Technique	2 776.55		3 900.00			3 831.95	
3080.03 *	Personnel intérimaire Personnel Administratif	1 333.50		700.00			1 029.50	
3090.00	Autres charges autorités et personnel	645.00		770.40				
3091.01	Sécurité au travail	3 968.60		4 600.00				
3091.03 *	Formation professionnelle du Personnel Administratif	429.60		16 000.00			60.00	
3091.04	Formation professionnelle du Personnel Technique	1 409.60		1 300.00			100.00	
4361.00 *	Remboursements de traitements	46 989.90		16 000.00				
							29 281.20	
<b>16</b>	<b>Tourisme</b>		<b>55 933.25</b>	<b>4 806.35</b>	<b>50 000.00</b>		<b>49 405.20</b>	
<b>160</b>	<b>Tourisme</b>		<b>55 933.25</b>	<b>4 806.35</b>	<b>50 000.00</b>		<b>49 405.20</b>	
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	49 963.65		48 000.00			49 405.20	
3656.00 *	Aide aménag. du territoire et environnement	5 969.60		2 000.00				
4528.00 *	Part. de communes à des charges d'économie publique		4 806.35					

		Commentaires
130	<b>Ressources humaines</b>	
3080.03	Personnel intérimaire Personnel administratif Dépannage effectué par du personnel communal de Corseaux (Office de la Population)	
3091.03	Formation professionnelle du personnel administratif Formations planifiées non réalisées.	
4361.00	Remboursements de traitements Y compris facturation des prestations fournies à Corseaux et indemnisations d'assurances perte de gain (maladie et protection civile).	
160	<b>Tourisme</b>	
3656.00	Aide aménag. du territoire et environnement Panneaux d'informations Lavaux Patrimonial Mondial, voir compte 160.4528.00.	
4528.00	Part. de commune à des charges d'économie publique Subventions des panneaux Lavaux Patrimonial Mondial.	

				Budget 2019	Comptes 2018		
				Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>17</b>	<b>Sports</b>					<b>31 292.00</b>	
<b>170</b>	<b>Sports</b>	Participation charges culture, sport & loisirs				<b>31 292.00</b>	
						31 292.00	
<b>18</b>	<b>Transports publics</b>					<b>131 100.00</b>	
						131 100.00	
<b>180</b>	<b>Transports publics</b>					<b>121 556.00</b>	
3517.00	Part à des charges cantonales de trafic					125 300.00	
3527.01	Participation charges trafic - Bus du Petit Prince					1 500.00	
3527.02	Participation charges trafic - Flexicard					2 000.00	
3657.00	Aides & subventions - trafic et énergie					2 430.00	
						2 300.00	
						2 580.00	
<b>19</b>	<b>Service informatique</b>					<b>160 100.00</b>	
						160 100.00	
<b>190</b>	<b>Service informatique</b>					<b>38 339.50</b>	
3101.01	Imprimés et fournitures de bureau (informatique)					1 322.00	
3111.01	Achat et renouvellement de matériel informatique					52 663.80	
3156.20	Copieur multifonctions - leasing, copies, entretien					18 177.61	
3156.21	Entretien d'équipement et matériel spécialisé - Hardware					473.90	
3156.22	Entretien d'équipement et matériel spécialisé - Software					61 476.15	
3156.23	Entretien d'équipement et matériel spécialisé - Licences					1 374.15	
3182.00	Frais de téléphones						
3313.00 *	Amortissements des machines, mobilier et véhicules					17 500.00	
4801.00	Prélèvement fonds de réserves						
						38 339.50	
						38 300.00	



## Commentaires

- | 190     | <b>Service informatique</b><br>Amortissements des machines, mobilier et véhicules<br>Amortissement ordinaire du logiciel de gestion communal.ch (Préavis 10/2015). |  |
|---------|--|--|
| 3313.00 |  |  |

				Budget 2019	Comptes 2018
				Charges	Revenus
<b>2</b>	<b>Finances</b>			<b>1 816 895.40</b>	<b>6 945 842.64</b>
				<b>5 128 947.24</b>	<b>5 338 900.00</b>
<b>20</b>	<b>Comptabilité générale</b>			<b>5 709.00</b>	<b>462.00</b>
	<b>Comptabilité générale</b>			<b>5 709.00</b>	<b>462.00</b>
	Honoraires et frais d'expertises			5 665.00	6 400.00
	Amortissements des créances et débiteurs			44.00	5 800.00
	Prélèvements sur divers fonds				600.00
	Prélèv. sur provision pour défaillance et débiteurs douteux				16
					30 000.00
					1 294.06
<b>21</b>	<b>Impôts</b>			<b>211 086.25</b>	<b>6 529 279.69</b>
	<b>Impôts</b>			<b>211 086.25</b>	<b>6 529 279.69</b>
	Emoluments - frais de perception			56 765.52	81 000.00
	Intérêts bonifiés et compensatoires			1 661.39	60 000.00
	Amortissements des créances et débiteurs			67 105.17	1 000.00
	Attributions prov. débiteurs douteux			85 554.17	20 000.00
	Impôt sur le revenu			4 545 266.94	
	Impôt sur la fortune			715 738.85	4 800 000.00
	Impôt à la source			46 573.95	850 000.00
	Impôt sur la dépense			88 300.65	90 000.00
	Impôt sur le bénéfice pers. morales			-159 801.15	130 000.00
	Impôt sur le capital pers. morales			5 301.55	59 700.00
	Impôt compl. sur immeubles pers. morales			15 374.25	200.00
	Impôt foncier			475 431.45	8 000.00
	Droits de mutation			344 329.90	450 000.00
	Impôts successions et donations			65 561.70	180 000.00
	Impôts sur les chiens			9 200.00	40 000.00
					9 000.00
					10 650.00

		Commentaires
<b>210</b> 3301.00	<b>Impôts</b> Amortissement des créances et débiteurs Selon décompte de l'Administration Cantonale des Impôts (ACI), compensé par un prélevement dans le fond pour débiteur douteux, voir compte 210.4809.02.	

- 3809.01 Attribution prov. débiteurs douteux  
Chiffre communiqué par l'ACI.
- 4011.00 Impôt sur le bénéfice des pers. morales  
Correction suite à la taxation d'une entreprise ayant effectué des acomptes trop élevés.

		<b>Comptes 2019</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Comptes 2018</b>
		<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>
				<b>Revenus</b>
4090.00	Impôts récupérés après défaillances		3 858.20	3 000.00
4111.00	Concessions d'utilisation - ClCG et Romande Energie	42 108.10		39 800.00
4221.00	Intérêts de retard et compensatoires	53 441.53		35 000.00
4410.00	Impôt sur les gains immobiliers	176 221.30		220 000.00
4414.00	Part communale à l'impôt frontaliers	1 555.20		5 000.00
4519.00 *	Participation cantonale - compensation RFFA	33 712.10		1 646.75
4809.02 *	Prélèv. sur provision pour défaillance et débiteurs douteux	67 105.17		83 192.94
<b>22</b>	<b>Service financier</b>	<b>1 600 100.15</b>	<b>416 100.95</b>	<b>1 931 900.00</b>
		<b>1 600 100.15</b>	<b>416 100.95</b>	<b>1 931 900.00</b>
			1 682.52	2 000.00
	Frais bancaires			1 520.92
3183.00	Honoraires et frais d'expertises	2 352.61		1 000.00
3185.00 *				
3199.00	Frais divers			181.87
3220.00	Intérêts dettes à long terme	30 802.22		87 800.00
3220.01	Intérêts sur emprunt - achat parcelle 20 (P14-2013)	15 527.80		15 500.00
3510.00 *	Péréquation - fonds de péréquation	1 657 108.00		1 825 600.00
3510.01 *	Péréquation - solde final exercice précédent	-107 373.00		-72 562.00
4221.01	Revenus sur emprunts à court terme		4 153.89	3 446.53
4222.00	Revenus des capitaux du PF	18 875.00		18 855.00
4390.00	Autres recettes	1 883.75		600.00
4393.00	Escompte sur factures fournisseurs	220.31		300.00
4510.00	Péréquation - fonds de péréquation	390 968.00		398 300.00
				307 000.00

		<b>Commentaires</b>
4519.00	Participation cantonale - compensation RFFA Distribution de l'indemnisation fédérale suite au refus populaire de la Réforme de l'imposition des Entreprises (RIE3).	
4809.02	Prélèvement sur provision pour défaillance et débiteurs Pertes sur débiteurs (compte 210.33301.00) ainsi qu'ajustement annuel de la provision en fonction des créances litigieuses identifiées par l'ACI.	
		<b>220 Service financier</b>
3185.00	Honoraires et frais d'expertises Commission de courtage (emprunts à court/long terme).	
3510.00	Péréquation - fonds de péréquation Conséquence des rendements fiscaux enregistrés durant l'exercice, voir section 210.	
3510.01	Péréquation - solde final exercice précédent Différence entre l'estimation des charges au 31.12.2018 et le décompte final de péréquation 2018.	

				Budget 2019	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Comptes 2018
<b>3</b>	<b>Domaines et bâtiments</b>			<b>432 969.91</b>	<b>850 443.38</b>	<b>469 300.00</b>	<b>799 600.00</b>	<b>502 884.03</b>	<b>865 439.30</b>	<b>362 555.27</b>	
<b>30</b>	<b>Voirie et conciergerie</b>			<b>27 203.65</b>		<b>28 800.00</b>		<b>16 061.80</b>	<b>600.00</b>		
<b>300</b>	<b>Service voirie et conciergerie</b>			<b>27 203.65</b>		<b>28 800.00</b>		<b>16 061.80</b>	<b>600.00</b>		
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien			15 928.90		15 900.00		1 592.55			
3135.01	Achats de matières premières brutes et travaillées			1 580.30		2 900.00		1 033.50			
3155.00	Entretien véhicules, engins auto-moteurs et accessoires			7 190.50		7 700.00		11 048.85			
3163.00	Location d'objets mobiliers - machines			531.25							
3182.00	Frais de téléphones			1 972.70		2 300.00		2 386.90			
4354.00	Ventes d'objets mobiliers usagés										
											600.00
<b>31</b>	<b>Terrains</b>				<b>410.00</b>			<b>400.00</b>		<b>410.00</b>	
<b>310</b>	<b>Terrains</b>				<b>410.00</b>			<b>400.00</b>		<b>410.00</b>	
4232.00	Location de terrains				410.00			400.00		410.00	
<b>32</b>	<b>Forêts et pâturages</b>			<b>21 737.75</b>	<b>12 733.80</b>	<b>31 500.00</b>	<b>21 700.00</b>	<b>18 267.35</b>	<b>11 808.40</b>		
<b>320</b>	<b>Forêts</b>			<b>21 737.75</b>	<b>12 733.80</b>	<b>31 500.00</b>	<b>21 700.00</b>	<b>18 267.35</b>	<b>11 808.40</b>		
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises					300.00					473.90
3146.00	Entretien des chemins forestiers					429.20		2 000.00			
3189.00 *	Travaux exécutés par des tiers					17 635.55		23 900.00			13 330.55
3189.01	Frais divers					209.00		800.00			720.70
3526.00	Participation charges salariales - Garde de triage					2 714.00		4 000.00			3 642.20
3809.03 *	Attribution réserve remplacement arbres					750.00		500.00			100.00
4319.00	Emoluments administratifs divers										
4359.00 *	Ventes et prestations diverses					750.00		500.00			100.00
4518.00	Participations cantonales - forêts					11 415.05		20 700.00			11 174.65
						568.75		500.00			533.75

		Commentaires

- | 320     | <b>Forêts</b>  |  |
|---------|--|--|
| 3189.00 | Travaux exécutés par des tiers   |  |
|         | Elaboration du plan de gestion retardé à 2020.   |  |
| 3809.03 | Attribution réserve remplacement arbres  |  |
|         | Attribution des dispenses de remplacement, voir compte 320.4319.00.                      |  |
| 4359.00 | Ventes et prestations diverses   |  |
|         | Prix du bois de service à la baisse. Diminution des ventes en raison de bois bostrychés. |  |

		Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>33</b>	<b>Vignes</b>	<b>26 053.00</b>	<b>23 123.70</b>	<b>28 400.00</b>	<b>30 100.00</b>	<b>24 845.35</b>	<b>26 776.00</b>
<b>330</b>	<b>Vignes</b>	<b>26 053.00</b>	<b>23 123.70</b>	<b>28 400.00</b>	<b>30 100.00</b>	<b>24 845.35</b>	<b>26 776.00</b>
3121.00	Achats et consommation d'eau	330.50		600.00		444.50	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	376.30		800.00		376.30	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			500.00		428.80	
3170.00	Réceptions et manifestations	3 000.00		2 500.00			
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	875.60		1 000.00		908.70	
3189.00	Travaux exécutés par des tiers		21 306.90	22 500.00		22 047.90	
3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	32.80		100.00		242.80	
3526.02	Participation charges - Groupement défense grêle	130.90		400.00		396.35	
4359.00	Ventes et prestations diverses		23 123.70		30 100.00		26 776.00

**Commentaires**

		Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>35</b>	<b>Bâtiments communaux</b>			<b>357 975.51</b>	<b>814 175.88</b>	<b>380 600.00</b>	<b>747 400.00</b>
<b>351</b>	<b>Le Molard</b> Primes d'assurances de tiers, choses et RC	<b>50.70</b> 50.70				<b>1.75</b> 1.75	
<b>352</b>	<b>Collèges</b> Mobilier, machines et équipement Bâtiments publics	<b>90 380.75</b> 1 863.55	<b>294 662.50</b> 2 000.00	<b>110 500.00</b> 2 000.00	<b>295 000.00</b> 2 000.00	<b>132 681.85</b> 4 708.90	<b>328 566.60</b> 4 708.90
3111.00	Achats de mobilier scolaire	768.55		1 500.00		1 470.85	
3112.00	Achats et consommation d'eau	24 250.70		19 000.00		23 941.05	
3121.00	Achats et consommation de gaz	4 185.30		5 500.00		4 523.25	
3122.00	Achats et consommation de d'électricité	659.15		2 200.00		355.45	
3123.00	Fournitures, matériel et marchandises	3 950.55		3 600.00		3 132.00	
3130.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	36 856.45		61 000.00		45 913.05	
3133.00	Entretien des bâtiments et monuments	800.45		1 000.00		1 160.85	
3141.00 *	Entretien des parcs et zones de loisirs						
3145.00	Entretien du mobilier scolaire						
3152.00	Frais de téléphones	1 189.95		400.00		1 210.00	
3182.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	4 856.05		4 500.00		4 356.10	
3186.00	Impôts et taxes	242.10		200.00		128.40	
3191.00	Amortissements des bâtiments et constructions	10 757.95		9 600.00		9 112.60	
3312.00 *	Attributions fonds de réserve et renouv.						
3809.00	Vente d'énergie	4 079.05		4 000.00		3 539.60	
4351.00	Remboursement de dommages	1 089.60					
4363.00	Participations comm/intercommunales - cercle scolaire	289 493.85		291 000.00		293 090.00	
4522.00	Participation et subvention de tiers pour l'énergie						
4657.00							
<b>353</b>	<b>Les Rosiers</b> Achats et consommation de d'électricité Primes d'assurances de tiers, choses et RC Impôts et taxes	<b>195.00</b> 142.20 52.80 20.00				<b>169.25</b> 142.40 6.85 20.00	
3123.00							
3186.00							
3191.00							

		Commentaires
352	<b>Collèges</b> 3141.00	Entretien des bâtiments et monuments Renoncement aux travaux d'autoconsommation énergétique.
	3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions Amortissement ordinaire du remplacement de la chaudière (Préavis 09/2017).

		Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>354</b>	<b>Bâtiment de voirie</b>	<b>14 218.25</b>	<b>35 880.83</b>	<b>15 700.00</b>	<b>36 000.00</b>	<b>18 136.90</b>	<b>36 125.05</b>
3121.00	Achats et consommation d'eau	396.05		700.00		401.25	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	908.05		1 000.00		1 110.40	
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	673.60		800.00		99.20	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	1 793.40		2 500.00		5 929.95	
3161.00	Loyers	9 600.00		9 600.00		9 600.00	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	798.25		1 000.00		952.90	
3191.00	Impôts et taxes	48.90		100.00		43.20	
4271.02	Loyer bâtiments du PA - appartement + carnotzet	11 750.00		12 000.00		11 800.00	
4390.00	Autres recettes	130.83				325.05	
4909.00	Imputations internes diverses	24 000.00		24 000.00		24 000.00	
<b>355</b>	<b>Abris PC</b>	<b>311.50</b>		<b>2 200.00</b>	<b>2 200.00</b>	<b>11 815.55</b>	
3121.00	Achats et consommation d'eau	222.50		300.00		222.50	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	89.00		100.00		83.90	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments			1 800.00		11 509.15	
4819.00	Prélèvement sur financements spéciaux - Abris PC			2 200.00			
<b>356</b>	<b>Refuge</b>	<b>5 477.20</b>	<b>13 947.90</b>	<b>9 000.00</b>	<b>14 000.00</b>	<b>5 457.75</b>	<b>13 291.90</b>
3121.00	Achats et consommation d'eau	654.85		800.00		715.75	
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	477.30		1 200.00		795.95	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	286.25		300.00			
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	496.85		1 700.00		358.00	
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	2 781.50		4 200.00		2 908.10	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	760.45		700.00		659.55	
3191.00	Impôts et taxes	20.00		100.00		20.40	
4271.05	Loyer bâtiments du PA	13 610.00		13 500.00		12 950.00	
4390.00	Autres recettes	337.90		500.00		341.90	

**Commentaires**

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
		Charges	Revenus	Charges
				Revenus
<b>357</b>	<b>Les Cerisiers</b>	<b>27 050.70</b>	<b>27 000.00</b>	<b>27 003.55</b>
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	50.70		3.55
3303.00	Amortissement des terrains et bâtiments (PF)	27 000.00		27 000.00
<b>358</b>	<b>Salle polyvalente</b>	<b>170 431.85</b>	<b>283 116.65</b>	<b>170 000.00</b>
3113.00	Mobilier, machines et équipement	7 461.75	10 800.00	1 707.90
3113.01	Mobilier, machines et équipement ONDINE	4 705.00		
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien			
3121.00	Achats et consommation d'eau	1 100.40		1 171.15
3122.00	Achats et consommation de gaz	18 052.25		22 197.00
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	8 091.60		6 864.65
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	1 395.40		1 555.25
3133.00	Achats de produits et fournitures de nettoyage	2 559.15		1 099.60
3141.00 *	Entretien des bâtiments et monuments	81 783.20		71 748.60
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs			3 973.05
3153.00	Entretien mobilier et équipements pour autres locaux	15 059.60		8 795.50
3182.00	Frais de téléphones	929.15		840.70
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	11 306.55		9 938.35
3191.00	Impôts et taxes	187.80		200.00
3312.00 *	Amortissements des bâtiments et constructions	17 800.00		20 973.40
3809.00	Attributions fonds de réserve et renouv.			48 837.00
4271.03	Loyer bâtiments du PA - grande salle	1 957.60		2 500.00
4271.06	Loyer bâtiments du PA - Ondine	37 965.00		37 965.00
4351.00	Vente d'énergie	7 475.70		5 848.00
4363.00 *	Remboursement de dommages	4 177.45		1 167.35
4521.00	Participations comm/intercommunales - local pompier	20 440.00		20 440.00
4522.00	Participations comm/intercommunales - cercle scolaire	207 826.15		209 660.00
4657.00	Participation et subvention de tiers pour l'énergie			48 837.00
4801.00	Prélèvement fonds de réserves			3 274.75

		Commentaires
358	<b>Salle polyvalente</b> Entretien des bâtiments et monuments Y compris réparations ayant fait l'objet d'indemnisation d'une assurance, voir compte 358.4363.00.	
3141.00		
3312.00	Amortissements des bâtiments et constructions Amortissements ordinaire de la mise aux normes de l'UAPE (Préavis 02/2017)	
4363.00	Remboursement de dommages Indemnités d'assurance touchées suite à un dégât dû à la neige (ECA) ainsi qu'un bris de glace (Vaudioise).	

		Comptes 2019	Budget 2019	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Comptes 2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges
<b>359</b>	<b>Bâtiment public</b>	<b>49 859.56</b>	<b>186 568.00</b>	<b>46 200.00</b>	<b>122 300.00</b>	<b>40 008.63</b>	<b>122 284.00</b>			
3111.00	Mobilier, machines et équipement Bâtiments publics									406.83
3121.00	Achats et consommation d'eau	283.45			500.00					293.65
3122.00	Achats et consommation de gaz	4 613.05			3 200.00					3 585.90
3123.00	Achats et consommation de d'électricité	3 684.15			2 800.00					2 935.05
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	1 837.26			2 500.00					324.25
3141.00	Entretien des bâtiments et monuments	23 329.90			21 300.00					19 164.40
3182.00	Frais de téléphones	242.35			400.00					274.35
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	2 849.40			2 400.00					2 281.00
3191.00	Impôts et taxes	20.00			100.00					20.00
3312.00 *	Amortissements des bâtiments et constructions	13 000.00			13 000.00					10 723.20
4271.04 *	Loyer bâtiments du PA (ex Poste)	117 168.00			52 900.00					52 884.00
4271.06	Loyer bâtiments du PA - Ondine	14 400.00			14 400.00					14 400.00
4909.00	Imputations internes diverses	55 000.00			55 000.00					55 000.00
<b>4</b>	<b>Travaux</b>	<b>937 525.86</b>	<b>382 884.79</b>	<b>934 300.00</b>	<b>342 100.00</b>	<b>944 065.21</b>	<b>425 664.70</b>			
				554 641.07	592 200.00					518 400.51
<b>41</b>	<b>Service technique</b>	<b>295 722.50</b>	<b>34 030.00</b>	<b>298 600.00</b>	<b>14 800.00</b>	<b>266 907.75</b>	<b>40 363.50</b>			
<b>410</b>	<b>Bureau Technique Intercommunal</b>	<b>295 722.50</b>	<b>34 030.00</b>	<b>298 600.00</b>	<b>14 800.00</b>	<b>266 907.75</b>	<b>40 363.50</b>			
3102.01	Avis d'enquêtes	5 700.10			2 800.00					3 117.90
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	13 632.55			18 000.00					25 090.35
3316.00	Amortissements d'autres dépenses	17 000.00			17 000.00					
3526.01	Participation charges - Bureau Technique Intercommunal	259 389.85			260 800.00					238 699.50
4313.00	Emoluments administratifs	32 630.00			12 000.00					36 863.50
4362.00	Remboursement de frais	1 400.00			2 800.00					3 500.00

		<b>Commentaires</b>
--	--	---------------------

- |                |   |  |
|----------------|---|--|
| <b>359</b>     | <b>Bâtiment public</b>  |  |
| 3312.00        | Amortissements des bâtiments et constructions                                   |  |
|                | Amortissement ordinaire de l'entretien des bâtiments publics (Préavis 06/2016). |  |
| <b>4271.04</b> | <b>Loyer bâtiments du PA (ex Poste)</b>   |  |
|                | Y compris indemnité de fin de bail versée par la Poste (fr. 75'000.-).          |  |

			Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
			Charges	Revenus	Charges
					Revenus
<b>43</b>	<b>Routes</b>		<b>271 174.50</b>	<b>18 919.35</b>	<b>251 400.00</b>
<b>430</b>	<b>Routes</b>		<b>271 174.50</b>	<b>18 919.35</b>	<b>251 400.00</b>
3114.00	Machines, matériel d'exploitation et d'entretien	4 900.00	6 000.00		
3123.01	Eclairage public - luminis contrat d'exploitation	9 111.40	9 200.00	9 111.40	
3123.02	Eclairage public - consommation	14 819.50	16 000.00	15 436.25	
3124.00	Achats et consommation de combustibles	7 324.40	4 500.00	4 849.45	
3135.00	Produits de déneigement: sel et matières premières	6 928.20	5 600.00	8 376.25	
3142.00 *	Entretien du réseau routier	120 751.15	100 800.00	91 672.80	
3163.01	Location d'objets mobiliers - décorations de Noël			15 216.70	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises	8 592.25	7 000.00		
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	4 281.60	4 100.00	3 957.10	
3189.00	Travaux exécutés par des tiers			38 652.85	
3191.00	Impôts et taxes			1 172.00	
3311.00 *	Amort. d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	48 166.00	48 000.00	48 166.00	
3313.00 *	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	22 300.00	25 000.00	23 877.40	
3909.00	Imputations internes diverses	24 000.00	24 000.00	24 000.00	
4272.00	Location affichages publics				
4354.00	Ventes d'objets mobiliers usagés				
4359.00	Ventes et prestations diverses	12 899.10	1 500.00	200.00	
4363.00	Remboursement de dommages	3 020.25		48 572.60	
				1 472.40	
<b>44</b>	<b>Parcs, promenades cimetières</b>		<b>14 105.81</b>	<b>21 100.00</b>	<b>27 237.12</b>
<b>440</b>	<b>Parcs, promenades et cimetière</b>		<b>14 105.81</b>	<b>21 100.00</b>	<b>27 237.12</b>
3134.00	Approvisionnements des domaines et jardins	6 168.90	5 900.00	870.90	
3145.00 *	Entretien des parcs et zones de loisirs	7 766.11	15 000.00	26 199.37	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	170.80	200.00	166.85	
4359.00	Ventes et prestations diverses			316.50	

## **Commentaires**

## Commentaires

<b>430</b>	<b>Routes</b>	
33142.00	Entretien du réseau routier Y compris réfection de revêtement sur chemins bitumeux aux Allours ainsi qu'au Laviau.	Amortissements d'ouvrages de génie civil et d'assainissement Amortissements ordinaires des investissements suivants : construction d'un trottoir sur la RC 748d + 749b fr. 35'000.- (Préavis 4/2007), des modérateurs de trafic fr. 8'166.- (Préavis 8/2004) et des aménagements communaux à la Rte des Monts fr. 5000.- (Préavis 21/2016).
33311.00		Amortissements des machines, mobilier et véhicules Amortissement ordinaire du véhicule porte-outils (Préavis 03/2017).
33313.00		
<b>440</b>	<b>Parcs, promenades, cimetières</b>	
33145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs Matériaux pour jardin du souvenir achetés en 2018.	

		Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>45</b>	<b>Ordures ménagères</b>	<b>296 823.55</b>	<b>270 275.94</b>	<b>311 800.00</b>	<b>274 900.00</b>	<b>303 478.09</b>	<b>274 049.35</b>
<b>450</b>	<b>Ordures ménagères et déchets</b>	<b>296 823.55</b>	<b>270 275.94</b>	<b>311 800.00</b>	<b>274 900.00</b>	<b>303 478.09</b>	<b>274 049.35</b>
3114.01	Achats de conteneurs / Molok	11 255.45		11 200.00		7 963.15	
3130.00	Fournitures, matériel et marchandises	2 655.66		1 200.00		3 297.29	
3156.01	Entr. d'équip. et matériel spécialisé - moloks et containers			400.00		5 885.00	
3181.00	Frais de ports et CCP			1 000.00		1 070.20	
3185.00	Honoraires et frais d'expertises			2 000.00		1 688.35	
3188.01	Frais d'élimination - ordures ménagères			45 698.25		45 800.00	
3188.02	Frais d'élimination - déchetterie			58 840.20		51 900.00	
3188.03 *	Frais d'élimination - déchets compost			70 641.60		94 000.00	
3188.04	Frais d'élimination - papier/carton			69 726.95		69 300.00	
3188.05	Frais d'élimination - verre			15 830.80		15 000.00	
3301.00	Amortissements des créances et débiteurs			418.00		1 293.90	
3311.00 *	Amort. d'ouvrages de génie civil et d'assainissement			19 000.00		19 000.00	
4342.00 *	Taxes forfaitaires d'élimination O.M.			152 450.50		159 000.00	
4342.01	Taxes causales - rétrocession taxe au sac			66 429.35		66 000.00	
4359.00	Ventes et prestations diverses			416.00		7 200.00	
4359.02	Ventes et prestations diverses soumises à TVA			1 071.69		1 200.00	
4526.00	Participations comm/intercommunales - verre/papier			49 908.40		42 500.00	
						45 698.35	

		Commentaires

- 450 Ordures ménagères et déchets**  
 Frais d'élimination - déchets compost  
 Fin des mesures incitatives, voir compte 450.4342.00. Prise en charge totale de la part des utilisateurs de la prestations Gastrovert.
- 3188.03 Amortissements d'ouvrages de génie civil et d'assainissement  
 Amortissement ordinaire des conteneurs Moloch (Préavis 8/2009).
- 3311.00 Taxes forfaitaires d'élimination O.M.  
 Suppression de la facturation forfaitaire Gastrovert.
- 4342.00

				Budget 2019		Comptes 2018
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges Revenus
<b>46</b>	<b>Réseau d'égouts</b>	<b>59 659.50</b>	<b>59 659.50</b>	<b>47 900.00</b>	<b>47 900.00</b>	<b>55 155.30</b>
<b>460</b>	<b>Réseau d'égouts</b>	<b>59 659.50</b>	<b>59 659.50</b>	<b>47 900.00</b>	<b>47 900.00</b>	<b>55 155.30</b>
3144.00	Entretien des canalisations	21 783.55		34 000.00		24 983.00
3181.00	Frais de ports et CCP	400.05		500.00		447.25
3187.00	Emoluments - frais de perception	1 072.50		1 200.00		
3189.00	Travaux exécutés par des tiers					1 072.50
3311.00 *	Amort. d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	12 200.00		12 200.00		28 652.55
3811.00 *	Attribution fonds réserve collecteurs	24 203.40				
4341.00	Taxes uniques de raccordement		29 730.00		5 000.00	15 585.00
4342.02	Taxes périodiques d'utilisation - égouts		29 929.50		27 000.00	27 201.50
4811.00	Prélèvements sur financements spéciaux - épuration			15 900.00		12 368.80
<b>47</b>	<b>Cours d'eau et fontaines</b>	<b>40.00</b>		<b>3 500.00</b>		<b>6 798.75</b>
<b>470</b>	<b>Cours d'eau et fontaines</b>	<b>40.00</b>		<b>3 500.00</b>		<b>6 798.75</b>
3147.00	Entretien des cours d'eau, lacs et ouvrages de protection	40.00		3 500.00		6 798.75
4516.00	Participations cantonales - aménagement du territoire					2 535.05
<b>5</b>	<b>Instruction publique et cultes</b>	<b>843 840.60</b>		<b>880 200.00</b>		<b>871 995.80</b>
<b>51</b>	<b>Enseignement primaire et secondaire</b>	<b>800 592.30</b>		<b>836 800.00</b>		<b>832 282.15</b>
<b>510</b>	<b>Enseignement primaire et secondaire</b>	<b>800 592.30</b>		<b>836 800.00</b>		<b>832 282.15</b>
3116.00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé scolaire	18 781.10		20 800.00		3 206.60
3152.00	Entretien du mobilier scolaire	197.40		700.00		
3170.00	Réceptions et manifestations	3 078.70		3 900.00		2 288.05
3522.00	Participation charges - Cercle scolaire de Corsier	752 910.10		787 300.00		804 250.10
3652.00	Aides & subventions enseignement - Conservatoire	25 625.00		24 100.00		22 537.40



			Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
			Charges	Revenus	Charges
					Revenus
<b>54</b>	<b>Orientation professionnelle</b>		<b>1 403.50</b>	<b>1 400.00</b>	<b>1 413.60</b>
<b>540</b>	<b>Orientation professionnelle</b>		<b>1 403.50</b>	<b>1 400.00</b>	<b>1 413.60</b>
3522.01	Participation charges - Participation OSP EST		1 403.50	1 400.00	1 413.60
<b>58</b>	<b>Temples et cultes</b>		<b>41 844.80</b>	<b>42 000.00</b>	<b>38 300.05</b>
<b>580</b>	<b>Temples et cultes</b>		<b>41 844.80</b>	<b>42 000.00</b>	<b>38 300.05</b>
3652.01	Aides & subventions cultes - paroisses protestantes		20 572.70	21 000.00	17 581.45
3652.02	Aides & subventions - paroisses catholiques		21 272.10	21 000.00	20 718.60
<b>6</b>	<b>Police</b>		<b>439 903.44</b>	<b>22 082.50</b>	<b>19 142.50</b>
				417 820.94	416 341.18
				462 200.00	
<b>61</b>	<b>Corps de police</b>		<b>390 352.54</b>	<b>442 500.00</b>	<b>397 135.98</b>
<b>610</b>	<b>Corps de police</b>		<b>390 352.54</b>	<b>442 500.00</b>	<b>397 135.98</b>
3123.03	Achats et consomm. d'électricité - signalisation routière		432.90	600.00	692.50
3143.00 *	Entretien signalisation routière et de l'éclairage public		11 014.88	34 500.00	9 259.49
3511.00	Réforme Police VD		106 645.00	113 300.00	114 554.00
3511.01	Réforme Police VD - décompte de l'exercice précédent		-10 345.00	-9 528.00	
3521.00	Participation charges Ass. Sécurité Riviera (ASR)		282 604.76	294 100.00	282 157.99

		Commentaires
610 3143.00	<b>Corps de police</b> Entretien de la sign. Routière et de l'éclairage public Non réalisation des dépenses relatives à la mise en place d'une politique de stationnement, selon décision du conseil communal du 9 octobre 2019.	

			Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
			Charges	Revenus	Charges
					Revenus
<b>62</b>	<b>Contrôle des habitants</b>		<b>9 313.10</b>	<b>22 082.50</b>	<b>9 400.00</b>
			<b>9 313.10</b>	<b>22 082.50</b>	<b>7 574.05</b>
			1 708.10	9 400.00	7 574.05
			7 605.00	1 800.00	1 553.05
				7 300.00	5 721.00
				300.00	300.00
					6 817.00
					2 720.00
					9 605.50
<b>63</b>	<b>Police sanitaire et hygiène publique</b>		<b>28 000.70</b>	<b>24 800.00</b>	<b>25 924.45</b>
			<b>28 000.70</b>	<b>24 800.00</b>	<b>25 924.45</b>
			23 388.20	21 000.00	21 848.80
			14.25	800.00	926.55
			4 598.25	3 000.00	3 149.10
<b>64</b>	<b>Défense contre l'incendie</b>		<b>12 237.10</b>	<b>6 000.00</b>	<b>4 849.20</b>
			<b>12 237.10</b>	<b>6 000.00</b>	<b>4 849.20</b>
			12 237.10	6 000.00	4 849.20
<b>65</b>					
<b>660</b>	<b>Défense contre l'incendie</b>				
3144.01	Entretien des bornes hydrantes				

**Commentaires**

Commune de Jongny - Comptes 2019

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
		Charges	Revenus	Charges
				Revenus
<b>7</b>	<b>Sécurité sociale</b>	<b>2 132 237.76</b>	<b>2 574 500.00</b>	<b>2 513 860.16</b>
<b>71</b>	<b>Service social intercommunal</b>	<b>338 259.06</b>	<b>487 200.00</b>	<b>505 802.76</b>
<b>710</b>	<b>Service social intercommunal</b>	<b>338 259.06</b>	<b>487 200.00</b>	<b>505 802.76</b>
3170.00	Réceptions et manifestations	11 342.85	11 700.00	12 334.15
3522.03 *	Ondfne - structure d'accueil extra scolaire	162 559.42	155 700.00	147 118.51
3525.00 *	Charges sociales et prévoyance sociale (REVE, RAS)	150 935.40	303 500.00	332 057.35
3655.01	Aides & subventions - prévoyance sociale	3 376.00	5 300.00	3 486.50
3655.02	Subvention taxes déchets - directives communales	10 045.39	11 000.00	10 806.25
<b>72</b>	<b>Prévoyance sociale cantonale</b>	<b>1 783 966.00</b>	<b>2 081 500.00</b>	<b>2 001 123.00</b>
<b>720</b>	<b>Prévoyance sociale cantonale</b>	<b>1 783 966.00</b>	<b>2 081 500.00</b>	<b>2 001 123.00</b>
3515.00 *	Facture sociale - participation	1 774 844.00	1 915 100.00	1 998 551.00
3515.01	Facture sociale - solde final exercice précédent	-141 066.00		-145 045.00
3525.01	Particip. charges sociale - Contribution sociale à la FAJE	7 680.00	8 000.00	7 745.00
3655.00	Aides & subventions prévoyance sociale - AVASAD	142 508.00	158 400.00	139 872.00
<b>75</b>	<b>Office du travail</b>	<b>10 012.70</b>	<b>5 800.00</b>	<b>6 934.40</b>
<b>750</b>	<b>Office du travail</b>	<b>10 012.70</b>	<b>5 800.00</b>	<b>6 934.40</b>
3528.00	Participation charges - Inspectorat du travail	10 012.70	5 800.00	6 934.40

		<b>Commentaires</b>
--	--	---------------------

- |            |   |  |
|------------|---|--|
| <b>710</b> | <b>Service social intercommunal</b>   |  |
| 3522.03    | Ondine - structure d'accueil extra scolaire   |  |
|            | Charges liées.  |  |
| 3525.00    | Participation charges sociale et prévoyance sociale (REVE, RAS)                                   |  |
|            | Charges liées : participation au réseau REVE ainsi qu'à l'Ass. Régionale d'Action Sociale (ARAS). |  |
| <b>720</b> | <b>Particip. cant. prévoyance sociale</b>   |  |
|            | Facture sociale - participation   |  |
| 3515.00    | Charges liées : 2e et 3e couche de financement.   |  |
|            | Conséquence des rendements fiscaux enregistrés durant l'exercice, voir section 210.               |  |

Commune de Jongny - Comptes par nature 2019

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
<b>3</b>	<b>Charges</b>	<b>8 384 061.19</b>	<b>9 194 300.00</b>	<b>8 728 935.12</b>
<b>30</b>	<b>Autorités et personnel</b>	<b>1 128 631.80</b>	<b>1 175 300.00</b>	<b>1 117 440.00</b>
3001	Rétributions des autorités (honoraires fixes)	121 693.00	121 700.00	121 693.00
3003	Jetons de présence	11 840.00	12 800.00	11 715.00
3011	Traitements du personnel	659 501.15	671 000.00	659 116.20
3030	Assurances sociales	80 609.60	82 600.00	76 432.90
3040	Caisse de pension et de prévoyance	107 671.35	124 200.00	115 395.15
3050	Assurances accidents et maladie	37 105.25	40 000.00	38 557.50
3060	Indemnisation et remboursement de frais	81 915.75	76 800.00	71 684.50
3065	Frais d'habillement	2 776.55	3 900.00	3 831.95
3080	Personnel intérimaire facturés par tiers	1 333.50		1 029.50
3090	Autres charges autorités et personnel	645.00	700.00	770.40
3091	Formation professionnelle du personnel	5 807.80	21 900.00	160.00
3099	Charges diverses des autorités	17 732.85	19 700.00	17 053.90
<b>31</b>	<b>Biens, services, marchandises</b>	<b>1 291 161.82</b>	<b>1 355 900.00</b>	<b>1 223 100.75</b>
3101	Imprimés et fournitures de bureau	8 925.65	10 000.00	12 189.80
3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	6 884.75	5 200.00	4 188.90
3111	Achats de mobilier, de machines et d'équipements techniques de bureau	59 483.85	59 000.00	11 541.13
3112	Achat matériel et équipement			4 708.90
3113	Achats de mobilier et d'équipements pour autres locaux	12 166.75	10 800.00	1 707.90
3114	Achats de machines, de matériel d'exploitation et d'entretien	32 084.35	33 100.00	18 087.15
3116	Achats équipement et matériel scolaire	18 781.10	20 800.00	3 206.60
3121	Achats et consommation d'eau	3 756.30	5 800.00	4 719.65
3122	Achats et consommation de gaz	46 916.00	42 900.00	49 723.95
3123	Achats et consommation d'électricité	41 941.40	43 700.00	41 695.75
3124	Achats et consommation de combustibles	7 324.40	4 500.00	4 849.45
3130	Autres fournitures et marchandises	7 210.02	9 100.00	6 382.44
3133	Achats de produits de nettoyage	7 680.15	7 600.00	4 688.80
3134	Approvisionnements domaines et jardins	6 168.90	5 900.00	870.90
3135	Produits de déneigement	8 508.50	8 500.00	9 409.75
3141	Entretien du bâtiment	146 544.45	168 200.00	157 602.05

**Commune de Jongny - Comptes par nature 2019**

	<b>Comptes 2019</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Comptes 2018</b>
3142 Routes entretien	120 751.15	100 800.00	91 672.80
3143 Routes entr. et amélior. éclairage publ.	11 014.88	34 500.00	9 259.49
3144 Entretien des canalisations	34 020.65	40 000.00	29 832.20
3145 Entretien des parcs et zones de loisirs	8 566.56	17 000.00	31 333.27
3146 Entretien forêts, alpages et vignes	429.20	2 000.00	
3147 Entretien des cours d'eau	40.00	3 500.00	6 798.75
3151 Entretien mobilier et matériel	59.90	1 300.00	57.10
3152 Entretien du mobilier scolaire	197.40	700.00	732.35
3153 Entretien du mobilier autres locaux	15 059.60	16 700.00	8 795.50
3155 Entretien véhicule du feu	7 190.50	7 700.00	11 048.85
3156 Entretien d'équipement et de matériel spécialisés	81 501.81	87 900.00	69 138.66
3161 Loyers et fermages	9 600.00	9 600.00	9 600.00
3163 Locations d'objets mobiliers	531.25		15 216.70
3170 Réceptions et manifestations	60 116.40	49 800.00	36 752.90
3181 Frais de port, taxes et divers	10 061.65	11 500.00	8 104.75
3182 Téléphone et fax	12 764.75	10 000.00	13 490.60
3183 Frais bancaires	1 682.52	2 000.00	1 520.92
3184 Frais de contentieux	915.30	800.00	643.15
3185 Honoraires et frais d'expertises	42 956.21	41 800.00	51 423.70
3186 Assurances de tiers, choses et RC	36 550.25	34 300.00	33 322.15
3187 Emoluments	67 151.12	70 600.00	63 348.77
3188 Frais de transports	260 737.80	276 000.00	263 280.20
3189 Travaux exécutés par des tiers	39 151.45	47 200.00	75 824.50
3191 Impôts et taxes	518.80	1 900.00	1 604.70
3193 Cotisations à des institutions de droit privé	55 216.10	53 200.00	54 543.75
3199 Frais divers			181.87
<b>32 Intérêts passifs</b>	<b>47 991.41</b>	<b>104 300.00</b>	<b>29 547.18</b>
3210 Intérêts des dettes à court terme	1 661.39	1 000.00	2 219.10
3220 Intérêts dettes à long terme	46 330.02	103 300.00	27 328.08

**Commune de Jongny - Comptes par nature 2019**

		<b>Comptes 2019</b>	<b>Budget 2019</b>	<b>Comptes 2018</b>
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>272 291.12</b>	<b>231 200.00</b>	<b>248 623.38</b>
3301	Amortissements des créances et débiteurs	67 567.17	21 600.00	43 618.23
3303	Amortissement des terrains et bâtiments (PF)	27 000.00	27 000.00	27 000.00
3311	Amortissements ouvrages de génie civil	79 366.00	79 200.00	95 818.55
3312	Amortissements des bâtiments	41 557.95	43 900.00	40 809.20
3313	Amortissements des machines, mobilier et véhicules	39 800.00	42 500.00	41 377.40
3316	Amortissements d'autres dépenses	17 000.00	17 000.00	
<b>35</b>	<b>Remboursements, participations</b>	<b>5 209 558.68</b>	<b>5 989 600.00</b>	<b>5 723 247.61</b>
3510	Remboursement de charges cantonales	1 549 735.00	1 825 600.00	1 625 554.00
3511	Réforme Police VD	96 300.00	113 300.00	105 026.00
3515	Part à des charges cantonales sociales	1 633 778.00	1 915 100.00	1 853 506.00
3517	Part à des charges cantonales de trafic	116 292.40	125 300.00	105 267.50
3521	Part. charges justice, sécurité publique	282 604.76	294 100.00	282 157.99
3522	Part. charges d'enseignement et cultes	916 873.02	944 400.00	952 782.21
3523	Part. charges culture, loisirs, sports	124 511.10	124 100.00	151 443.20
3524	Part. charges hygiène, santé publique	28 000.70	24 800.00	25 924.45
3525	Part. charges de prévoyance sociale	158 615.40	311 500.00	339 802.35
3526	Part.charges d'aménagement du territoire	262 234.75	265 200.00	242 738.05
3527	Part. à des charges de trafic	2 833.60	3 500.00	3 188.30
3528	Part. charges d'économie publique	37 779.95	42 700.00	35 857.56
<b>36</b>	<b>Aides et subventions à instit. privées</b>	<b>244 918.79</b>	<b>258 500.00</b>	<b>227 102.20</b>
3652	Aide enseignement et cultes	67 469.80	66 100.00	60 837.45
3653	Aide culture, loisirs et sports	12 720.00	13 000.00	9 320.00
3654	Aide hygiène et santé publique	400.00	400.00	200.00
3655	Aide prévoyance sociale	155 929.39	174 700.00	154 164.75
3656	Aide aménag. du territoire et environn.	5 969.60	2 000.00	
3657	Aide trafic et énergie	2 430.00	2 300.00	2 580.00

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
<b>38</b>	<b>Attributions aux fonds, finan. spéciaux</b>	<b>110 507.57</b>	<b>500.00</b>	<b>80 874.00</b>
3809	Attributions fonds de réserve et renouv.	86 304.17	500.00	80 874.00
3811	Attribution fonds réserve collecteur	24 203.40		
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>79 000.00</b>	<b>79 000.00</b>	<b>79 000.00</b>
3909	Imputations internes	79 000.00	79 000.00	79 000.00

Commune de Jongny - Comptes par nature 2019

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
<b>4</b>	<b>Revenus</b>			
		<b>-8 348 759.76</b>	<b>-8 598 900.00</b>	<b>-9 405 151.87</b>
			<b>8 598 900.00</b>	<b>9 405 151.87</b>
<b>40</b>	<b>Impôts</b>	<b>-6 155 136.29</b>	<b>-6 619 900.00</b>	<b>-6 805 807.07</b>
4001	Impôt sur le revenu	-4 545 266.94	-4 800 000.00	-4 638 544.80
4002	Impôt sur la fortune	-715 738.85	-850 000.00	-782 606.65
4003	Impôt à la source	-46 573.95	-90 000.00	40 178.12
4004	Impôt spécial des étrangers	-88 300.65	-130 000.00	-153 733.65
4011	Impôt sur le bénéfice pers. morales	159 801.15	-59 700.00	-50 022.85
4012	Impôt sur le capital pers. morales	-5 301.55	-20.00	-679.40
4013	Impôt compl. sur immeubles pers. morales	-15 374.25	-8 000.00	-17 671.05
4020	Impôt foncier	-475 431.45	-450 000.00	-469 386.25
4040	Droits de mutation	-344 329.90	-180 000.00	-463 666.60
4050	Impôts sur les succ. et donations	-65 561.70	-40 000.00	-258 856.30
4060	Impôts et taxes s. possession et ép.	-9 200.00	-9 000.00	-10 650.00
4090	Impôts récupérés après défaillances	-3 858.20	-3 000.00	-167.64
<b>41</b>	<b>Patentes, concessions</b>	<b>-42 108.10</b>	<b>-39 800.00</b>	<b>-41 549.35</b>
4111	Concessions	-42 108.10	-39 800.00	-41 549.35
<b>42</b>	<b>Revenus du patrimoine</b>	<b>-276 731.02</b>	<b>-189 400.00</b>	<b>-361 978.24</b>
4221	Revenus capitaux du patrimoine	-57 595.42	-35 000.00	-208 054.24
4222	Revenus capitaux patrimoine financier	-18 875.00	-17 700.00	-18 855.00
4232	Revenus immobiliers patrimoine financier	-410.00	-40.00	-410.00
4271	Loyers bâtiments patrimoine administratif	-196 850.60	-133 300.00	-131 659.00
4272	Revenus redevances	-3 000.00	-3 000.00	-3 000.00

Commune de Jongny - Comptes par nature 2019

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
<b>43</b>				
4311	Taxes, émoluments, produits des ventes	<b>-511 102.83</b>	<b>-405 100.00</b>	<b>-489 454.66</b>
4312	Emoluments cartes identité	-8 160.00	-4 800.00	-6 817.00
4313	Emoluments passeports	-13 922.50	-15 700.00	-12 325.50
4319	Emoluments administratifs	-33 730.00	-14 000.00	-37 413.50
4319	Emoluments administratifs divers	-750.00	-500.00	-100.00
4341	Taxes uniques de raccordement	-29 730.00	-5 000.00	-15 585.00
4342	Taxes périodiques d'utilisation	-248 809.35	-251 000.00	-251 348.82
4351	Vente d'énergie	-11 554.75	-11 000.00	-9 387.60
4352	Vente des règlements d'affectation		-800.00	
4359	Ventes et prestations diverses	-101 239.99	-81 700.00	-115 376.68
4360	Remboursements de tiers	-1 249.50	-1 200.00	-1 016.65
4361	Remboursements de traitements	-46 989.90	-16 000.00	-29 281.20
4362	Remboursement de frais	-1 400.00	-2 800.00	-3 500.00
4363	Remboursement de dommages	-10 923.25	-2 639.75	
4390	Autres recettes	-2 423.28	-1 100.00	-3 582.54
4393	Escampte sur factures fournisseurs	-220.31	-300.00	-280.42
<b>44</b>	<b>Parts à des recettes cantonales</b>	<b>-177 776.50</b>	<b>-225 000.00</b>	<b>-540 775.60</b>
4410	Impôt sur les gains immobiliers	-177 776.50	-225 000.00	-540 775.60
<b>45</b>	<b>Participations rbt collectivités publi.</b>	<b>-997 723.60</b>	<b>-962 700.00</b>	<b>-878 957.15</b>
4510	Péréquation	-390 968.00	-398 300.00	-307 000.00
4516	Part. charges aménagement du territoire		-2 535.05	
4518	Participations cantonales - forêts	-568.75	-500.00	-533.75
4519	Participation cantonale - compensation RFFA	-33 712.10		
4521	Participations comm/intercommunales	-20 440.00	-20 400.00	-20 440.00
4522	Participations comm/intercommunales	-497 320.00	-501 000.00	-502 750.00
4526	Participations à l'élimination du papier	-49 908.40	-42 500.00	-45 698.35
4527	Participations à des charges de trafic	-4 806.35		

Commune de Jongny - Comptes par nature 2019

		Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
<b>46</b>	<b>Autres participations et subventions</b>			
4657	Participation et subvention de tiers pour l'énergie			
		<b>-80 774.00</b>		
		-80 774.00		
<b>48</b>	<b>Prélèvements sur fonds, financ. spéciaux</b>			
4801	Prélèvement fonds de réserves			
4809	Prélèvements sur fonds			
4811	Prélèvements s/les financements spéciaux			
4819	Prélèvement sur financements spéciaux - Abris PC			
		<b>-109 181.42</b>		
		-41 614.25		
		-38 300.00		
		-67 567.17		
		-21 600.00		
		-15 900.00		
		-2 200.00		
		<b>-78 000.00</b>		
		-79 000.00		
<b>49</b>	<b>Imputations internes</b>			
4909	Imputations internes			
		<b>-79 000.00</b>		
		-79 000.00		



		2019	2018		2019	2018
<b>91</b>	<b>Actif</b>	<b>13 272 046.67</b>	<b>10 197 673.59</b>	<b>92</b>	<b>Passif</b>	
<b>910</b>	<b>Disponibilités</b>	<b>1 073 510.05</b>	<b>1 054 651.78</b>	<b>920</b>	<b>Engagements courants</b>	
9100	Caisse	3 056.60	1 356.20	9200	Créanciers	703 020.02
9101	Comptes de chèques postaux	638 137.25	579 358.98	9206	Comptes courants créanciers	649 260.02 53 760.00
9102	Banques	432 316.20	473 936.60	<b>921</b>	<b>Dettes à court terme</b>	
<b>911</b>	<b>Débiteurs et comptes courants</b>	<b>2 234 440.89</b>	<b>2 456 274.32</b>	9210	Banques	1 000 000.00
9111	Débiteurs	181 144.37	246 497.34			1 000 000.00
9112	Impôts à encaisser	2 053 296.52	2 209 776.98	<b>922</b>	<b>Emprunts à moyen et long terme</b>	
<b>912</b>	<b>Placements du patrimoine financier</b>	<b>7 550 020.25</b>	<b>5 155 990.85</b>	9220	Emprunts hypothécaires	6 750 000.00
9123	Terrains et bâtiments patr. financier	7 550 020.25	5 155 990.85	<b>923</b>	<b>Engagem. établis. et fonds spéciaux</b>	
<b>913</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>930 249.04</b>	<b>137 058.40</b>	9233	Fonds et dotations	83 450.34
9139	Actifs transitoires	930 249.04	137 058.40	<b>925</b>	<b>Passifs transitoires</b>	
<b>914</b>	<b>Investissements patrimonial administratif</b>	<b>1 464 055.44</b>	<b>1 373 927.24</b>	9259	Passifs transitoires	223 136.60
9141	Ouvrages génie civil et assainissement	735 493.64	730 894.39	<b>928</b>	<b>Financements spéciaux, fonds réserve</b>	
9143	Bâtiments et constructions à amortir	451 574.25	381 670.85	9280	Fonds alimentés par recettes affectées	417 786.76
9145	Forêts et domaines	1.00	1.00	9281	Fonds renouvellements et rénovations	340 924.00
9146	Mobilier machines et véhicules à amortir	213 401.00	253 201.00	9282	Fonds de réserve	2 855 847.45
9149	Autres biens	63 585.55	8 160.00	<b>929</b>	<b>Capital</b>	
<b>915</b>	<b>Prêts et capitaux de dotations</b>	<b>19 771.00</b>	<b>19 771.00</b>	9290	Capital	933 182.93
9152	Prêts et capitaux de dotations	19 770.00	19 770.00	<b>Résultat 2019</b>		933 182.93
9153	Titres et papiers valeurs	1.00	1.00	<b>Proposition d'attribution du résultat</b>		-35 301.43
<b>916</b>	<b>Subventions et participations à amortir</b>	-	-	Prélevement sur capital		-35 301.43
9162	Subv. accordées à des assoc. de communes	-	-			-

**Engagements hors bilan :**

- 1) Garanties fournies : -  
2) Cautionnements en faveur de communes et des ententes intercommunales :

En faveur du Musée Chaplin (préavis 1/2013) - fr. 139'000.-

En faveur du Groupement forestier de la Veveyse (préavis 4/2016) - fr. 9'000.-

En faveur du SIGE (Usine des Gonelles)- fr. 402'419,-

		2019	2018	Ecart
<b>91</b>	<b>Actif</b>	<b>13 272 046.67</b>	<b>10 197 673.59</b>	<b>3 074 373.08</b>
<b>910</b>	<b>Disponibilités</b>	<b>1 073 510.05</b>	<b>1 054 651.78</b>	<b>18 858.27</b>
<b>9100</b>	<b>Caisse</b>	<b>3 056.60</b>	<b>1 356.20</b>	<b>1 700.40</b>
9100.00	Caisse Office Population	1 500.00	1 356.20	143.80
9100.01	Caisse Greffe	1 556.60		1 556.60
<b>9101</b>	<b>Comptes de chèques postaux</b>	<b>638 137.25</b>	<b>579 358.98</b>	<b>58 778.27</b>
9101.00	La Poste - CCP	638 137.25	574 368.98	63 768.27
9101.03	La Poste - CCP 15-137687-5		4 990.00	-4 990.00
<b>9102</b>	<b>Banques</b>	<b>432 316.20</b>	<b>473 936.60</b>	<b>-41 620.40</b>
9102.01	BCV - compte courant	432 316.20	473 744.80	-41 428.60
9102.30	Sumup - paiements par cartes		191.80	-191.80
<b>911</b>	<b>Débiteurs et comptes courants</b>	<b>2 234 440.89</b>	<b>2 456 274.32</b>	<b>-221 833.43</b>
<b>9111</b>	<b>Débiteurs</b>	<b>181 144.37</b>	<b>246 497.34</b>	<b>-65 352.97</b>
9111.63	Swisslife - c/c		3 375.75	-3 375.75
9111.71	ONDINE - c/c	99 556.72	106 453.99	-6 897.27
9300.00	Débiteurs	81 587.65	136 667.60	-55 079.95
<b>9112</b>	<b>Impôts à encaisser</b>	<b>2 053 296.52</b>	<b>2 209 776.98</b>	<b>-156 480.46</b>
9112.01	Impôts personnes morales	16 511.51	175 655.87	-159 144.36
9112.02	Impôts personnes physiques	1 627 761.04	1 714 107.84	-86 346.80
9112.03	Impôts à la source	47 189.18	-9 691.32	56 880.50
9112.04	Impôts IA à récupérer	361 834.79	329 704.59	32 130.20
<b>912</b>	<b>Placements du patrimoine financier</b>	<b>7 550 020.25</b>	<b>5 155 990.85</b>	<b>2 394 029.40</b>
<b>9123</b>	<b>Terrains et bâtiments patr. financier</b>	<b>7 550 020.25</b>	<b>5 155 990.85</b>	<b>2 394 029.40</b>
9123.04	Terrains et bâtiments	1.00	1.00	1.00
9123.05	Acquisition - Parcelle N° 20 (P 14/2013)	698 400.00	725 400.00	-27 000.00
9123.07	Acquisition - parcelle N° 9	454 568.90	454 568.90	
9123.08	Créd.-étude + valorisation parcelles N° 20-18/19/21	6 397 050.35	3 976 020.95	2 421 029.40

		2019	2018	Ecart
<b>913</b>	<b>Actifs transitaires</b>	<b>930 249.04</b>	<b>137 058.40</b>	<b>793 190.64</b>
<b>9139</b>	<b>Actifs transitaires</b>	<b>930 249.04</b>	<b>137 058.40</b>	<b>793 190.64</b>
9139.00	Actifs transitaires	923 642.79	130 459.15	793 183.64
9139.01	Impôt anticipé à récupérer	6 606.25	6 599.25	7.00
<b>914</b>	<b>Investissements patrimoniale administratif</b>	<b>1 464 055.44</b>	<b>1 373 927.24</b>	<b>90 128.20</b>
<b>9141</b>	<b>Ouvrages génie civil et assainissement</b>	<b>735 493.64</b>	<b>730 894.39</b>	<b>4 599.25</b>
9141.02	Construction d'un trottoir RC 748d+749b	172 055.25	207 055.25	-35 000.00
9141.03	Réalisation de modérateurs de trafic	171 150.04	179 316.04	-8 166.00
9141.04	Déchets - conteneurs Moloch	85 606.80	104 606.80	-19 000.00
9141.05	En Faug - Au Reposoir - gainage des collecteurs EC-EU	108 500.00	115 000.00	-6 500.00
9141.07	Rte des Monts - RC 749b - aménagements communaux	61 197.85	62 644.60	-1 446.75
9141.09	Fraîne-Praz de Crêt - gainage collecteur EU	59 271.70	62 271.70	-3 000.00
9141.10	Nant - redimensionnement collecteur EC-EU	77 712.00	77 712.00	
<b>9143</b>	<b>Bâtiments et constructions à amortir</b>	<b>451 574.25</b>	<b>381 670.85</b>	<b>69 903.40</b>
9143.00	Entretien et amélioration des bâtiments communaux	91 000.00	104 000.00	-13 000.00
9143.01	Locaux UAPE - mise en conformité	162 376.85	178 000.00	-15 623.15
9143.02	Ancien et Nouveau collège - remplacement des chaudières	76 000.00	85 500.00	-9 500.00
9143.03	Collège 1900 - création d'une salle de classe	105 980.25		105 980.25
9143.08	Etude remplacement de la marquise du BP	16 217.15	14 170.85	2 046.30
<b>9145</b>	<b>Forêts et domaines</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
9145.00	Forêts	1.00	1.00	1.00
<b>9146</b>	<b>Mobilier machines et véhicules à amortir</b>	<b>213 401.00</b>	<b>253 201.00</b>	<b>-39 800.00</b>
9146.00	Mobilier machines et véhicules	1.00	1.00	1.00
9146.01	Lindner Unitrac 112L Drive multilift - acquisition 2017	178 400.00	200 700.00	-22 300.00
9146.16	Logiciel gestion Communal.ch (10/2015)	35 000.00	52 500.00	-17 500.00
<b>9149</b>	<b>Autres biens</b>	<b>63 585.55</b>	<b>8 160.00</b>	<b>55 425.55</b>
9149.02	Plan Général d'Affectation	27 165.55		27 165.55
9149.03	Villages solidaires	36 420.00	8 160.00	28 260.00

		2019	2018	Ecart
<b>915</b>	<b>Prêts et capitaux de dotations</b>	<b>19 771.00</b>	<b>19 771.00</b>	
<b>9152</b>	<b>Prêts et capitaux de dotations</b>	<b>19 770.00</b>	<b>19 770.00</b>	
9152.01	Prêts et capitaux de dotations	19 770.00	19 770.00	
<b>9153</b>	<b>Titres et papiers valeurs</b>	<b>1.00</b>	<b>1.00</b>	
9153.01	Papiers valeurs - actions	1.00	1.00	
<b>92</b>	<b>Passif</b>	<b>-13 307 348.10</b>	<b>-10 197 673.59</b>	<b>3 109 674.51</b>
<b>920</b>	<b>Engagements courants</b>	<b>-703 020.02</b>	<b>-835 966.06</b>	<b>-132 946.04</b>
<b>9200</b>	<b>Créanciers</b>	<b>-649 260.02</b>	<b>-782 886.06</b>	<b>-133 626.04</b>
9200.02	T.V.A. à payer		-972.58	-972.58
9200.03	Salaires - c/c Swisslife	8 926.70		-8 926.70
9200.05	Salaires - c/c assurance accident	1 060.05		-1 060.05
9200.06	Salaires - c/c Caisse AVS	6 548.05		-6 548.05
9200.09	Salaires - Salaires nets à payer	-18 535.60	-16 144.55	2 391.05
9200.01	Créanciers	-647 259.22	-765 768.93	-118 509.71
<b>9206</b>	<b>Comptes courants créanciers</b>	<b>-53 760.00</b>	<b>-53 080.00</b>	<b>680.00</b>
9206.00	Dépôts cartes déchetterie	-3 760.00	-3 080.00	680.00
9206.02	Garantie - remise en état du domaine public	-50 000.00	-50 000.00	
<b>921</b>	<b>Dettes à court terme</b>	<b>-1 000 000.00</b>	<b>-3 000 000.00</b>	<b>-2 000 000.00</b>
<b>9210</b>	<b>Banques</b>	<b>-1 000 000.00</b>	<b>-3 000 000.00</b>	<b>-2 000 000.00</b>
9210.01	Emprunts à court terme	-1 000 000.00	-3 000 000.00	-2 000 000.00
<b>922</b>	<b>Emprunts à moyen et long terme</b>	<b>-6 750 000.00</b>	<b>-800 000.00</b>	<b>5 950 000.00</b>
<b>9220</b>	<b>Emprunts hypothécaires</b>	<b>-6 750 000.00</b>	<b>-800 000.00</b>	<b>5 950 000.00</b>
9220.00	BCV, 0.83% 31.01.2019 - 31.01.2031	-4 000 000.00	4 000 000.00	
9220.01	R. GENEVOISES: 2% 26.05.14 au 30.05.34	-750 000.00	-800 000.00	-50 000.00
9220.09	Compenswiss, 0.15 % 12.12.19 au 12.12.29	-2 000 000.00	2 000 000.00	

		2019	2018	Ecart
<b>923</b>	<b>Engagem. établiss. et fonds spéciaux</b>			
<b>9233</b>	<b>Fonds et dotations</b>	-83 450.34	-83 450.34	
9233.50	Fonds pour les écoles	-83 450.34	-83 450.34	
9233.60	Fonds pour les œuvres sociales	-675.50	-675.50	
9233.61	Fonds Wiesmann	-64 774.84	-64 774.84	
		-18 000.00	-18 000.00	
<b>925</b>	<b>Passifs transitoires</b>	-223 136.60	-931 842.20	-708 705.60
<b>9259</b>	<b>Passifs transitoires</b>	-223 136.60	-931 842.20	-708 705.60
9259.00	Passifs transitoires	-220 953.35	-929 598.60	-708 645.25
9259.01	Avances s/débiteurs	-2 183.25	-2 243.60	-60.35
<b>928</b>	<b>Financements spéciaux, fonds réserve</b>	-3 614 558.21	-3 613 232.06	1 326.15
<b>9280</b>	<b>Fonds alimentés par recettes affectées</b>	-417 786.76	-393 583.36	24 203.40
9280.01	Fonds pour abris PCi	-43 483.40	-43 483.40	
9280.08	Fonds : épuration des eaux	-374 303.36	-350 099.96	24 203.40
<b>9281</b>	<b>Fonds renouvellement et rénovations</b>	-340 924.00	-363 801.25	-22 877.25
9281.01	Fonds développement durable	-80 774.00	-80 774.00	
9281.02	Fonds renouvellement matériel de bureaux	-38 339.50	-38 339.50	
9281.03	Fonds renouvellement bris de glace	-3 274.75	-3 274.75	
9281.04	Provision pour défaillance et déb. dout.	-254 500.00	-236 513.00	17 987.00
9281.06	Fonds renouvellement arbres	-5 650.00	-4 900.00	750.00
<b>9282</b>	<b>Fonds de réserve</b>	-2 855 847.45	-2 855 847.45	
9282.03	Fonds de réserve utilité publique	-1 855 847.45	-1 855 847.45	
9282.10	Fonds de réserve pour investissements futurs	-1 000 000.00	-1 000 000.00	
<b>929</b>	<b>Capital</b>	-933 182.93	-933 182.93	
<b>9290</b>	<b>Capital</b>	-933 182.93	-933 182.93	
9290.00	Capital	-933 182.93	-933 182.93	
	<b>Total bilan</b>	<b>-35 301.43</b>	<b>35 301.43</b>	

**LISTE GENERALE DES INVESTISSEMENTS****PATRIMOINE ADMINISTRATIF**

		Préavis	Bilan	Crédit accordé	2018 valeur au 31 décembre	2019 amortis, supplément.	Prélevements sur fonds CREDIT	valeur au 31 décembre
			Bilan	début amort.	Crédit accordé	2018 valeur au 31 décembre	amortis, supplément.	valeur au 31 décembre
460	5010 101	Réfection collecteur EC ch. De Nant / Petit Maconnaix	06/2007 B	9141.01	2007 2018	280 000.00	-	-
430	5010 102	Construction d'un trottoir RC 7/8d + 749 b	04/2007 B	9141.02	2010 2024	1 150 000.00	207 055.25	172 055.25
430	5010 103	Réalisation des modérateurs de trafic	08/2004 B	9141.03	2015 2040	495 000.00	179 316.04	171 150.04
450	5010 104	Installation de conteneurs à déchets Moloch	03/2001 B	9141.04	2015 2024	480 000.00	104 606.80	85 606.80
460	5010 105	"En Faug - Au Reposoir" - Gainage des collecteurs EC-EU	02/2016 B	9141.05	2017 2036	170 000.00	115 000.00	108 500.00
470	5010 106	Revitalisation et renforcement de la "Bergère"	03/2016 O	9141.06	2017 2017	80 000.00	-	-
430	5010 107	Rte des Monts – RC 749b – aménagements communaux	21/2016 O	9141.07	2018 2037	95 000.00	62 644.60	3 553.25
460	5010 109	Ch. du Frâne - canalisation eaux usées	03/2018 O	9141.09	2019 2019	90 000.00	62 271.70	3 000.00
460	5010 110	Nant - redimensionnement collecteur EC-EU	08/2018 O	9141.10	2019 2048	80 412.00	-	2 700.00
460	5010 111	Crosettes - Gainage collecteur EC	05/2019 O	9141.11	2019 2019	150 000.00	-	-
359	5030 200	Entretien et amélioration des bâtiments communaux	06/2016 B	9143.00	2017 2026	130 000.00	104 000.00	13 000.00
358	5030 201	UAPE - mise aux normes	02/2017 B	9143.01	2018 2027	212 500.00	178 000.00	2 176.85
362	5030 202	Collège - remplacement de la chaudière	09/2017 B	9143.02	2018 2027	95 870.00	85 500.00	1 287.95
352	5030 203	Collège 1900 - création d'une salle de classe	01/2019 B	9143.03	2020 2020	120 500.00	-	105 980.25
359	5030 214	Etude remplacement de la marquise	05/2010 O	9143.08	2017 2017	60 000.00	14 170.85	2 046.30
		Forêts	B	9145.00		1.00		1.00
		Mobilier machines et véhicules	B	9146.00		1.00		1.00
430	5060 300	Lindner Unistrac 112L Drive multifilt - acquisition 2017	03/2017 B	9146.01	2018 2027	250 000.00	200 700.00	22 300.00
190	5060 316	Acquisition nouveau logiciel de gestion	10/2015 B	9146.16	2017 2021	85 000.00	52 500.00	35 000.00
410	5090 401	Mensuration numérique du territoire de la commune de Jongny	09/2001 O	9149.00	2017 2017	680 000.00	-	-
410	5090 402	Plan Général d'Affectation	18/2016 O	9149.02	2018 2018	170 000.00	-	44 165.55
710	5090 403	Villages solidaires	01/2018 O	9149.03	2021 2021	114 030.00	8 160.00	28 280.00
		<b>TOTAL DU PAT</b>				<b>1 373 927.24</b>	<b>267 852.15</b>	<b>- 177 723.95</b>
								<b>- 1 464 055.44</b>

transferts  
au PA**PATRIMOINE FINANCIER**

Préavis

9123 4	Terrains et bâtiments	9123.04	1.00					1.00
9123 5	Parcelle no 20	14/2013	9123.05	836 000.00	725 400.00	27 000		698 400.00
9123 7	Parcelle No 9	12/1997	9123.07	450 000.00	454 568.90			454 568.90
9123 8	Valorisation parcelles 18, 19 et 21	08/2017 O	9123.08	7 800 000.00	3 976 020.95	2 421 029.40		6 397 050.35
<b>9123</b>	<b>TOTAL</b>			<b>5 155 980.85</b>	<b>2 421 029.40</b>	<b>- 27 000</b>		<b>7 550 020.25</b>

COMMUNE DE JONGNY

INVENTAIRE DES TITRES

compte	nature	nombre	désignation	valeur nominale	amortissements remboursements	valeur comptable au 31.12.2019	valeur fiscale
<b>SITUATION AU 31.12.2019</b>							
<b>Prêts et capitaux de dotations</b>				<b>19 770.00</b>	-	<b>19 770.00</b>	<b>665 508.00</b>
9152.01 actions		1 027	Holdigaz SA	10 270.00	-	10 270.00	209 508.00
9152.01 actions		380	Romande Energie Holding SA	9 500.00	-	9 500.00	456 000.00
 <b>Titres et papiers valeurs</b>							
9153.01 parts sociales		3	La Forestière	750.00	750.00	<b>108 380.00</b>	<b>1.00</b>
9153.01 céps de vignes		6	Ass. Viticole Villeneuve	1 080.00	1 080.00	-	-
9153.01 parts		10	Coopérative des Pléiades	3 000.00	3 000.00	-	-
9153.01 actions		2	CRIDEC	2 000.00	2 000.00	-	-
9153.01 actions		5	Les Diablerets Glacier 3000	2 500.00	2 500.00	-	-
9153.01 actions "A"		11	Navigation sur le Léman (CGN)	1 100.00	1 100.00	-	-
9153.01 actions "B"		12	Navigation sur le Léman (CGN)	1 200.00	1 200.00	-	-
9153.01 parts sociales		1	Pinte vaudoise de Baillenberg	250.00	250.00	-	-
9153.01 actions		56	SATOM	5 600.00	5 600.00	-	-
9153.01 parts sociales		13	Sté coopérative Immobilière Logacop	1 300.00	1 300.00	-	-
9153.01 actions		1 000	Transports Montreux-Vevey-Riviera	10 000.00	9 998.00	1.00	1.00
9153.01 actions		796	Transports Publics MCV	79 600.00	79 600.00	-	-

**COMMUNE DE JONGNY**

**INVENTAIRE DES IMMEUBLES**

situation	nature	n° parcelle	surface en m <sup>2</sup>	estimation fiscale	valeur comptable au 31.12.2019	n° police ECA	valeur ECA indice 125
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>							
<b>186 697</b>							
<b>Bâtiments divers</b>							
Poste 4	Habitation	9	1 213	360 000.00	454 568.90	43	424 704.97
Sent. du Molard 5	Remise	18	253	-			
Sent. du Molard 5	Remise	19	344	-			
Rue des Bourgeois 3	Habitation	21	1 612	120 000.00	6 397 050.35	33	17 628.21
Sent. du Molard 7	Couvert						
Sent. du Molard 7	Habitation	20	804	640 000.00	698 400.00		
	Terrain	20					
<b>1 222 700.00</b>							
<b>7 550 020.25</b>							
<b>924 583.46</b>							
<b>442 353.18</b>							
<b>422 190.28</b>							
<b>102 471</b>							
<b>Forêts + terrains</b>							
Chardonne - Aux Barussels	Champs, pré, pâturage, forêt	2947	14 112	4 400.00	1.00	-	-
Chardonne - Bois du Dévin	Forêt, route, chemin	2949	24 666	6 100.00	-	-	-
Chardonne - En Praz-Bouritzaz	Forêt	2971	5 801	1 200.00	-	-	-
Chardonne - En Praz-Bouritzaz	Forêt	2972	2 417	500.00	-	-	-
Chardonne - Es Côtes-de-Joux	Forêt	2987	1 473	300.00	-	-	-
Chardonne - Es Côtes-de-Joux	Forêt	3001	2 775	500.00	-	-	-
En Faug / En Sery	Pré-champ	103	5 581	-	-	-	-
En Sery	Forêt (ancien réservoir)	176	3 163	2 000.00	-	-	-
En Rauloz	Forêt	231	6 396	4 000.00	-	-	-
En Rauloz	Forêt	233	2 560	2 000.00	-	-	-
En Rauloz	Forêt (réservoir = point culminant de Jongny)	234	5 864	5 000.00	-	-	-
En Rauloz	Forêt / Refuge forestier	235	43 796	-	-	834	482 190.28
En Rauloz	Forêt	291	8 278	7 500.00	-	-	-
En Praz-Corbon	Forêt	309	7 858	6 000.00	-	-	-
Aux Creux-de-Terre	Forêt	310	22 212	7 200.00	-	-	-
Bois-à-Chexbres	Forêt	311	12 738	10 000.00	-	-	-
Au Dévin	Forêt	322	6 571	5 000.00	-	-	-
En la Léchaire	Pré-champ	372	1 002	-	-	-	-
Les Allours	Vignes	401	3 880	33 000.00	-	-	-
Les Allours	Vignes	411	1 058	8 000.00	-	-	-
Les Allours	Place-jardin	416	270	-	-	-	-

COMMUNE DE JONGNY

## INVENTAIRE DES IMMEUBLES

situation	nature	n° parcelle	surface en m <sup>2</sup>	estimation fiscale	valeur comptable au 31.12.2019	n° police ECA	valeur ECA indice 125
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>							
Bâtiments administratifs et techniques							
Poste 7	Salle polyvalente	4	1 363	-	-	568	17 312 173.11
Fontaine 1/3	Collège	7	4 466	-	-	15	8 120 661.46
Poste 2	Voirie			-	-	16	2 840 719.02
	Habitation			-	-	13	39 529.92
	Collège			-	-	475	1 142 521.37
	Bâtiment (DDP => 26.04.2083)	460	284	-	-	480	2 743 015.64
Le Reposoir	Bâtiment (CFA)	483	503	5 000.00	-	-	-
La Combetteaz	Abri pour voyageurs			-	-	588	15 277.78
Carrefour Chaudette	Abri pour voyageurs			-	-	586	12 500.00
Sous-Jongny	Bâtiment administratif Couver fabri et cabine de téléphone)	676	2 153	500 000.00	-	717	2 337 791.67
Route de Châtel-St-Denis 38	Abri pour voyageurs			-	-	587	41 666.67
Route de Châtel-St-Denis	Abri pour voyageurs			-	-	260	12 500.00
Route de Châtel-St-Denis	Abri pour voyageurs			-	-	569	5 989.58
Terrains							
Le Suchet	Remise			6 925	75 000.00	-	22 435.90
En Crotabert / Le Lavau	parking + rampe de skate			116	2 979	-	22 435.90
En Bergère / En Praz Maigroz	Place de jeux			118	2 460	-	-
				137	1 486	75 000.00	-

**FONDS DE RESERVES ET RENOUVELLEMENTS**  
**Comptes 2019**

Compte	Dénomination	01.01.2019	Prélèvements 2019	Attributions 2019	31.12.2019	Réervé par préavis
<b><u>Fonds alimentés par des recettes affectées</u></b>						
9280.01	Réserve taxes comp. abris PCi	43 483.40	0.00	0.00	43 483.40	0.00
9280.08	Réserve collecteurs	350 099.96	0.00	24 203.40	374 303.36	0.00
<b><u>Fonds de renouvel. et rénovations</u></b>						
9281.01	Fds développement durable	80 774.00	0.00	0.00	80 774.00	0.00
9281.02	Fds renouv. équipement bureaux	38 339.50	38 339.50	0.00	0.00	0.00
9281.03	Fds renouv. bris de glace	3 274.75	3 274.75	0.00	0.00	0.00
9281.04	Provision pour défaillance et débiteurs douteux	236 513.00	67 567.17	85 554.17	254 500.00	0.00
9281.06	Réserve remplacement arbres	4 900.00	0.00	750.00	5 650.00	0.00
<b><u>Fonds de réserve</u></b>						
9282.03	Réserve fonds d'utilité publique	1 855 847.45	0.00	0.00	1 855 847.45	715 354.00
9282.10	Fonds de réserve pour investissements futurs	1 000 000.00			1 000 000.00	1 000 000.00
<b>TOTAUX</b>						
		3 613 232.06	109 181.42	110 507.57	3 614 558.21	1 715 354.00

**COMMUNE DE JONGNY**

**ENTENTES INTERCOMMUNALES**

**SITUATION AU 31.12.2019**

<b>Association de communes, ententes intercommunales et autres regroupement de droit public</b>	<b>Forme juridique</b>	<b>Nom du réviseur agréé ou expert-réviseur agréé (cas échéant)</b>
Association Régionale d'Action Sociale de la Riviera (ARAS)	Association de communes	SCF Révision SA, Vevey
Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASIC)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Association Sécurité Riviera (ASR)	Association de communes	Fidal Fiduciaire Lambellet SA, Lausanne
Commission intercommunale de la taxe de séjour	Entente intercommunale	BDO SA, Lausanne
Commission Intercommunale de Lavaux (CIL)	Entente intercommunale	Aucun
Communauté Intercommunale d'Équipement du Haut-Léman (CIEHL)	Entente intercommunale	PFK Fiduciaire SA, Lausanne
Fonds culturel de la Riviera (FCR)	Entente intercommunale	PFK Fiduciaire SA, Lausanne
Service Intercommunal de Gestion (SIGE)	Association de communes	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey

**Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux****Au conseil communal de la Commune de Jongny**

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes communaux ci-joints de la Commune de Jongny, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements, la liste des engagements hors bilan et le rappel des ententes intercommunales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

**Responsabilité de la Municipalité**

La responsabilité de l'établissement des comptes communaux, conformément aux dispositions légales cantonales, incombe à la Municipalité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes communaux afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Municipalité est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'Auditeur**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes communaux. Nous avons effectué notre audit conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCCom), aux directives de révision édictée par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes communaux ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes communaux. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes communaux puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes communaux, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes communaux dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux directives de révision édictée par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes communaux annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, sont conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 6 avril 2020

BDO SA

Jürg Gehring  
Expert-réviseur agréé



pp Valmir Haxhosaj  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



## **CERCLE DE CORSIER**

## **BUREAU TECHNIQUE INTERCOMMUNAL**

## **COMPTES 2019**

**Version 1.2 - 04.03.2020**

## Commentaires des Comptes 2019

### **PERSONNEL**

3011.00 Salaires	Effectif au complet
3030.00 Charges sociales	
3060.00 Indemnités de déplacement	
3080.00 Personnel intérimaire	
3090.00 Recrutement du personnel	
3091.00 Formation du personnel	Dont CHF 4'228.45 liés à la sécurité au travail
4361.00 Remboursement de traitements	Indemnités perte de gain "accident"

### **FRAIS d'EXPLOITATION**

3101.00 Fournitures de bureau	
3102.00 Abonnements et cotisations	
3109.00 Photocopieuse	
3112.00 Informatique (achat matériel)	Aucun achat effectué en 2019
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	Dont achat d'un scanner grand format
3135.00 Achats directs par BTI	Orthophotos, panneaux signalisation écoclip, achats directs
3141.00 Entretien divers	
3150.00 Informatique (maintenance)	Mise en place d'une gestion électronique des documents
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	
3181.00 Taxes postales	
3182.00 Communications (tél.)	
3182.01 Communications (natel)	
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	
3189.01 Mâj des données cadastrales	Selon décompte horaire effectif
3189.02 Conciergerie	
3199.00 Frais divers	

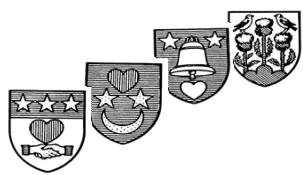
## Comptes 2019

	COMPTES 2019	BUDGET 2019	COMPTES 2018	
<b>PERSONNEL</b>				
3011.00 Salaires	824'973.50	813'800.00	797'537.60	
3030.00 Charges sociales	226'890.35	225'800.00	214'940.25	
3060.00 Indemnités de déplacement	12'821.00	13'000.00	12'799.40	
3080.00 Personnel intérimaire	-	-	-	
3090.00 Recrutement du personnel	-	-	-	
3091.00 Formation du personnel	10'788.45	12'500.00	11'169.80	
4361.00 Remboursement de traitements	-7'772.80	-	-2'789.15	
<b>TOTAL "PERSONNEL"</b>	<b>1'067'700.50</b>	<b>1'065'100.00</b>	<b>1'033'657.90</b>	
<b>FRAIS d'EXPLOITATION</b>				
3101.00 Fournitures de bureau	2'316.45	3'000.00	2'700.65	
3102.00 Abonnements et cotisations	1'892.00	1'900.00	1'312.55	
3109.00 Photocopieuse	8'473.85	8'000.00	7'403.40	
3112.00 Informatique (achat matériel)	-	5'000.00	4'366.60	
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	12'444.90	16'000.00	3'369.85	
3135.00 Achats directs par BTI	10'456.55	7'800.00	15'849.30	
3141.00 Entretien divers	405.00	1'500.00	5'705.95	
3150.00 Informatique (maintenance)	48'833.15	54'100.00	17'271.40	
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage et éclairage)	88'544.00	88'600.00	87'944.00	
3181.00 Taxes postales	1'322.60	2'000.00	1'656.00	
3182.00 Communications (tél.)	6'974.10	7'300.00	5'530.90	
3182.01 Communications (natel)	2'573.50	3'000.00	2'329.25	
3185.00 Frais d'administration	8'821.00	9'000.00	8'853.75	
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	6'514.00	6'500.00	5'283.65	
3189.01 Mâj des données cadastrales	800.00	1'500.00	1'600.00	
3189.02 Conciergerie	10'573.30	10'500.00	10'606.10	
3199.00 Frais divers	3'814.80	4'500.00	4'836.40	
<b>TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"</b>	<b>214'759.20</b>	<b>230'200.00</b>	<b>186'619.75</b>	
<b>COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI</b>	<b>1'282'459.70</b>	<b>1'295'300.00</b>	<b>1'220'277.65</b>	
<b>REPARTITION INTERCOMMUNALE</b>				
Corsier ➔	28.061%	359'866.65	25.813%	334'350.00
Corseaux ➔	24.651%	316'142.60	21.881%	283'430.00
Chardonne ➔	27.062%	347'060.60	32.172%	416'730.00
Jongny ➔	20.226%	259'389.85	20.134%	260'790.00
<b>TOTAL REPARTITION</b>	<b>100.000%</b>	<b>1'282'459.70</b>	<b>100.000%</b>	<b>1'295'300.00</b>
Total de ctrl		-0.00		0.00
				0.00

## Répartition des charges entre les communes

		Corsier	Corseaux	Chardonne	Jongny
<b>PERSONNEL</b>					
3011.00 Salaires	H. eff.	234'759.62	203'569.22	222'701.73	163'942.92
3030.00 Charges sociales	H. eff.	64'565.34	55'987.12	61'249.09	45'088.80
3060.00 Indemnités de déplacement	H. eff.	3'648.42	3'163.69	3'461.03	2'547.85
3080.00 Personnel intérimaire	H. eff.	-	-	-	-
3090.00 Recrutement du personnel	4/4	-	-	-	-
3091.00 Formation du personnel	4/4	2'697.11	2'697.11	2'697.11	2'697.11
4361.00 Remboursement de traitements	H. eff.	-2'211.88	-1'918.00	-2'098.27	-1'544.65
<b>TOTAL "PERSONNEL"</b>		<b>303'458.62</b>	<b>263'499.14</b>	<b>288'010.69</b>	<b>212'732.04</b>
<b>FRAIS d'EXPLOITATION</b>					
3101.00 Fournitures de bureau	% moy.	626.86	569.72	642.89	476.98
3102.00 Abonnements et cotisations	% moy.	512.00	465.33	525.09	389.58
3109.00 Photocopieuse	% moy.	2'293.11	2'084.10	2'351.78	1'744.86
3112.00 Informatique (achat matériel)	4/4	-	-	-	-
3113.00 Achat de machines/mat.exploit./mobilier	4/4	3'111.23	3'111.23	3'111.23	3'111.23
3135.00 Achats directs par BTI	Déc. ind.	2'552.10	2'134.95	4'254.40	1'582.25
Achats directs par BTI	4/4	-16.79	-16.79	-16.79	-16.79
3141.00 Entretien divers	% moy.	109.60	99.61	112.40	83.39
3150.00 Informatique (maintenance - Cartoriviera)	Déc. ind.	-	-	-	-
Informatique (maintenance)	4/4	12'208.29	12'208.29	12'208.29	12'208.29
3161.00 Location bureaux (y c. chauffage & éclairage)	% moy.	23'960.94	21'776.92	24'573.95	18'232.19
3181.00 Taxes postales	% moy.	357.91	325.29	367.07	272.34
3182.00 Communications (tél.)	% moy.	1'887.26	1'715.24	1'935.55	1'436.04
3182.01 Communications (natel)	% moy.	696.42	632.94	714.23	529.91
3185.00 Frais d'administration	% moy.	2'387.06	2'169.48	2'448.13	1'816.34
3186.00 Assurances (R.C., ECA, vol)	% moy.	1'628.50	1'628.50	1'628.50	1'628.50
3189.01 Maj des données cadastrales	Déc. ind.	-	-	-	-
Maj des données cadastrales	4/4	200.00	200.00	200.00	200.00
3189.02 Conciergerie	% moy.	2'861.25	2'600.45	2'934.45	2'177.16
3199.00 Frais divers	% moy.	1'032.33	938.23	1'058.74	785.51
<b>TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"</b>		<b>56'408.03</b>	<b>52'643.46</b>	<b>59'049.90</b>	<b>46'657.79</b>
<b>COÛT de FONCTIONNEMENT du BTI</b>					
<i>H. eff.</i>	= selon ventilation des heures individuelles effectives				
<i>% moy.</i>	= selon répartition globale (moyenne) des heures payées				
<i>4/4</i>	= divisé par 4				
<i>Déc. ind.</i>	= selon détail par commune				
				<b>1'282'459.70</b>	<b>100.00%</b>

*H. eff.* = selon ventilation des heures individuelles effectives  
*% moy.* = selon répartition globale (moyenne) des heures payées  
*4/4* = divisé par 4  
*Déc. ind.* = selon détail par commune

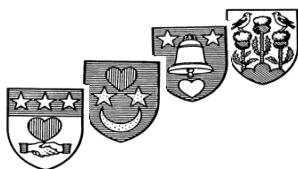


## **CORSIER-SUR-VEVEY**

### **Déchèterie provisoire de Praz-Libon**

## **COMPTES 2019**

**Version 1.1 - 26.02.2020**



## Commentaires des Comptes 2019

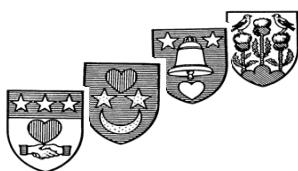
### **REVENUS**

4354.06 Rétrocession verre et divers  
4354.01 Rétrocession PET  
4354.02 Rétrocession équip. électroniques  
4354.03 Rétrocession papiers  
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc  
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée  
4354.09 Rétrocession autres et divers  
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"

### **TOTAL "REVENUS"**

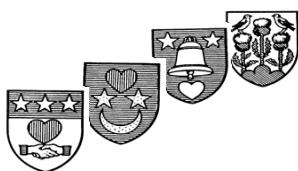
### **FRAIS d'EXPLOITATION**

3080.00 Personnel	Selon convention avec SATOM
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	
3113.00 Achat matériel/équipement	Installation ressourcerie et divers achats
3141.00 Entretien/travaux divers	Diverses interventions suites à pannes sur compacteurs
3161.00 Location du sol	950 m <sup>2</sup> à CHF 7.00/an
3163.00 Location des infrastructures	
3182.00 Frais de téléphone et internet	Dont gestion comptable assurée par Corsier pour CHF 8'449.00
3185.00 Frais d'administration	
3186.00 Assurances et frais divers	
3188.00 Transport et élimination	Selon volumes et coûts 2019



## Comptes 2019

	COMPTES 2019	BUDGET 2019	COMPTES 2018
<b>REVENUS</b>			
4354.06 Rétrocession verre et divers	4'422.00	3'200.00	4'118.30
4354.02 Rétrocession PET	1'559.75	600.00	699.40
4354.02 Rétrocession équip. électroniques	14'322.95	5'000.00	11'621.95
4354.03 Rétrocession papiers	986.05	2'000.00	1'044.70
4354.04 Rétrocession alu / fer blanc	7'611.95	1'500.00	7'949.90
4354.05 Rétrocession cuivre / cannettes / ferraille mélangée	321.80	1'200.00	1'567.05
4354.09 Rétrocession autres et divers	464.20	11'500.00	3'817.45
4359.03 Encaissements cartes "entreprise"	2'108.00	2'500.00	2'360.80
<b>TOTAL "REVENUS"</b>	<b>31'796.70</b>	<b>27'500.00</b>	<b>33'179.55</b>
<b>FRAIS d'EXPLOITATION</b>			
3080.00 Personnel	127'624.80	128'000.00	127'624.80
3120.00 Eau, énergie, combustible,...	1'745.85	2'000.00	1'661.25
3113.00 Achat matériel/équipement	14'920.10	25'000.00	32'600.00
3141.00 Entretien/travaux divers	11'072.60	7'000.00	3'246.85
3161.00 Location du sol	6'650.00	6'650.00	6'650.00
3163.00 Location des infrastructures	2'736.60	3'100.00	3'022.10
3182.00 Frais de téléphone et internet	1'396.70	1'200.00	1'155.80
3185.00 Frais d'administration	12'425.25	9'000.00	8'657.70
3186.00 Assurances et frais divers	987.00	1'000.00	759.60
3188.00 Transport et élimination	238'885.05	185'000.00	203'441.25
<b>TOTAL "FRAIS d'EXPLOITATION"</b>	<b>418'443.95</b>	<b>367'950.00</b>	<b>388'819.35</b>
<b>COÛT de FONCTIONNEMENT de la déchèterie</b>	<b>386'647.25</b>	<b>340'450.00</b>	<b>355'639.80</b>
<b>REPARTITION INTERCOMMUNALE</b>			
<b>Corsier</b> ⇒ 3'386 33.376% <b>129'047.55</b>	33.442%	113'852.10	33.442%
<b>Corseaux</b> ⇒ 2'282 22.494% <b>86'971.80</b>	22.541%	76'739.55	22.541%
<b>Chardonne</b> ⇒ 2'941 28.990% <b>112'087.70</b>	28.764%	97'927.55	28.764%
<b>Jongny</b> ⇒ 1'536 15.140% <b>58'540.20</b>	15.254%	51'930.80	15.254%
<b>TOTAL REPARTITION</b> <b>38.11</b> par habitant <b>386'647.25</b>	100.000%	100.000%	100.000%
Total de ctrl		0.00	0.00
		0.00	0.00



## Statistiques 2018/2019

2018					
		Passages	%	Population *	%
Corsier	⇒	7'814	34.11%	3'396	33.44%
Corseaux	⇒	5'283	23.06%	2'289	22.54%
Chardonne	⇒	6'229	27.19%	2'921	28.76%
Jongny	⇒	3'584	15.64%	1'549	15.25%
<b>1'618.37 tonnes représentant</b>	⇒	<b>22'910</b>	100.00%	<b>10'155</b>	100.00%

\* au 31.12.2017

2019					
		Passages	%	Population **	%
Corsier	⇒	7'820	33.75%	3'386	33.38%
Corseaux	⇒	5'392	23.27%	2'282	22.49%
Chardonne	⇒	6'376	27.51%	2'941	28.99%
Jongny	⇒	3'585	15.47%	1'536	15.14%
<b>1'686.46 tonnes représentant</b>	⇒	<b>23'173</b>	100.00%	<b>10'145</b>	100.00%

\*\* au 31.12.2018

Variation 2018/2019					
		Passages	%	Population	%
Corsier	⇒	6	0.077%	-10	-0.294%
Corseaux	⇒	109	2.063%	-7	-0.306%
Chardonne	⇒	147	2.360%	20	0.685%
Jongny	⇒	1	0.028%	-13	-0.839%
<b>68.09 tonnes représentant</b> (soit une augmentation de 4.21%)	⇒	<b>263</b>	1.148%	<b>-10</b>	-0.098%



SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

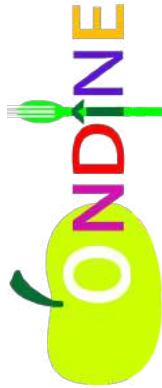
# COMPTES 2019

Validés en séance de CoDir le 25.02.2020

## Structures d'accueil extrascolaire du cercle de Corsier COMPTES 2019

	ONDINE	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110		<b>1 826 436.88</b>	<b>1 826 436.88</b>	<b>1 658 200.00</b>	<b>1 658 200.00</b>	<b>1 601 497.66</b>	<b>1 601 497.66</b>
110.3011	Traitements du personnel	935 631.00		791 800.00		837 586.40	
110.3030	Assurances sociales	86 205.80		73 900.00		72 090.45	
110.3040	Caisse de pension et de prévoyance	115 846.05		107 700.00		113 005.95	
110.3050	Assurances accidents	34 619.50		33 900.00		34 083.50	
110.3061	Frais pour usage du véhicule privé	1 293.45		1 700.00		-	
110.3080	Personnel intérimaire	6 330.75					
110.3090	Formation + autres charges du personnel	-		-		7 597.70	
110.3091	Frais de formation professionnelle	2 038.90		8 000.00		-	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	8 061.15		6 500.00		4 985.05	
110.3111	Achat de matériel informatique	10 340.20		10 000.00		-	
110.3113	Achat de mobilier éducatif	672.35		4 000.00		6 007.05	
110.3116	Achat de matériel éducatif	6 483.90		6 000.00		4 423.00	
110.3131	Achat de produits alimentaires	332 940.45		350 000.00		307 864.90	
110.3132	Achat pharmacies et premiers secours	1 027.50		1 200.00		-	
110.3151	Entretien du matériel informatique	58 280.05		55 000.00		5 002.85	
110.3161	Loyers UAPE + postes administratifs	176 962.20		177 000.00		176 962.20	
110.3170	Réceptions et manifestations	4 538.55		3 000.00		2 576.15	
110.3171	Sorties et animations pédagogiques	-		2 100.00		-	
110.3181	Frais de port, taxes et divers	6 045.02		6 000.00		5 939.21	
110.3182	Téléphone et fax	214.20		400.00		199.40	
110.3184	Frais contentieux et poursuites	570.60		600.00		287.70	
110.3185	Honoraires et frais d'expertise	35 276.70		18 200.00		22 450.15	
110.3186	Assurance tiers, choses, RC	432.60					
110.3193	Cotisations à des institutions	1 132.40		1 200.00			
110.3330	Perthes sur débiteurs	965.00					
110.3809	Attribution à provision	528.56					
110.4331	Participation des parents	834 025.20					
110.4336	Remboursements de tiers	70 873.55					
110.4370	Intérêts moratoires	1 510.51					
110.4520	Participation des communes	877 700.00					
110.4809	Prélèvement provision débiteurs	965.00					

<b>110.3011</b>	<b>Traitemet du personnel</b>	EPT effectifs au 31.12.2019 = 13.51 (budget 2019 = 12.285) Poste de responsable pédagogique doublé plusieurs mois en raison d'un congé maternité et précédé d'une absence maladie. Postes du personnel éducatif doublés en raison d'absences maladie et de libération anticipée. Voir compte 110.4336 remboursements de tiers.
<b>110.3080</b>	<b>Personnel intérimaire</b>	Collaboration avec une société de placement depuis la rentrée scolaire 2019 (remplacements).
<b>110.3170</b>	<b>Réceptions et manifestations</b>	Repas organisés à l'occasion du départ des collaborateurs.
<b>110.3185</b>	<b>Honoraires et frais d'expertise</b>	Y compris heures de gestion effectuées par la présidente du CODIR ainsi que du responsable RH de la commune de Jongny (fr. 17'202.40).
<b>110.3186</b>	<b>Assurance tiers, choses, RC</b>	Participation à la police de protection juridique de l'administration communale.
<b>110.4336</b>	<b>Remboursement de tiers</b>	Participation SESAF fr. 42'045.90 Remboursement de traitements (assurance) fr. 21'061.60 Remboursement convention de formation fr. 6'434.20 Redistribution taxe CO2 fr. 722.35 Caisse AVS déduction déclaration informatique fr. 609.50



**SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE**  
à l'Administration Communale Boursier Communal  
Rte de Châtel 38 Case postale 80 1805 Jongny  
021/921.64.84

Communes	Habitants (50% des coûts nets)	Accueil du matin (selon domicile des parents)				Repas de midi (selon domicile des parents)				Périodes après-midi (selon domicile des parents)				A charge des communes
		31.12.2018	CHF	Nombre de placements	Nombre d'heures Educatrice	Cotis	Particip. parents	Nombre de repas	Cotis	Particip. parents	Nombre de périodes	Coûts	Particip. parents	
Chardonne	2 941	133 216.50	685.00	263.48	9 748.70	4 795.00	11 165.00	208 310.60	141 254.25	8 279.00	122 122.10	73 168.15	254 180.50	
Corseaux	2 282	103 366.25	353.00	135.78	5 023.80	2 471.00	10 088.00	188 216.50	127 628.55	5 363.00	79 108.65	47 397.15	198 218.50	
Corsier	3 386	153 373.40	854.00	328.48	12 153.85	5 978.00	14 247.00	265 812.90	180 246.25	9 976.00	147 154.20	88 165.90	304 104.20	
Jongny	1 536	69 575.16	1 220.00	469.26	17 362.65	8 540.00	7 780.00	145 155.07	98 428.85	6 331.00	93 387.49	55 552.10	162 559.42	
<b>Total</b>	<b>10 145</b>	<b>459 531.31</b>	<b>3 112.00</b>	<b>1 197.00</b>	<b>44 289.00</b>	<b>21 784.00</b>	<b>43 280.00</b>	<b>807 495.07</b>	<b>547 557.90</b>	<b>29 949.00</b>	<b>29 949.00</b>	<b>441 772.44</b>	<b>264 683.30</b>	<b>919 062.62</b>
<b>A charge des communes</b>		<u>Chardonne</u>	<u>Corseaux</u>	<u>Corsier</u>	<u>Jongny</u>									
Population		133 216.50	103 366.25	153 373.40	69 575.16									
Matin		4 953.70	2 552.80	6 175.85	8 822.65									
Midi		67 056.35	60 587.95	85 566.65	46 726.22									
Après-midi		48 953.95	31 711.50	58 988.30	37 435.39									
Total		254 180.50	198 218.50	304 104.20	162 559.42									
<b>Comptes 2019</b>														
<b>CHF</b>	<b>Particip. parents</b>	<b>Communes</b>		<b>Budget 2019</b>				<b>Communes</b>				<b>Comptes 2018</b>		
Chardonne	219 217.40	254 180.50		231 121.80				255 939.00				238 400.70		
Corseaux	177 496.70	198 218.50		143 636.60				178 545.70				160 200.75		
Corsier	274 390.15	304 104.20		249 932.80				287 553.15				265 091.00		
Jongny	162 920.95	162 559.42		155 308.80				155 662.15				147 118.51		
	834 025.20	47.57%		919 062.62				780 000.00				810 810.96		
				47.05%				877 700.00				52.95%		

Rappel de la convention Intercommunale du 26 juillet 2012 :  
" ... Article 3 - Contribution des communes signataires "

La contribution des communes est déterminée :  
- pour une demie en proportion de la population au 31 décembre de l'année précédente, selon les chiffres fournis par les contrôles des habitants des quatres communes à la Préfecture ;  
- pour une demie en proportion du nombre d'inscriptions du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours, réparties par commune de domicile des bénéficiaires (sur la base de la fréquentation effective de la structure d'accueil extrascolaire du Cercle de Corsier)."

